

TÉLÉMATIQUE
● Jour et nuit à l'heure de la télévision
● La messagerie télématique
36-15 10000 LM
● La messagerie de la télévision
● Accès aux programmes scolaires
36-15 10000 LÉMONDE

L'Allemagne et le désarmement

Comme pour combler le vide politique de l'été, voilà que depuis quelques jours est relancé en République fédérale d'Allemagne un débat qui en fait n'a pratiquement pas cessé de travailler l'opinion ouest-allemande depuis une dizaine d'années (plus précisément depuis le début de l'affaire des aurores) et qui tourne autour de cette question : les deux Etats germaniques ont-ils un rôle particulier à jouer « en faveur de la paix », en l'occurrence en faveur du désarmement ?

Deux événements ont ranimé la polémique. Ce fut d'abord l'invitation à ouvrir un dialogue direct lancée la semaine dernière en termes vagues et informels par le ministre allemand de la Défense, le général Kessler, à son collègue occidental, M. Rupert Scholz. Tandis que ce dernier, de même que le chancelier, accueillait cette proposition avec une réserve polie, en renvoyant en substance les discussions sur le désarmement à leur cadre international, plusieurs députés sociaux-démocrates et même certains libéraux proches de M. Genscher, condamnaient la pusillanimité de M. Scholz.

Quelques jours plus tard, une rumeur circulait à Bonn, qui n'a été encore ni confirmée ni démentie, selon laquelle M. Rupert Scholz pourrait accompagner le chancelier Kohl à Moscou en octobre prochain, ce qui serait une première. Cette perspective a, elle aussi, ses partisans et ses adversaires, non seulement à Bonn, mais peut-être aussi dans d'autres capitales occidentales.

On comprend que M. Honcker souhaite - dans le domaine du désarmement, à défaut des autres - avoir l'air de faire comme M. Gorbatchev, avec des initiatives aussi populaires chez lui que dans l'autre Allemagne. La politique du poste de Varsovie n'est-elle pas, d'ailleurs, de multiplier les propositions, même celles qui n'ont aucun avenir, afin d'apparaître comme le véritable promoteur de la détente et d'en tirer tout le bénéfice en termes d'image ?

Le gouvernement du chancelier Kohl, soumis aux fortes pressions d'une opinion publique qui voudrait qu'on aille plus loin et plus vite sur la voie du désarmement, doit, lui, en permanence, se défendre vis-à-vis de ses alliés de vouloir brader les intérêts de l'OTAN au profit d'intérêts allemands spécifiques.

M. Scholz a eu raison de rappeler qu'il n'y a pas de « voie allemande particulière » vers le désarmement. L'idée de M. Genscher d'associer la France, et son ami Roland Dumas, à sa récente démarche en faveur de l'ouverture rapide de négociations sur les armes classiques participe du même souci. Faut-il pour autant recuser le dialogue avec la RDA ? Le principe de ces futures négociations sur le conventionnel, pour lequel la France s'est ardemment battue, est qu'elles se dérouleront entre Etats - et non entre blocs militaires. On ne saurait dès lors condamner le contact direct entre deux Etats, fussent-ils tous deux allemands, étant entendu que dialoguer ne veut pas dire tomber à pieds joints dans tous les pièges, comme le SPD semble parfois tenté de le faire.

La voie, pour les dirigeants de Bonn, est étroite. Du moins leurs partenaires de l'OTAN, plutôt que d'alimenter un permanent procès d'intention, semblent-ils aujourd'hui tenir compte davantage de la situation stratégique objective des deux Etats allemands.

M 0147-0810-4,50 F



3790147004500 08170

La convention de la Nouvelle-Orléans

M. Reagan magnifie l'héritage légué au candidat républicain

Dans le discours qu'il a prononcé, le lundi 15 août, devant la convention républicaine réunie à La Nouvelle-Orléans, le président Reagan a magnifié l'héritage qu'il entend transmettre à M. George Bush, tout en s'efforçant de laisser la vedette au candidat républicain à l'élection présidentielle. Ce discours d'adieu, empreint d'une certaine nostalgie des bonnes années passées à la Maison Blanche, n'était cependant pas du « grand Reagan ».

LA NOUVELLE-ORLÉANS de notre envoyé spécial

L'événement ne s'était pas produit depuis près de trente ans : un président des Etats-Unis, arrivé presque au terme de son second mandat, venu à la convention de son parti pour passer lui-même le relais. La dernière fois, c'était en 1960 - Eisenhower laissant le champ libre à un Richard Nixon, qu'il ne citait que du bout des lèvres, et qui allait être battu d'un souffle par John Kennedy.

Lundi 15 août, à La Nouvelle-Orléans, M. Reagan a confié à son tour l'héritage à son propre vice-président, M. Bush, engagé dans un duel avec un autre démocrate venu du Massachusetts, M. Michael Dukakis. Mais M. Reagan l'a fait avec infiniment plus de chaleur et de conviction,

et il semble déterminé à participer activement à la bataille électorale de l'automne. M. Bush, c'est clair, peut compter sur lui, et il a apprécié ce qu'il a appelé « un grand et généreux discours », où M. Reagan n'a pas été avare de compliments à son adresse.

Le président en exercice a-t-il poussé l'élégance jusqu'à éviter de trop user de ses talents d'orateur ? Ce discours, car c'était bien en un sens un discours d'adieu, n'était en tout cas pas du Reagan des très grands jours, mais plutôt une performance en demi-teinte conçue selon toute apparence, d'abord pour aider M. Bush, et accessoirement pour évoquer avec fierté et déjà un soupçon de nostalgie les bonnes années passées à la Maison Blanche.

JAN KRAUZE

(Lire la suite page 4.)

La mise en œuvre de l'accord de Matignon

Nouvelle-Calédonie : le FLNKS réduit ses exigences

Les délégations du FLNKS et du RPCR, respectivement conduites par M. Jean-Marie Tjibaou et par le sénateur Dick Uketwé, sont attendues à Paris, le mercredi 17 août, pour le début des conversations qu'elles mèneront sous l'égide du ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Penec. Le FLNKS semble avoir réduit ses exigences quant à la mise en œuvre de l'accord de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.



Lire page 6 l'article de FRÉDÉRIC BOBIN

La tension à Panama
Manifestations sans précédent contre le régime.
PAGE 20

Les accidents à la SNCF
La morale ou la logique.
PAGE 17

Les priorités du Portugal
En avant toute pour l'Europe de 1992.
PAGE 5

La préparation du congrès de la CFDT
Des textes sur l'entreprise, l'autogestion et le militant syndical.
PAGE 16

Chronique de 1789
La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve en page 20

Le débat au sein de la centrale palestinienne

L'OLP entre rêve et réalité

D'intenses débats ont lieu au sein de l'OLP et chez les dirigeants palestiniens des territoires occupés, à l'approche de la réunion, à Alger, du Conseil national palestinien, prévue pour fin août ou début septembre. Ils portent sur une possible proclamation d'indépendance palestinienne et sur la formation d'un gouvernement provisoire.

« La meilleure arme des Arabes des territoires occupés », constatait l'écrivain israélien David Grossman, c'est qu'ils ne changeront pas. (1) C'était il y a un peu plus d'un an, et cela semble déjà si loin. C'était avant l'intifada - le soulèvement en Cisjordanie et à Gaza - qui vient d'entrer dans son neuvième mois. « Les Palestiniens », ajoutait David Grossman, ferment les yeux à la dure réalité (...). Ils s'inventent leur Terre promise. Et c'est toujours la même exigence absolue : tout. Naplouse et Hébron, Jaffa et Jérusalem. » Cet immobilisme tétu, s'il a permis de « préserver » le rêve, a aussi longtemps rendu service à Israël, dispensé de tout effort d'imagination.

Et si les Palestiniens, par la force des choses, étaient malgré tout en train de changer ? Il faudrait certes être naïf pour croire que le vieux rêve tenace du « retour à Jaffa » nourri par deux générations d'exilés et ranimé par les plus intraitables des révoltes d'aujourd'hui, se dissiperait avant longtemps. Les Israéliens sont bien placés pour le savoir. Ancien chef des services de renseignements militaires, le général Yehoshafat Harkabi observait récemment : « Nous ne pouvons pas interdire à nos adversaires leurs dangereux rêves. Le plus que nous puissions faire est de les contraindre à modérer leur position. »

Entre le rêve et la réalité, il y a place pour le destin. Or, depuis quelques semaines, l'OLP semble plus que jamais face au sien. Aura-t-elle cette fois le courage - la sagesse - de le saisir ? On en saura plus en septembre après la réunion du Conseil national palestinien (CNP), le « Parlement en exil » de l'OLP, voué, selon toute vraisemblance, à de grandes décisions. En attendant, pour l'OLP, approche l'heure d'un choix fondamental : s'engager solennellement, dès maintenant, à vivre, le jour venu, aux côtés d'Israël.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

(Lire la suite page 3.)

(1) Dans le Vent jeune, Editions du Seuil.

La mort d'Enzo Ferrari

Le mythe du cheval rampant

Avec Enzo Ferrari, décédé le dimanche 14 août, à quatre-vingt-dix ans, un mythe s'est éteint. Né avec le siècle de l'automobile, ce fils de ferronnier de Modène avait contribué à en forger la légende. Les bolides rouges frappés du petit cheval rampant qui sortent de l'usine de Maranello sont restés, depuis 1947, des symboles de perfection technologique et de luxe. Les quatre mille voitures produites annuellement suffisent à peine à répondre à la demande internationale.

Les Ferrari sont des objets de rêve. C'est sur les circuits de course, en volant de succès en succès, qu'elles ont acquis leur réputation. La Scuderia possède la plus riche palmarès de toute l'histoire du sport automobile, et jusqu'au dernier moment, malgré les cruelles attaques de la maladie, l'« Ingénierie » a suivi depuis sa maison de Modène le comportement de ses voitures sur les circuits de formule 1.

Sa présence était discrète. Sa mort toutefois pourrait brusquer la mutation de Ferrari au sein du groupe Fiat. La firme pourrait envisager d'associer désormais Ferrari et ses succès sportifs à une marque plus diffusée du groupe : Alfa Romeo par exemple, chez qui Enzo Ferrari avait fait ses débuts de pilote dans les années 20.

(Lire l'article d'OLIVIER MERLIN et nos informations page 7.)

La fête de la voile à Douarnenez

Le quatre-mâts de la « perestroïka »

Près de sept cent cinquante voiliers anciens se sont réunis pendant quatre jours à Douarnenez, pour la deuxième Fête internationale de la voile. Cette rencontre, qui a connu un vif succès populaire et dont le clou a été la présence du quatre-mâts barque soviétique de 117 mètres de long « Sedov », illustre l'intérêt grandissant porté à la culture et aux traditions de la mer.

DOUARNENEZ de notre envoyé spécial

« Goulag, non merci » : l'inscription, bombée à la peinture rouge sur la vitrine de la permanence du PCF, rue Duguay-Trouin à Douarnenez, jure avec l'entreprise de séduction menée (et réussie) par les Soviétiques tout au long de la Fête internationale de la voile traditionnelle, dont la deuxième édition, tenue du vendredi 12 au lundi 15 août dans ce petit port du Finistère, a

connu un ample succès populaire : 180 000 entrées payantes, un succès qui a dépassé les prévisions des animateurs organisateurs de la revue Chasse-morée.

Certes, l'appartenance politique de M. Michel Mazeas, maire communiste de la ville, a facilité la venue - pour son premier mouillage dans les eaux françaises - du Sedov, le plus grand voilier navigant au monde, superbe quatre-mâts barque de 117 mètres de long, construit en 1921 par un chantier naval allemand, acquis en 1945 par l'Union soviétique au titre de dommages de guerre, aujourd'hui bateau-école pour cent vingt officiers.

Mais aussi les autorités soviétiques souhaitent « une opération médiatique d'envergure dans le cadre de la « perestroïka », comme l'indique M. Mazeas lui-même, à l'occasion d'une fête maritime réunissant quelque 750 voiliers anciens, français et étrangers (britanniques, allemands, néerlandais et même australiens). Parmi cette imposante

flotte, dont les bateaux les plus maniables ont paradé lundi soir en une ultime « fête vénitienne » dans l'illumination bleutée du port de Rosmeur, figuraient des dizaines de très beaux spécimens, comme le trois-mâts barque sarrasin Belin ou la Canacaise, fierté de Douarnenez, bisquine reconstruite pour 3 millions de francs et lancée en 1987. Mais aucun ne pouvait rivaliser, du moins en taille, avec la majesté du Sedov.

MICHEL CASTAING

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

- Séropositifs en fiches
 - Les nouvelles armes de la cardiologie
 - Vendanges et poisons
- Pages 13 et 14

CHRONIQUE DE 1789 L'ANNÉE SANS PAREILLE

27. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

26 août 1789

L'Assemblée, après avoir voté l'abolition des privilèges, s'attaque à la rédaction de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». Vaste programme que d'élaborer ce texte qui doit servir de préliminaire à la Constitution. Plusieurs projets sont en concurrence, et ce n'est qu'après de longs et difficiles débats, sur chaque article, que les députés adoptent « les immortels principes » qui, dira Saint-Just, montreront que « la France a tout fait pour l'homme ».

par MICHEL WINOCK

LUMIÈRE d'août : dans le huitième mois de l'année 1789, alors que Paris et les provinces sont en proie à l'immense convulsion qui précède le passage de l'absolutisme à l'ordre nouveau, l'Assemblée constituante, à Versailles, après avoir voté l'abolition du régime féodal, proclame la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

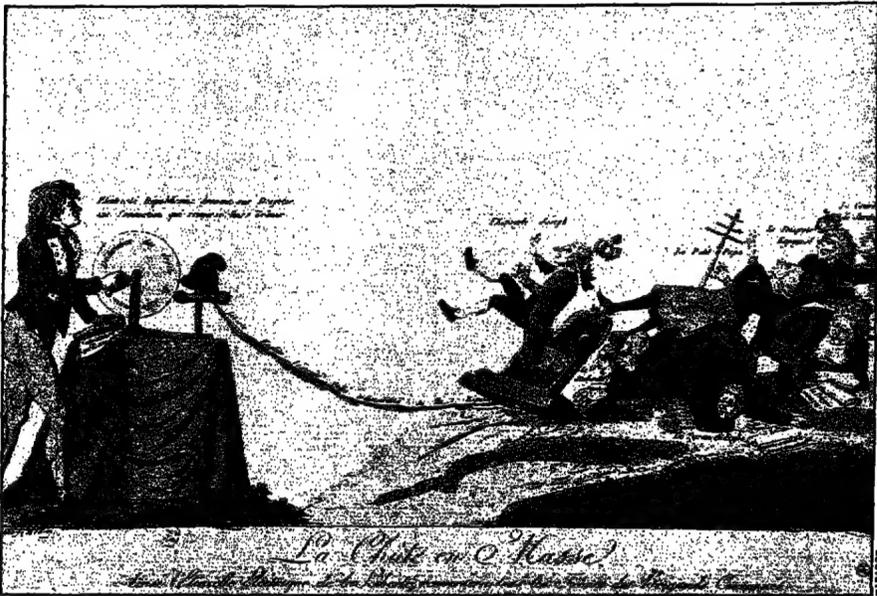
Un certain nombre de cahiers de doléances avaient suggéré une sorte de charte de l'humanité, qui devait se différencier de la Constitution proprement dite. Celle-ci ressortissait largement au droit positif, aux conditions historiques, aux divers héritages de la nation. En ce sens, elle n'avait pas à être fixée pour l'éternité ; même Rousseau, qu'on prend toujours pour le plus abstrait des philosophes politiques, affirmait le caractère révisable de toute Constitution. En revanche, l'idée s'était imposée qu'à celle-ci il fallait un préliminaire, une affirmation des droits naturels de l'homme, ceux qui valent pour tous les hommes, pour toutes les générations, pour tous les pays. Depuis le Hollandais Grotius au XVIIIe siècle, la conception de ces droits immuables avait été approfondie. Aux yeux des constituants, il s'agissait de les formuler clairement avant même de rédiger les nouvelles règles institutionnelles : tout devait dépendre de cette loi suprême.

Les Américains, d'autre part, avaient montré l'exemple. Ce n'est pas un hasard si ce fut un ancien combattant de leur guerre d'indépendance, La Fayette, qui, le 11 juillet, avait fait le premier projet d'une déclaration solennelle. En ce même mois de juillet, l'abbé Sieyès, sollicité par le comité de Constitution, s'était attaché à faire la synthèse des différents textes existants et avait publié une petite brochure sous le titre Préliminaire de la Constitution. Sieyès devait reprendre son travail et présenter une seconde version, riche de quarante-deux articles. Malgré la qualité première de ce texte, qui est sa rigueur logique, on n'y trouvait pas la concision, la formule lapidaire qu'on rêvait, l'éclat de la maxime qui avait fait le succès des précédents écrits de l'auteur. Quand les députés en viennent, le 12 août, à examiner la Déclaration, ils sont saisis finalement de plusieurs projets, parmi lesquels aucun n'impose sa supériorité. On décide donc d'un comité de cinq membres pour préparer une nouvelle formulation.

Le vendredi 14 août, Mirabeau, au nom du comité des cinq, le présente, en s'excusant de l'imperfection d'un travail exécuté en trois jours, à partir de vingt projets, et en insistant sur la difficulté éprouvée à distinguer « ce qui appartient à la nature de l'homme des modifications qu'il a reçues dans telle ou telle société ». Bref, l'enthousiasme lui manque. Il parle de ce projet avec, dit-il, une « extrême défiance » ; l'importance, pour lui, est la Constitution qui suivra, ce qui ne l'empêche pas, une fois les dix-neuf articles proposés, d'enflammer la salle par une de ces péroraisons dont il sait flatter l'idéalisme de son auditoire :

« Elle vous sera due, cette époque fortunée où, tout prenant la place, la forme, les rapports que lui affirme l'immuable nature des choses, la liberté générale bannira du monde entier les abusives oppressions qui accablent les hommes, les préjugés d'ignorance et de cupidité qui les divisent, les jalousies insensées qui tourmentent les nations, et fera renaitre une fraternité universelle, sans laquelle tous les avantages publics et individuels sont si douteux et si précaires. C'est pour vous, c'est pour nos neveux, c'est pour le monde entier que vous travaillez... »

La discussion est ouverte, le mardi 18. Les objections pleuvent. Dupont fait remarquer l'insuffisante distinction qui a été faite par le comité entre ce qui appartient à la



Déclaration et ce qui appartient à la Constitution. L'abbé Grégoire lui reproche de ne pas évoquer la Divinité, source de tous les droits. Mirabeau-Tonneau, porte-parole agité de la réaction, résume même le principe de la Déclaration : « Ce n'est pas, dit-il, en faisant réentendre le cri de liberté que l'on apaisera le feu des provinces... » Rabaut Saint-Etienne critique le défaut de plan ; il voudrait de la clarté, des phrases assez nettes pour qu'elles « devinssent l'alphabet des enfants ». Lui, Rabaut, voudrait qu'on en revienne au texte de Sieyès. Cependant, Mirabeau reprend la parole et lui, le rapporteur du comité, propose, en son nom propre, de laisser là le texte qu'il a lu, d'en renvoyer la rédaction après l'établissement de la Constitution, dont la Déclaration serait partie intégrante. Pareille intervention ne pouvait qu'animer la majorité de l'Assemblée contre son meilleur orateur. Ils sont dix, quinze à monter à l'assaut. On accuse le tribun d'entraîner ses collègues, « avec cette supériorité des talents », dans des « opinions contraires ». Certains jugent plus efficace de l'attaquer sur sa vie passée. Alors, le « tigre » se redresse.

« Nation française, vous n'êtes pas faite pour recevoir l'exemple, mais pour le donner... l'homme d'une religion quelconque a droit de jouir de tous les privilèges sacrés attachés à l'homme. »

« SANS doute, dans le cours d'une jeunesse très orageuse, par la faute des autres, et surtout par la mienne, j'ai eu de grands torts, et peu d'hommes ont, dans leur vie privée, donné plus que moi, par exemple, à la calomnie, à la médisance ; mais j'ose vous en attester tous : nul écrivain, nul homme public n'a plus que moi le droit de s'honorer de sentiments courageux, de vues désintéressées, d'une fièvre indépendante, d'une uniformité de principes inflexibles. Ma prétendue supériorité dans l'art de vous guider vers des buts contraires est donc une injure vide de sens, un trait lancé du bas en haut, que trente volumes repoussent assez pour que je dédaigne de m'en occuper. »

Douze cents députés s'occupaient des droits de l'homme ; un homme devenu seul parmi eux défendait son droit à la vérité : « C'est sans cesse son moi tragique et superbe qui occupe la scène », dit Anlard. Ses discours ne sont ainsi qu'un éternel plaidoyer, la quête impossible de l'estime à laquelle a droit l'Ange déchu, la recherche d'une réhabilitation digne de son patriotisme. Ses intrigues mêmes visent encore la conquête de cette considération, dont l'absence est si douloureuse à son orgueil. Or Mirabeau rate une occasion. Cette question des droits importe à la plupart des députés. Lui, plus familier de Machiavel que de Rousseau, n'est pas au diapason ce jour-là. Déjà, il avait été absent lors de la nuit du 4 août...

Le 19, on n'a guère avancé. Les objections continuent. Lally-Tollendal, en renouvelant sa profession de foi anglophile, rappelle que les Anglais (« le peuple du monde entier qui entend le mieux la science du gouvernement ») ont évité dans leurs déclarations des droits les « questions

métaphysiques », les « maximes générales », pour leur préférer des « vérités de fait », des articles concrets, sans équivoque. Au bout du compte, on met aux voix les différents projets en concurrence ; c'est sur la base de celui qui aura obtenu le plus de suffrages qu'on mènera la discussion. Les projets de Sieyès et de La Fayette sont alors devancés par le texte anonyme du sixième bureau. Le lendemain, 20 août, on commence à en discuter les vingt-quatre articles.

Des dix premiers, Target en fait cinq, que Mounier, au terme d'une séance épuisante, réduit à trois, ces trois premiers articles qui contiennent en substance tous les autres, et dont les deux mots principaux sont liberté et égalité. La méthode était trouvée : on allait suivre tout le projet du sixième bureau, article par article, et, à coups d'amendements, le transformer jusqu'au dernier.

UN des points les plus sensibles et les plus discutés fut la question de la liberté religieuse. Certains membres du clergé demandent que la religion soit considérée comme une base indiscutable de la Constitution. Leurs voix sont couvertes au nom de la tolérance. La Borde défend la neutralité : « J'avoue que je suis affligé de voir des chrétiens invoquer l'autorité civile pour une religion qui ne doit se maintenir que par la pureté de sa doctrine... » Mirabeau va plus loin : il ne faut pas parler de tolérance, car le mot implique déjà la tyrannie, « puisque l'existence de l'autorité qui a le pouvoir de tolérer atteste à la liberté de penser, par cela même qu'elle tolère, et qu'ainsi elle pourrait ne pas tolérer ».

L'intervention la plus remarquable dans ce débat fut celle de Rabaut Saint-Etienne. Ce pasteur du Désert, envoyé par Nîmes aux États généraux, s'était fait connaître par quelques publications, dont le Vieux Cévenol, où il retraçait l'histoire des protestants au XVIIIe siècle, et par la part qu'il avait prise auprès de La Fayette et de Malesherbes pour faire prendre par le roi l'édit de 1787 qui restituait quelques-uns de leurs droits aux protestants français, à commencer par l'état civil. La défense qu'il fit de la liberté des cultes, au cours de cette discussion du mois d'août, fut certainement un de ses plus beaux titres de gloire. Il évoque les limites de l'édit de 1787, « plus célèbre que juste », puisque les lois pénales pesant sur le culte réformé n'étaient pas abolies. Lui non plus ne voulait pas de la tolérance, mot qui implique l'idée avilissante de compassion ; il réclamait la liberté, qui doit être une pour tout le monde.

Rabaut ne parlait pas seulement pour les protestants, mais aussi pour les juifs : « Peux-tu vous représenter à-ou que les nations qui nous environnent font exception de ceux qui ne professent pas la religion du plus grand nombre. Nation française, vous n'êtes pas faite pour recevoir l'exemple, mais pour le donner ; mais si vous voulez imiter, imitez les Pennsylvaniens. Ils n'ont fait exception de personne. L'homme d'une religion quelconque a droit de jouir de tous les privilèges sacrés attachés à l'homme. » Et Rabaut de proposer l'article suivant : « Que nul homme ne peut être inquiété sur ses opinions religieuses, et que nul ne peut être troublé dans son culte. »

Cependant, sur la demande d'un prêtre, l'évêque de Lydda, la majorité vota l'amendement : « Pourvu que leur manifestation ne trouble point l'ordre public... Une minorité avait protesté bruyamment. Mirabeau, dans son journal, le Courrier de Provence, fit valoir qu'un gouvernement pourrait ainsi interdire la célébration publique du culte des non-catholiques. Il aurait pu

Article proposé par Sieyès et non retenu par les constituants : « Tout citoyen qui est dans l'impuissance de pourvoir à ses besoins ou qui ne trouve pas de travail a droit au secours de la société en se soumettant à ses ordres. »

ajouter : des catholiques aussi, mais personne n'imaginait encore l'État en guerre contre l'Église. Le principal péché commis : la liberté de conscience était proclamée, cependant que le catholicisme, contrairement aux vœux du clergé, n'était pas reconnu comme religion d'État. Cet article 10, ainsi que le suivant, consacré à la liberté d'expression, devait peser lourd par la suite dans le contentieux qui s'alourdit entre le pape et la Révolution. Avant que Pie VI ne condamne la Déclaration, l'évêque d'Amiens exprima ses réserves : « Il y a du danger, pour la religion et les bonnes mœurs, dans la liberté indéfinie de la presse. Combien la religion n'a-t-elle pas souffert des attaques que la licence des écrits lui a portées ! Combien le repos de la société n'a-t-il pas été compromis ! Combien de pères de famille peuvent être alarmés pour leurs enfants des mauvais principes de certains ouvrages... Je termine en proposant un amendement pour la conservation des mœurs et l'intégrité de la foi. »

AU total, le 26 août, le dernier des dix-sept articles de la Déclaration était voté. Par ce texte solennel, les constituants avaient affirmé ce qu'on appellera les « immortels principes » : la liberté, l'égalité, la propriété, la « sûreté » et la résistance à l'oppression, le droit de croire, de penser, d'exprimer ses convictions, la présomption d'innocence pour tout homme arrêté avant d'avoir été déclaré coupable, la séparation des pouvoirs... Toutefois, Sieyès avait prévu un autre article, que les constituants n'ont pas retenu, qui devait définir ce droit au travail de 1848, et qu'il avait ainsi rédigé :

« Tout citoyen qui est dans l'impuissance de pourvoir à ses besoins ou qui ne trouve pas de travail a droit au secours de la société en se soumettant à ses ordres. » Du même coup, on hésite à qualifier cette Déclaration de sublime, puisque le refus de l'addition proposée par Sieyès en marque littéralement la limite. Quoi qu'il en soit, ces articles qui ont fait le tour du monde ont plus œuvré pour le prestige de la France que tous les coups de canon de ses armées. En janvier 1988, selon un sondage

Sur France-Culture, à 19 h 30, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Mardi 16 août : « La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », avec Maurice Agulhon.

Mercredi 17 août : « Le veto, la droite et la gauche », avec René Rémond.

Par ce texte solennel, les constituants avaient affirmé ce qu'on appellera les « immortels principes » : la liberté, l'égalité, la propriété, la « sûreté » et la résistance à l'oppression, le droit de croire, de penser, d'exprimer ses convictions, la présomption d'innocence pour tout homme arrêté avant d'avoir été déclaré coupable, la séparation des pouvoirs.

SOFRES-Figaro Magazine, nos compatriotes eux-mêmes, interrogés sur les événements qui symbolisent le mieux, à leur avis, la Révolution, placent largement en tête la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Une controverse a eu lieu jadis sur ses origines intellectuelles. Un historien allemand, Jellinek, montre qu'elle était calquée sur diverses déclarations américaines, en particulier celle de l'état de Virginie, lesquelles s'inspiraient du droit public anglais, qui, lui-même, était redevable aux traités libéraux allemands. Emile Boutmy, fondateur de l'École libre des sciences politiques, défendit l'honneur français en faisant valoir la dette redevable par les déclarations d'outre-Atlantique aux philosophes français.

L'EXEMPLE américain, en tout cas, n'est guère contestable. Le rôle de La Fayette et les formules de son propre projet l'attestent. L'étude comparative des articles de la Déclaration française avec les divers articles des déclarations américaines antérieures est une autre manière de mesurer l'influence que s'exerça d'ouest en est, même si elle fut auparavant d'est en ouest. La différence entre la déclaration de Jefferson et celle des constituants français tient, nous dit Jacques Godechot, à la volonté de ceux-ci de poser des droits de valeur universelle là où leur modèle s'arrêtait à « l'expression de l'esprit américain ». Comme l'avait dit, le 8 août, Dupont de Nemours : « Il ne s'agit pas d'une déclaration des droits qui doit durer un jour. Il s'agit de la loi fondamentale des lois de notre nation et de celle des autres nations, qui doit durer autant que les siècles. »

La démarche de l'Assemblée était bien dans le style rationnel et dans l'ambition universaliste des philosophes. Avant de construire le nouvel État, on avait voulu énoncer les droits naturels qui devaient en être le fondement et le but. La Déclaration avait aussi une valeur pédagogique : en montrant aux hommes quels étaient leurs droits, par le seul fait qu'ils étaient des hommes, les constituants leur apprenaient à ne plus supporter ce qu'ils avaient supporté pendant des siècles. Le nouvel Évangile, une nouvelle Bonne Nouvelle était proclamée à toutes les nations. « Les anciens législateurs », dira Saint-Just, avaient tout fait pour la République, la France a tout fait pour l'homme.

Incroyable présomption, dira-t-on, que de vouloir parler au nom de l'humanité ! Et Joseph de Maistre dira avec le plus d'éloquence son scepticisme : « J'ai vu dans ma vie des Français, des Italiens, des Russes, etc. ; je sais même, grâce à Montesquieu, qu'on peut être Persan ; mais quant à l'homme, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie ; s'il existe, c'est bien à mon insu. » Cette prétention à l'universel, cette ambition humaniste était pourtant ce qui rendait la Révolution française non seulement unique, mais dangereuse pour tous les despotes : elle se faisait non point contre des personnes, contre un tyran abhorré, mais au nom de principes audibles sous toutes les latitudes. La contagion était à redouter. L'événement, dira Kam, était trop grand, trop « lié aux intérêts de l'humanité », pour que, la Révolution française eût-elle échoué, son exemple ne reste pas gravé dans la mémoire des peuples.

Demain : le veto, la droite et la gauche (août-septembre 1789.)

La si... L'OLP forme un gouvern... et proclame d'un E...

Le... d'un... L'OLP se... Kadd... indépend... av... sentimen... L'OLP... d'un... se...

Le... d'un... L'OLP se... Kadd... indépend... av... sentimen... L'OLP... d'un... se...

Le... d'un... L'OLP se... Kadd... indépend... av... sentimen... L'OLP... d'un... se...

Le... d'un... L'OLP se... Kadd... indépend... av... sentimen... L'OLP... d'un... se...

Le... d'un... L'OLP se... Kadd... indépend... av... sentimen... L'OLP... d'un... se...

Le... d'un... L'OLP se... Kadd... indépend... av... sentimen... L'OLP... d'un... se...

Le... d'un... L'OLP se... Kadd... indépend... av... sentimen... L'OLP... d'un... se...

La situation dans les territoires occupés et les débats au sein de la centrale palestinienne

L'OLP formerait le mois prochain un gouvernement provisoire et proclamerait l'indépendance d'un Etat palestinien

La double éventualité d'une prochaine proclamation par l'OLP de l'indépendance d'un Etat palestinien et de la formation d'un gouvernement provisoire semble se préciser. L'agence officielle égyptienne « Middle East News » a diffusé, lundi 15 août, un document, dont elle dit avoir eu copie, et qui résume les projets de l'OLP dans ce domaine. Selon ce texte, l'OLP formerait le mois prochain un gouvernement provisoire en Cisjordanie avec Yasser Arafat à sa tête et proclamerait l'indépendance d'un Etat palestinien, dont Jérusalem serait la capitale.

« Le gouvernement provisoire, précise ce document, aurait deux axes, l'un en exil, l'autre sur le sol palestinien. Tous les membres du comité exécutif de l'OLP seraient considérés comme membres de ce gouvernement. M. Arafat serait chef de l'Etat et M. Kaddoumi, ministre des affaires étrangères. La proclamation de l'indépendance serait faite une semaine avant la réunion à Alger, en septembre, du Conseil national palestinien » (1) (le parlement en exil des Palestiniens).

Dans une autre dépêche datée d'Amman, l'agence égyptienne précise que « Arafat annoncerait la formation d'un Etat palestinien au cours d'une allocution en septembre devant le parlement européen de Strasbourg ». Toujours selon l'agence égyptienne, l'OLP « travaillerait dans les territoires occupés sous administration provisoire chargée des affaires de la vie quotidienne : santé, éducation, police, industrie, agriculture, etc. ». En outre, indique l'agence, « le gouvernement provisoire déclarera, au nom de l'OLP, qu'il est prêt à former une délégation comprenant des personnalités de l'intérieur et de l'extérieur des territoires, afin d'ouvrir des négociations pour un règlement final du conflit avec Israël ».

Ces suites de l'agence égyptienne ont coïncidé lundi avec le séjour au Caire d'une délégation de l'OLP conduite par M. Mahmoud Abbas (Abou Mazan), membre du comité

(Suite de la première page.)

Pour l'instant, l'OLP n'a accompli aucun geste décisif. Un tel geste, au demeurant, ne pourrait prendre toute sa force qu'une fois avalisé par le CNP. Il reste que ses dirigeants font assaut de déclarations qui laissent espérer un proche « aggiornamento ». Le roi Hussein fut l'accoucheur de ces changements. En renonçant le 31 juillet à son ancestral revendication sur la Cisjordanie, le souverain hachémite a lancé à l'OLP un défi formidable, mais au fond salutaire. En faisant de la rive occidentale du Jourdain un « bien sans maître », il a créé un vide juridique et politique que tout incite l'OLP à combler.

L'un des pires ennemis de l'OLP, le général israélien Ariel Sharon, l'a si bien compris qu'il exhorta aussitôt son premier ministre à annexer de jure le territoire occupé depuis vingt ans. Mais M. Shamir n'est pas prêt, en cette période électorale, à prendre une décision, certes obère à son cœur, mais qui l'obligerait à se défaire du seul atout de la droite israélienne, l'offre d'autonomie prévue par les accords de Camp David. En se retirant du jeu, Hussein permet donc à l'OLP de reprendre l'initiative qui lui avait largement échappé depuis décembre et de récolter enfin le capital politique de l'intifada. Il l'oblige aussi à préciser son cap.

Dépêché par la détermination des révoltes palestiniennes, forte de son prestige retrouvé lors du sommet arabe d'Alger en juin, l'OLP avait à choisir entre la surenchère et l'apaisement. Elle a préféré cette seconde attitude. En mettant l'OLP devant ses responsabilités, le roi Hussein l'a contraint à un pas de plus à la modération et à l'efficacité, même si n'a fait que précipiter une évolution perceptible depuis plusieurs mois. Encore faudrait-il, pour convaincre, que l'OLP renonce d'abord à son traditionnel langage - modéré pour l'Occident, radical à l'intention de ses troupes - ou à son langage codé, qu'elle abandonne l'équivoque et l'ambiguïté long-temps indigestes au maintien de sa unité de façade et à la survie politique de son chef.

Quatre chapitres

L'évolution concerne, pour l'essentiel, quatre chapitres : la reconnaissance de l'existence d'Israël, la charte nationale palestinienne, la déclaration d'indépendance, la formation d'un gouvernement en exil ou provisoire.

1. - La reconnaissance d'Israël. C'est depuis toujours l'une des pierres d'achoppement du conflit israélo-arabe. Yasser Arafat a bien résumé sur ce point la position ancienne de l'OLP dans une interview au *New York Times* (mars 1984) : « Je n'ai qu'une carte, les réactions d'Israël. Je ne l'abandonnerai que si j'obtiens quelque chose de substantiel en retour. Je ne suis pas Sadate. Lui s'est suicidé. Je dois être prudent. Le droit à l'existence et à la sécurité d'Israël fut consacré par la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU (22 novembre 1967), texte rejeté par le monde arabe, mais auquel se référaient les plans de paix ultérieurs. Il fut implicitement reconnu par le plan arabe de Fatah (septembre 1968).

Parce qu'elle avait pour raison d'être le droit des Palestiniens à l'autodétermination, - donc à un Etat, - l'OLP a toujours refusé que le conflit israélo-palestinien fût

réduit, comme dans la résolution 242, à un simple problème de réfugiés. « Reconnaître 242 est une absurdité, disaient ses responsables. Comment pourrions-nous reconnaître un texte qui ne nous reconnaît pas ? ». Plus tard, l'OLP entreprit l'ambiguïté en acceptant un bloc toutes les résolutions de l'ONU consacrées au conflit, dont certaines, comme celle assimilant le sionisme au racisme (11 novembre 1975), revenaient à vider la 242 de sa substance.

Début juin, il y eut du nouveau. Proche conseiller de M. Arafat, M. Bassam Abou Charif a clarifié les choses, en six propositions (le Monde du 1er juillet). « L'OLP soutient et accepte les résolutions 242 et 338. Ce qui l'empêche de dire qu'elle les accepte sans réserve n'est pas ce qui est dans les résolutions, mais ce qui n'y est pas. Elles ne comportent aucune mention des droits nationaux du peuple palestinien. ». Autrement dit, pour l'OLP, la résolution 242 est acceptable, voire nécessaire, mais pas suffisante.

Dans sa récente interview au *Journal du dimanche*, M. Salah Khalaf, alias Abou Iyad, numéro deux de l'OLP, assure que celle-ci « a naturellement » l'intention de reconnaître l'Etat d'Israël (le Monde du 16 août). Mais le dirigeant s'appuie sur un texte antique, la résolution 181 relative au partage de la Palestine adoptée par l'ONU le 29 septembre 1947. Il invoque ce texte car, dit-il, « c'est la seule décision prise par les Nations unies qui nous donne le droit de créer un Etat palestinien ». Tout en se défendant de revendiquer « les frontières » que cette résolution mentionne.

Il n'est bien sûr pas indifférent que la reconnaissance explicite de l'Etat d'Israël émane de l'adjoint direct de Yasser Arafat, un homme tenu de surcroît pour un « dur » du Fatah. Une réserve toutefois : c'est le même Abou Iyad qui, en juin, dans un langage de mesure fin à son badinage politique et à ses déclarations dévotionnelles. « L'initiative du roi Hussein suffit à expliquer que Abou Iyad ait, en deux mois, rallié la ligne modérée » d'Abou Charif ?

2. - La Charte nationale palestinienne adoptée en 1968 par l'OLP comme « loi fondamentale » et renouée en 1968, elle déclare notamment : « Le partage de la Palestine en 1947 et la création de l'Etat d'Israël sont nuls et non avenue » (article 19) et « la prétention à un lien historique ou spirituel entre les juifs et la Palestine ne correspond pas aux réalités historiques » (article 20). Autrement dit, l'Etat d'Israël doit être rayé de la carte. Ces postulat nihilistes sont brandis de longue date par Israël comme des arguments majeurs justifiant à ses yeux le refus de tout dialogue avec l'OLP.

Reconnaître l'existence d'Israël suppose forcément pour l'OLP l'abandon que si l'obtient quelque chose de substantiel en retour. Je ne suis pas Sadate. Lui s'est suicidé. Je dois être prudent. Le droit à l'existence et à la sécurité d'Israël fut consacré par la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU (22 novembre 1967), texte rejeté par le monde arabe, mais auquel se référaient les plans de paix ultérieurs. Il fut implicitement reconnu par le plan arabe de Fatah (septembre 1968).

Parce qu'elle avait pour raison d'être le droit des Palestiniens à l'autodétermination, - donc à un Etat, - l'OLP a toujours refusé que le conflit israélo-palestinien fût

réduit, comme dans la résolution 242, à un simple problème de réfugiés. « Reconnaître 242 est une absurdité, disaient ses responsables. Comment pourrions-nous reconnaître un texte qui ne nous reconnaît pas ? ». Plus tard, l'OLP entreprit l'ambiguïté en acceptant un bloc toutes les résolutions de l'ONU consacrées au conflit, dont certaines, comme celle assimilant le sionisme au racisme (11 novembre 1975), revenaient à vider la 242 de sa substance.

Début juin, il y eut du nouveau. Proche conseiller de M. Arafat, M. Bassam Abou Charif a clarifié les choses, en six propositions (le Monde du 1er juillet). « L'OLP soutient et accepte les résolutions 242 et 338. Ce qui l'empêche de dire qu'elle les accepte sans réserve n'est pas ce qui est dans les résolutions, mais ce qui n'y est pas. Elles ne comportent aucune mention des droits nationaux du peuple palestinien. ». Autrement dit, pour l'OLP, la résolution 242 est acceptable, voire nécessaire, mais pas suffisante.

Dans sa récente interview au *Journal du dimanche*, M. Salah Khalaf, alias Abou Iyad, numéro deux de l'OLP, assure que celle-ci « a naturellement » l'intention de reconnaître l'Etat d'Israël (le Monde du 16 août). Mais le dirigeant s'appuie sur un texte antique, la résolution 181 relative au partage de la Palestine adoptée par l'ONU le 29 septembre 1947. Il invoque ce texte car, dit-il, « c'est la seule décision prise par les Nations unies qui nous donne le droit de créer un Etat palestinien ». Tout en se défendant de revendiquer « les frontières » que cette résolution mentionne.

Il n'est bien sûr pas indifférent que la reconnaissance explicite de l'Etat d'Israël émane de l'adjoint direct de Yasser Arafat, un homme tenu de surcroît pour un « dur » du Fatah. Une réserve toutefois : c'est le même Abou Iyad qui, en juin, dans un langage de mesure fin à son badinage politique et à ses déclarations dévotionnelles. « L'initiative du roi Hussein suffit à expliquer que Abou Iyad ait, en deux mois, rallié la ligne modérée » d'Abou Charif ?

2. - La Charte nationale palestinienne adoptée en 1968 par l'OLP comme « loi fondamentale » et renouée en 1968, elle déclare notamment : « Le partage de la Palestine en 1947 et la création de l'Etat d'Israël sont nuls et non avenue » (article 19) et « la prétention à un lien historique ou spirituel entre les juifs et la Palestine ne correspond pas aux réalités historiques » (article 20). Autrement dit, l'Etat d'Israël doit être rayé de la carte. Ces postulat nihilistes sont brandis de longue date par Israël comme des arguments majeurs justifiant à ses yeux le refus de tout dialogue avec l'OLP.

Reconnaître l'existence d'Israël suppose forcément pour l'OLP l'abandon que si l'obtient quelque chose de substantiel en retour. Je ne suis pas Sadate. Lui s'est suicidé. Je dois être prudent. Le droit à l'existence et à la sécurité d'Israël fut consacré par la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU (22 novembre 1967), texte rejeté par le monde arabe, mais auquel se référaient les plans de paix ultérieurs. Il fut implicitement reconnu par le plan arabe de Fatah (septembre 1968).

Parce qu'elle avait pour raison d'être le droit des Palestiniens à l'autodétermination, - donc à un Etat, - l'OLP a toujours refusé que le conflit israélo-palestinien fût

réduit, comme dans la résolution 242, à un simple problème de réfugiés. « Reconnaître 242 est une absurdité, disaient ses responsables. Comment pourrions-nous reconnaître un texte qui ne nous reconnaît pas ? ». Plus tard, l'OLP entreprit l'ambiguïté en acceptant un bloc toutes les résolutions de l'ONU consacrées au conflit, dont certaines, comme celle assimilant le sionisme au racisme (11 novembre 1975), revenaient à vider la 242 de sa substance.

Début juin, il y eut du nouveau. Proche conseiller de M. Arafat, M. Bassam Abou Charif a clarifié les choses, en six propositions (le Monde du 1er juillet). « L'OLP soutient et accepte les résolutions 242 et 338. Ce qui l'empêche de dire qu'elle les accepte sans réserve n'est pas ce qui est dans les résolutions, mais ce qui n'y est pas. Elles ne comportent aucune mention des droits nationaux du peuple palestinien. ». Autrement dit, pour l'OLP, la résolution 242 est acceptable, voire nécessaire, mais pas suffisante.

Dans sa récente interview au *Journal du dimanche*, M. Salah Khalaf, alias Abou Iyad, numéro deux de l'OLP, assure que celle-ci « a naturellement » l'intention de reconnaître l'Etat d'Israël (le Monde du 16 août). Mais le dirigeant s'appuie sur un texte antique, la résolution 181 relative au partage de la Palestine adoptée par l'ONU le 29 septembre 1947. Il invoque ce texte car, dit-il, « c'est la seule décision prise par les Nations unies qui nous donne le droit de créer un Etat palestinien ». Tout en se défendant de revendiquer « les frontières » que cette résolution mentionne.

Il n'est bien sûr pas indifférent que la reconnaissance explicite de l'Etat d'Israël émane de l'adjoint direct de Yasser Arafat, un homme tenu de surcroît pour un « dur » du Fatah. Une réserve toutefois : c'est le même Abou Iyad qui, en juin, dans un langage de mesure fin à son badinage politique et à ses déclarations dévotionnelles. « L'initiative du roi Hussein suffit à expliquer que Abou Iyad ait, en deux mois, rallié la ligne modérée » d'Abou Charif ?

2. - La Charte nationale palestinienne adoptée en 1968 par l'OLP comme « loi fondamentale » et renouée en 1968, elle déclare notamment : « Le partage de la Palestine en 1947 et la création de l'Etat d'Israël sont nuls et non avenue » (article 19) et « la prétention à un lien historique ou spirituel entre les juifs et la Palestine ne correspond pas aux réalités historiques » (article 20). Autrement dit, l'Etat d'Israël doit être rayé de la carte. Ces postulat nihilistes sont brandis de longue date par Israël comme des arguments majeurs justifiant à ses yeux le refus de tout dialogue avec l'OLP.

Reconnaître l'existence d'Israël suppose forcément pour l'OLP l'abandon que si l'obtient quelque chose de substantiel en retour. Je ne suis pas Sadate. Lui s'est suicidé. Je dois être prudent. Le droit à l'existence et à la sécurité d'Israël fut consacré par la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU (22 novembre 1967), texte rejeté par le monde arabe, mais auquel se référaient les plans de paix ultérieurs. Il fut implicitement reconnu par le plan arabe de Fatah (septembre 1968).

Parce qu'elle avait pour raison d'être le droit des Palestiniens à l'autodétermination, - donc à un Etat, - l'OLP a toujours refusé que le conflit israélo-palestinien fût

Asie

CORÉE DU SUD

L'opposition demande aux étudiants de suspendre leurs manifestations

Les Etats-Unis ont approuvé, dès lundi 15 août, la proposition du président Roh Tae Woo de reconnaître le plus rapidement le dictateur Kim Il Sung (le Monde du 16 août). Le même jour, quatre mille étudiants de Séoul se sont violemment heurtés aux forces de l'ordre, alors qu'ils tentaient de marcher vers Pannunjon - sur la ligne démilitarisée séparant les deux Corées - pour rencontrer leurs camarades venus de Pyongyang. Les affrontements ont été extrêmement violents, et mille deux cent quatre-vingt-six étudiants ont été arrêtés.

Ces manifestations lassent l'opinion publique sud-coréenne. Les trois partis d'opposition se sont joints au gouvernement pour demander aux étudiants radicaux de suspendre leur marche et de faire en sorte que les prochains Jeux olympiques se déroulent dans une atmosphère paisible.

Le Parti pour la paix et la démocratie de M. Kim Dae Jung les a mis en garde contre le risque de voir les « faucons » du régime en tirer argument pour réprimer l'opposition.

« Le parti ne peut rester sans réagir en voyant les étudiants tomber dans le piège tendu par les faucons de la dictature, risquant ainsi de mettre en danger les forces démocratiques », a déclaré M. Kim Dae Jung.

AFGHANISTAN

Sévère mise en garde de Moscou et de Kaboul au Pakistan

Le jour même de la fin du retrait d'Afghanistan de la majorité des corps expéditionnaires soviétiques le 15 août - en conformité avec l'accord de Genève - le porte-parole du département des Affaires étrangères soviétique a déclaré que les Etats-Unis n'avaient aucun indice « qui suggérerait que les Soviétiques ne sont pas en train de se retirer ou de ne pas respecter le calendrier. Nous avons les preuves d'un départ accéléré au cours des dernières semaines, et tout est et le sud du pays semble maintenant libre de troupes soviétiques », a-t-il ajouté.

D'autre part, l'agence Tass a publié lundi une déclaration du gouvernement soviétique affirmant « avec fermeté que la poursuite par le Pakistan de sa ligne obstructionniste à l'égard de l'accord de Genève n'est plus tolérable. Dans ce cas, l'URSS se réserve le droit de prendre des mesures dictées par la situation ». Ce texte estime que les Nations unies « pourront jouer un rôle constructif important en ce qui concerne le règlement politique » du problème afghan.

De Moscou où il se trouve, le chef de la diplomatie afghane a repris les accusations soviétiques contre Islamabad. « Une chose doit être claire pour les Pakistanaïs », a affirmé M. Abdoul Wakil, « cela ne peut pas continuer ainsi indéfiniment ».

Parmi les « violations » pakistanaïses de l'accord de Genève, il a cité les livraisons d'armes et l'aide militaire à la résistance, l'installation au Pakistan d'un « gouvernement provisoire de la soi-disant Alliance islamique », les préparatifs de la formation d'une armée régulière moudjahidite.

A Kaboul, le président Najibullah a affirmé lundi au cours d'une conférence de presse qu'il n'avait pas l'intention de démissionner. Il a rejeté l'idée selon laquelle quitter son poste « pourrait faciliter un règlement en Afghanistan. Nous devons chercher d'autres solutions pour parvenir à un règlement », a-t-il ajouté. Le chef du régime soviétique a reconnu que la situation demeurerait « très complexe » à Kanduz, ville reprise récemment à la résistance, et que les tirs de roquettes contre Kaboul s'étaient intensifiés.

Enfin, le frère de M. Najibullah, M. Siddiquallah, qui a fui Kaboul et demandé asile aux Etats-Unis, a déclaré lundi à Peshawar qu'il avait été kidnappé en 1981 en RFA et « obligé de travailler dans une banque afghane ». Il a accusé son frère d'avoir empoisonné sa femme et organisé le meurtre de son père, en raison de son opposition au communisme. (AFP, Reuters, UPI).

Divergences au sein de la résistance

Le chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), M. Georges Habbache, a affirmé lundi à Damas que « la création d'un Etat palestinien indépendant ne signifie pas et ne pourrait signifier la reconnaissance de l'entité de l'ennemi sioniste sur le sol de Palestine ». Il répondait ainsi à M. Salah Khalaf (Abou Iyad), numéro deux de l'OLP, qui a indiqué dans une interview du *Journal du dimanche*, que l'OLP avait l'intention de reconnaître l'Etat d'Israël (le Monde du 16 août). Pour M. Habbache, « relever le défi jordanien, né de la rupture le 31 juillet par la Jordanie de ses liens avec la Cisjordanie, ne signifie pas fournir des concessions gratuites à l'ennemi sioniste. Nous ne le faisons pas face au régime jordanien, il faut aussi ne pas le faire vis-à-vis d'Israël ».

Le Front populaire de libération de la Palestine (commandement général) « FPLP-CG de M. Ahmad Jibril » a lui aussi critiqué, lundi, les déclarations de M. Abou Iyad. Pour le FPLP-CG, ces propos « ne représentent pas le point de vue de la révolution palestinienne ». « Ses déclarations ne laissent aucun doute sur son dévotionisme ni sur sa volonté de brader la question palestinienne et constituent un complot contre le soulèvement victorieux de notre peuple ».

Le Fatah-Conseil révolutionnaire (d'Abou Nidal), a, enfin, qualifié la position d'Abou Iyad de « traître et destructrice ». (UPI, AFP.)

(1) M. Abou Charif, conseiller de M. Arafat, a affirmé, pour sa part, que la réunion du CNP aurait lieu à Alger dans la dernière semaine du mois d'août.

Maintien du couvre-feu total à Gaza

Le couvre-feu total imposé depuis dimanche par l'armée israélienne aux quelque 700 000 habitants palestiniens de la bande de Gaza restait en vigueur mardi matin 16 août. Le maintien de cette mesure très stricte n'a pas empêché de nouveaux affrontements entre des manifestants et l'armée qui ont fait lundi deux blessés dans le camp de réfugiés de Jabalia. En Cisjordanie, un Palestinien de vingt-deux ans a été tué lundi à Tulkarem et deux autres, âgés de quatorze et dix-huit ans, blessés à Naplouse et dans un camp proche de Ramallah.

Aux cours d'une visite à Gaza, le ministre israélien de la Défense, M. Itzhak Rabin, a déclaré que le couvre-feu visait « à réduire le niveau de violence et à contourner les plans des comités populaires (palestiniens) qui prétendent se substituer à l'administration israélienne ». Estimant que les manifestations de dimanche avaient été le fait des « mouvements islamistes extrémistes dont l'influence dans ce territoire est au moins aussi importante que celle de l'OLP », M. Rabin a ajouté : « Jamais nous ne céderons à la violence. Nous y

répondrons par la force. Les habitants de Gaza doivent se rendre compte que lancer des cocktails Molotov et dresser des barricades ne les mèneront nulle part ».

Selon des sources militaires israéliennes, c'est la mort de deux ouvriers palestiniens originaires de Gaza, brûlés vifs dans la nuit du 8 au 9 août dans l'incendie criminel de la cabane où ils logeaient près de Tel-Aviv (le Monde daté 14-15 août) qui a déclenché cette nouvelle flambée de violence. Un troisième ouvrier, grièvement brûlé, est mort dans la nuit de lundi à mardi.

D'autre part, six Israéliens dont un bébé ont été blessés par l'explosion d'une bouteille incendiaire alors qu'ils circulaient dans leur voiture en direction de l'implantation juive de Gush-Katif, dans la bande de Gaza. Enfin, un détenu palestinien s'est pendu dimanche dans sa cellule de la prison de Dheiriyra, au sud de Hébron. Le prisonnier, âgé de vingt et un ans, avait été arrêté il y a deux mois, et, affirme-t-on de sources palestiniennes, sévèrement battu au cours de ses interrogatoires. (AFP, Reuters.)

Le conflit du Golfe

« Une guerre diplomatique est aussi dangereuse qu'un affrontement armé » déclare le chef de l'Etat iranien

Le président irakien Saddam Hussein s'est entretenu le lundi soir 15 août, à Bagdad, avec le roi Hussein de Jordanie, qui l'a félicité de la « victoire irakienne » et du cessez-le-feu avec l'Iran. Le souverain jordanien a souligné que « la victoire de l'Irak se répèrera de manière positive sur toute la nation arabe et renforcera ses capacités face à son ennemi commun ».

De son côté, le chef de l'Etat iranien, M. Ali Khameneï, a estimé, lundi, qu'une guerre diplomatique « n'est pas moins dangereuse qu'un affrontement armé ». M. Ali Khameneï a également déclaré que l'Iran doit demeurer en position de force pendant les négociations de paix afin de garantir leur succès. « Dieu nous garde d'un affaiblissement de notre

puissance défensive, car l'ennemi, qui ne connaît que le langage de la violence, n'hésiterait pas à dresser des obstacles susceptibles de conduire les pourparlers à une impasse », a ajouté M. Khameneï. Selon Radio-Téhéran, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Velayati, a souligné lundi que son pays entretenait des relations « stratégiques » avec la Syrie et la Libye.

Le général yougoslave Slavko Jovic, chef des observateurs de l'ONU chargés de veiller à l'application du cessez-le-feu, prévu pour le samedi 20 août, était attendu mardi 16 août en Irak. M. Jovic disposera de deux quartiers généraux, l'un à Bagdad et l'autre à Téhéran.

L'Assemblée générale des Nations unies devait se réunir mardi, en session spéciale à New York, pour approuver les crédits nécessaires au fonctionnement du groupe d'observateurs militaires (GOMNU) qui doit être déployé entre les deux pays à compter du cessez-le-feu. Ces dépenses sont évaluées à 75,6 millions de dollars pour les six premiers mois.

Enfin, M. Hans-Dietrich Genscher, chef de la diplomatie allemande, a évoqué, lundi, à Francfort, avec M. Larjani, vice-ministre iranien des affaires étrangères, le sort de l'otage ouest-allemand au Liban, M. Rudolf Cordes. M. Larjani s'est déclaré « plus optimiste qu'apparemment » à ce sujet. (AFP, Reuters.)

Demain : le veto, la droite et la gauche août-septembre 1989.

Europe

PORTUGAL : la révision de la Constitution

En avant toute pour l'Europe de 1992

La révision de la Constitution de 1976, dernier grand héritage de la révolution des œillets, fait l'objet, depuis plusieurs mois déjà, au Portugal, d'âpres marchandages entre les formations politiques, principalement entre le Parti social-démocrate du premier ministre, M. Cavaco Silva, et le Parti socialiste. Cette révision, qui devrait dominer la prochaine rentrée parlementaire, illustre la volonté de la nouvelle génération au pouvoir de tirer au trait sur le passé pour se consacrer entièrement à la préparation du grand marché européen de 1992.

LISBONNE de notre envoyé spécial

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage. Malgré le bras de fer qui oppose le premier ministre aux socialistes sur la réforme de la Constitution, dernier avatar de la révolution des œillets, cette interruption de l'été tombe à pic pour permettre à M. Cavaco Silva de fêter sereinement le premier anniversaire de la majorité absolue conquis par sa formation, le Parti social-démocrate, aux législatives du 19 juillet 1987.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée. Cessant de s'abandonner aux délices des débats idéologiques, le Portugal de 1988 entend se consacrer tout entier à son développement. Après avoir mené avec succès les négociations sur l'entrée de son pays dans le Marché commun lors de son premier gouvernement minoritaire, M. Cavaco Silva regarde l'avenir avec confiance. Il dispose pour les prochaines années d'une majorité stable et peut compter sur d'importantes aides de la CEE pour mener à bien la modernisation du pays.

Tout reste à faire

L'ascension météorique de cet ancien professeur d'économie, surgi de l'anonymat de l'université pour prendre la tête, en 1985, du Parti social-démocrate et quelques mois plus tard celle du gouvernement, symbolise assez bien le nouveau paysage politique portugais. On ne peut qu'être frappé à Lisbonne par la jeunesse de tous les dirigeants actuels, aussi bien dans les partis que dans les milieux d'affaires. « La révolution a brisé deux générations », constate M. José Amarel, trente-deux ans, conseiller du président de la République, M. Mario Soares, pour les questions européennes, et membre du directeur d'une des nouvelles banques privées portugaises. « Celle de l'ancien régime a quitté le pays ou s'est retirée des affaires. Quant à la génération de 1974, elle a perdu sa place avec la stabilisation, quand on est passé aux choses sérieuses, à la gestion ».

Cette constatation vaut pour tous les bords. A droite, la prise de pouvoir de M. Silva au sein du PSD, principale formation conservatrice du pays, s'est accompagnée de la mise à l'écart des anciens cadres du parti. Parallèlement, une nouvelle classe de dirigeants d'entreprises faisait son apparition dans l'industrie et les milieux d'affaires. Dans la gauche non communiste, l'échec de l'ancien président de la République, le général Eanes, aux élections de 1987, a brisé les espoirs des derniers nostalgiques d'un socialisme à la portugaise. Sous la direction de son jeune secrétaire général, M. Constanção, lui aussi économiste de formation, le PSD peut légitimement nourrir l'espoir de réunir les restes du Parti rénovateur démocratique du général Eanes pour créer un parti fort, aligné sur les autres formations socialistes de l'Europe du Sud.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992. « Le débat fondamental aujourd'hui », résume José Amarel, c'est 92 et l'ouverture de la société portugaise. « Dans aucun autre pays européen peut-être ce défi n'est autant perçu comme une chance malgré les énormes difficultés prévisibles. Sorties du ghetto — politique, économique, culturel — dans lequel le salazarisme avait enfermé le pays, les jeunes générations portugaises réclament leur place dans l'Europe qu'ils voient naître. Même l'Espagne, longtemps considérée comme l'épave vauté par excellence, redevient le

partenaire naturel avec lequel se mesurer sans complexe.

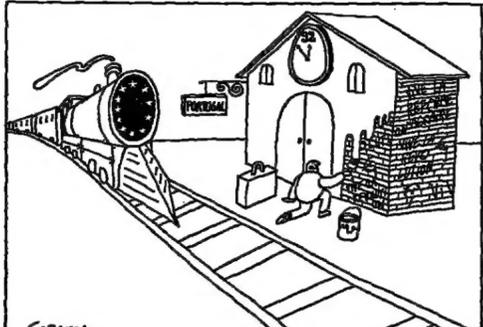
De la réforme du système éducatif, qui n'assure que trois à quatre ans de scolarité aux trois quarts des enfants, à celle du système de protection sociale : de la construction des infrastructures à la création d'un système bancaire moderne ; de l'industrialisation à la modernisation d'une agriculture presque moyennégée, tout est pourtant à faire.

Les fameux azulejos qui tapissent les façades des immeubles de Lisbonne témoignent d'une époque plus rutilante. Les charmes de la capitale portugaise ne peuvent cacher le laisser-aller de ces dernières années dans l'entretien de la ville. Si les entreprises s'arrachent à prix d'or les trop rares techniciens, les trois

d'électronique, comme Grundig, ont développé, ces dernières années, leurs opérations au Portugal. Tout le monde paraît néanmoins s'accorder avec le vice-président de l'Association de l'industrie portugaise, M. Omar Karim, l'un des jeunes loups du patronat, sur le danger qu'il y aurait pour le Portugal de « devenir le manufacturier de l'Europe ».

Un « Thatcher lusitanien »

Tant de défis à relever en même temps et dans une période aussi courte rendent assurément difficile le choix des priorités. Il en résulte dans le programme gouvernemental un flou que tente d'exploiter l'opposition et dans lequel certains intel-



favorable, le premier ministre s'est cependant heurté ces derniers mois à deux obstacles de taille : la Constitution, dont le contenu actuel est aux antipodes de sa pensée, mais aussi le président de la République, le socialiste Mário Soares. Malgré une cohabitation jusque-là harmonieuse, celui-ci n'entendait pas sans doute laisser toute latitude à son premier ministre. Saisi à sa demande, le tribunal constitutionnel a obligé le gouvernement à revoir son projet de réforme du droit du travail — auquel les syndicats reprochaient d'être trop favorable au patronat — maître de licenciement. Le projet de réforme agricole, adopté en juillet par le Parlement, pourrait bien connaître le même sort. Destinée à régler le statut des unités collectives de production, il revenait en fait à leur disparition quasi totale. Si celles-ci ne gèrent plus que 300 000 hectares, contre 1,3 million au début de la réforme agraire promulguée par le mouvement des capitaines influencé du Parti communiste, elles n'en constituent pas moins, par la droite, un symbole à faire disparaître.

La réforme de la Constitution

La nécessité d'une réforme de la Constitution, qui tire définitivement un trait sur le passé, s'est contestée par personne. Les socialistes eux-mêmes avaient déjà commencé en 1982 par une première révision qui retirait au Mouvement des forces armées sa tutelle sur la jeune démocratie et instituait le suffrage universel comme source unique du pouvoir. Dans sa forme actuelle, la Loi fondamentale continue cependant d'affirmer que l'objet de la démocratie portugaise est « d'assurer la transition vers le socialisme en créant les conditions nécessaires à l'exercice démocratique du pouvoir par les classes laborieuses », ou encore que l'Etat a parmi ses tâches fondamentales de « socialiser les moyens de production et la richesse selon des formules adaptées aux caractéristiques de l'actuelle période historique ». La Constitution prévoit notamment l'irréversibilité des nationalisations décidées après 1974, l'interdiction des lock-out, le contrôle des commissions ouvrières sur la gestion des entreprises, l'expropriation des grandes propriétés agricoles, etc. Même M. Alvaro Cunhal, le chef historique du Parti communiste portugais, reconnaît en privé que certaines de ces dispositions ne sont peut-être plus tout à fait adaptées au goût du jour.

Toute réforme de la Constitution exige cependant une majorité des deux tiers du Parlement. Lors de leurs 22^es élections de 1987, les socialistes disposent d'une minorité de blocage qu'ils comptent bien monnayer. Prêtant notamment à M. Cavaco Silva l'intention d'instaurer un système majoritaire à la britannique qui assurerait pour longtemps, compte tenu de la place qu'occupe à gauche le Parti communiste, la prééminence du Parti social-démocrate, ils exigent que toute modification soit soumise à l'approbation des deux tiers du Parlement.

S'ils ont voté contre les projets de loi élaborés par le PSD, les critiques des socialistes portent cependant davantage sur la forme que sur le fond. Tout en reprochant à la politique gouvernementale de favoriser une clientèle ultra-libérale, ils ne remettent pas en question la nécessité de réformes de structures qu'ils jugent eux-mêmes indispensables, comme le reconnaît M. Constanção, pour mettre le Portugal à l'heure européenne. Déclenchée par ses débats idéologiques, puis occupée à gérer le marasme dans lequel la chute de l'empire colonial et les premières décisions économiques de la révolution avaient plongé le pays, la gauche n'avait curieusement jamais, lorsqu'elle était elle-même au pouvoir, ni le loisir ni la volonté de s'attaquer à ces réformes qu'il appartenait maintenant à ses adversaires de réaliser.

Premier ministre à trois reprises, le président Soares en convient. Mais il n'en défend pas moins son bilan. « Ce qui reste, souligne-t-il, c'est la démocratie, la liberté, la décolonisation. Nous avons réussi une révolution démocratique. De la révolution communiste, il ne reste rien. » Aujourd'hui, ajoute-t-il, « le fleuve a regagné son lit ».

En la tête de l'Etat en 1985, le président se voit volontiers aujourd'hui investi du rôle de garant de cette « stabilisation ». Rencontrant le premier ministre une fois par semaine, recevant beaucoup, il a pris pour habitude de déplacer à intervalles réguliers sa présidence dans toutes les régions du pays pour se mettre à l'écoute des gens.

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Dubcek pourrait être autorisé à se rendre en Italie

Les autorités tchécoslovaques examinent actuellement « d'un œil favorable » une demande d'autorisation de sortie du territoire déposée par M. Alexandre Dubcek, le leader du « printemps de Prague », à indiqué, lundi 15 août, un porte-parole du gouvernement à Prague.

M. Dubcek a été invité en septembre en Italie pour y recevoir un diplôme de docteur honoris causa à l'université de Bologne. Selon des sources italiennes, il s'est déjà vu attribuer un visa italien, après avoir obtenu récemment un passeport tchécoslovaque.

Le délai maximum d'examen de la demande de sortie du territoire est en principe de trente jours, mais « il est clair que le cas de M. Dubcek pose un problème particulier, qui est examiné au plus haut niveau », a ajouté le porte-parole. L'ancien secrétaire général, qui est âgé de soixante-six ans, n'est parti de son pays depuis 1970.

Par ailleurs, M. Jiri Hajek, ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie en 1968, a été brièvement interpellé avec son épouse la semaine dernière, alors qu'il accompagnait un journaliste norvégien à Bratislava pour y rencontrer M. Dubcek. Selon le journaliste du *Stavanger Aftenblad*, un « comité d'accueil » attendait les trois voyageurs à la gare de Bratislava. « Hajek et sa femme ont été emmenés par la police pendant plusieurs heures, et moi, j'ai dû attendre sur le quai, flanqué de deux policiers, qu'on me ramène dans le premier train pour Prague », a-t-il raconté. M. Hajek, soixante-cinq ans, a déclaré que cet incident lui faisait « honte pour la Tchécoslovaquie ».

La presse tchécoslovaque a récemment intensifié ses attaques contre le « printemps de Prague » et ses dirigeants à l'approche du vingt-tième anniversaire de l'invasion soviétique, le 21 août 1968. (AFP, Reuters.)

YOUgoslavie

La justice croate autorise la publication d'une conférence de Milovan Djilas

La Cour suprême de Croatie a levé, lundi 15 août, l'interdiction de diffusion d'un numéro du journal *Omladinska Iskra*, paraissant à Split, qui avait reproduit au mois de juin dernier un exposé tenu en public par le célèbre dissident yougoslave Milovan Djilas.

Le parquet de Split avait estimé que Milovan Djilas « ayant été condamné à plusieurs reprises pour activités contre-révolutionnaires en Yougoslavie », son exposé constituait une « forme de propagande hostile » au régime. Considérant que les propos de M. Djilas portaient atteinte « au prestige et à l'honneur du maréchal Tito », il avait interdit de diffusion, le 28 juin, cette revue de la jeunesse de Split.

La Cour suprême de Croatie estime que M. Milovan Djilas s'étant exprimé en public à Maribor (Slovénie), sur invitation des étudiants de cette ville et devant les cadres de la télévision slovène, il aurait appartenu aux autorités de Slovénie d'intenter éventuellement un procès contre lui ou contre les organisateurs de la « tribune étudiante » qui l'avaient invité.

Les autorités de Slovénie avaient fait observer, quant à elles, qu'il s'agissait d'une « conférence légitime tenue par un sujet yougoslave jouissant de tous les droits de citoyen ». Elles avaient rejeté toute idée de répression à l'égard de M. Djilas, de la tribune étudiante ou de la télévision slovène.

M. Milovan Djilas, écrivain et homme politique considéré comme le dauphin du maréchal Tito jusqu'à sa chute retentissante en 1954, fut le premier dirigeant communiste yougoslave à dénoncer les « graves déformations de l'idéologie communiste ». Ses critiques lui avaient valu une peine de trois ans d'emprisonnement, dont il a purgé que neuf. (AFP.)

CORRESPONDANCE

Roumanie :

P'Occident peut-il se taire ?

De retour de Roumanie, où il a pu se rendre compte sur place du projet d'aménagement du territoire » du président Ceausescu, M. Marc Samson nous a fait part de son émotion devant le silence de l'Occident.

Peu de temps après les manifestations qui ont eu lieu en Hongrie à propos du programme de destruction de villages en Roumanie (*Le Monde* du 27 juin), j'ai effectué en famille un voyage dans ce pays.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Je passe sur les inexplicables difficultés de la vie quotidienne rencontrées par les Roumains, qui sont particulièrement lourdes en ville. Pourquoi ces rationalismes dans un pays riche en ressources naturelles, où la nature est généreuse et bien exploitée, où les gens travaillent, et qui semble ainsi vidée de sa substance ? Il s'agit d'affaires intérieures, donc, passons.

C'est par contre l'humanité tout entière qui sera atteinte par la disparition projetée de quelque huit mille villages sur les treize mille que compte le pays.

La mise en œuvre du programme de « systématisme » annoncé par M. Ceausescu, et préparé par des fondes statistiques fort avancées, s'est déjà traduite par des instructions diffusées dans les *judets* (circonscriptions administratives), par l'annonce aux habitants de certains villages d'avoir à quitter ceux-ci en 1989 ou en 1990 et par des destructions déjà réalisées. (...)

Les trésors ancestraux qui comptent de beaux villages que nous avons traversés font partie du patrimoine universel, de même que les traditions qui s'y perpétuent et qui disparaîtront dans les blocs de béton.

En conséquence, l'atteinte qui leur est portée par la systématisme justifie toute réaction de la communauté internationale.

Par ailleurs, le déplacement autoritaire de populations est prohibé par l'article 13-1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et c'est difficile d'admettre que ce texte reste lettre morte lorsqu'une atteinte grave lui est portée.

Il me semble dans ces conditions que l'obstacle de l'ingérence est levé.

Enfin, M. Ceausescu a été décoré de la Légion d'honneur par le général de Gaulle. La grand-croix figure parmi cent autres dans une des salles du musée de Bucarest consacré au chef de l'Etat roumain. La « systématisme » me paraît contraire à l'honneur que récompense cette décoration.

NORVÈGE : Quinze morts dans un accident d'autocar. — Quinze personnes, dont treize enfants âgés de onze à quatorze ans, ont trouvé la mort dans un accident d'autocar qui s'est produit le lundi 15 août en fin d'après-midi près de la ville d'Herdanger, dans le sud-ouest de la Norvège. Dix-huit autres passagers du véhicule ont été blessés plus ou moins gravement. Selon la police norvégienne, l'autocar, qui transportait vingt-trois enfants d'une école suédoise de Kista, banlieue de Stockholm, leur parents ainsi que des professeurs, est tombé dans un ravin, à la sortie d'un tunnel. (AFP.)

PASSEZ SUR LE BILLARD

TOUS LES JEUX DU MONDE

Yams - La banque - Le billard américain
La tour de Hanou - La bataille navale

JEUX

36.15 LEMONDE

quarts de la population doivent se contenter de revenus très inférieurs à ceux des autres pays européens. La pauvreté des campagnes témoigne d'une agriculture désuète qui emploie encore près de 22 % de la population active, mais coûte une fortune au Trésor public pour maintenir des prix garantis plus élevés que ceux de Bruxelles.

Sagement enclinés sur leurs perchoirs, dans des champs grands comme des mochoirs de poche, les gerbes de blé attendent en cette mi-juillet, dans la région de Lisbonne, le passage de l'antique batteuse : la structure des parcelles dans ces régions nord du pays rend impossible l'utilisation d'une mécanisation moderne. Et dans les grands domaines du Sud, pour la plupart rendus aujourd'hui à leurs anciens propriétaires après l'échec des unités collectives de production, on commence tout juste à s'intéresser à une exploitation rationnelle.

Dominiés jusqu'en 1974 par quelques grands groupes familiaux qui vivaient de l'exploitation de l'ancien empire colonial, en grande partie nationalisés depuis, l'industrie portugaise relève lentement la tête. Le système bancaire a été réouvert au privé en 1983 seulement. De nouveaux secteurs d'activité se développent, comme l'électronique et la mécanique, qui n'existaient pas il y a dix ans. Mais le principal secteur d'exportation reste le textile, qui fait vivre une multitude de petites entreprises travaillant en sous-traitance pour le reste de l'Europe, tributaires de ses faibles coûts salariaux.

Attirés par ces coûts avantageux, les grands constructeurs automobiles et certaines grosses firmes

lectuels, comme l'éditorialiste du grand hebdomadaire *Expresso*, Vicente Jorge Silva, croient discerner un manque de conception d'ensemble de l'avenir du Portugal. Avec l'aide du Fonds de développement régional européen, le gouvernement s'est pourtant déjà lancé dans un vaste programme de modernisation des infrastructures : des millions de francs doivent être injectés au cours des cinq prochaines années dans le réseau routier, autoroutier et ferroviaire, actuellement en très mauvais état, dans les télécommunications et les équipements urbains. Les transferts de ressources de la CEE au Portugal, dont le solde net (63,5 milliards d'escudos, soit 2,6 milliards de francs environ) doit doubler d'ici à 1992, doivent permettre également de lancer des programmes de développement régional intégrés et d'aider aux réformes dans l'éducation et l'agriculture. Mais les projets du gouvernement, notamment dans ces deux domaines, pourtant qualifiés de prioritaires par le premier ministre lui-même, n'en sont qu'au stade de l'élaboration.

Y aurait-il chez ce professeur d'économie, passé par Oxford, une admiration secrète pour sa consœur britannique, la « Dame de fer », Margaret Thatcher ? M. Cavaco Silva en partage non seulement les origines modestes, mais également un solide pragmatisme doublé d'un goût certain pour l'autoritarisme. Ses premières tentatives de réformes, tant dans le domaine du droit du travail que dans celui de la fiscalité, témoignent en tout cas de convictions libérales bien ancrées.

Peut-être un peu gris par ses premiers succès et une conjonction

SUISSE

L'interdiction de séjour de deux « révisionnistes » français est confirmée

BERNE de notre correspondant

Le département fédéral (ministère de justice et police vient de confirmer, le 15 août, l'interdiction de séjour en Suisse prononcée par les autorités de canton de Genève contre deux ressortissants français, MM. André Roques et Pierre Guillaume, adeptes des thèses « révisionnistes » mettant en cause l'existence des chambres à gaz nazies. Malgré l'interdiction de la police genevoise, les deux hommes avaient pris la parole le 6 novembre 1986 devant des journalistes pour se solidariser avec M^{me} Mariette Paschoud, une enseignante de Lausanne sanctionnée après avoir publiquement apporté sa caution aux allégations de M. Roques, dont la thèse de doctorat a été annulée en France par le ministère de l'éducation.

Défendus par le mari de l'enseignante limogée, M. Claude Paschoud, juriste et éditeur du *Panphlet*, une feuille confidentielle d'extrême droite, les deux révisionnistes français avaient déposé un recours contre une interdiction de

séjour de trois ans en Suisse. Son rejet intervient alors qu'une nouvelle « affaire Paschoud » alimente la controverse dans le canton de Vaud. Les milieux antiracistes ont ressenti comme une « provocation » la récente nomination par le gouvernement vaudois de M. Paschoud à un poste de juriste à l'office cantonal des étrangers. Il y sera chargé d'examiner l'aspect juridique des dossiers et de donner des avis de droit sur des événements recourus présentés par des étrangers ou des candidats à l'asile.

« C'est Le Pen à l'immigration », commente l'Association SOS-Asile, qui invite le gouvernement à revenir sur cette nomination. Dénonçant les propos « xénophobes, antisémites et racistes » diffusés par *Panphlet*, la LICRA et d'autres organisations de défense des droits de l'homme se demandent si M. Paschoud sera en mesure de statuer en toute impartialité sur le sort des étrangers. Et de rappeler certaines solutions proposées par sa revue : « Removez les immigrés dans la jungle ou le bidonville d'où ils sont sortis pour leur malheur et le nôtre ».

JEAN-CLAUDE BUHRER.

HENRI de BRESSON.

enne

at on apporté les premières

une initiative privée ?

Les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Après une semaine à Bucarest, nous avons parcouru, en camping itinérant, un circuit touristique classique : delta du Danube, Moldavie, Transylvanie, en évitant les centres touristiques de la mer Noire et les lieux de cure et en préférant la campagne aux villes.

Le Portugal de 1988, du moins celui de ses nouveaux dirigeants, ne parle plus que de retoucher les manches pour relever le défi du grand marché européen de 1992.

LESBONNE

La première vague de chaleur est venue tardivement cette année remplir du flot des touristes étrangers les terrasses d'Alfama, dominant le Tage.

Après les années agitées de la révolution et d'une décolonisation qui a vu revenir au pays un million d'expatriés, la jeune démocratie portugaise s'est enfin stabilisée.

Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie : avant l'ouverture de nouvelles discussions entre le FLNKS, le RPCR et le gouvernement

M. Tjibaou : « on part pour l'indépendance »

Deux délégations néo-calédoniennes, l'une du FLNKS, l'autre du RPCR, ont quitté Nouméa le mardi 16 août pour Paris. Elles doivent prendre part, à partir de mercredi, au ministère des DOM-TOM, sous l'autorité de M. Louis Le Pensec, aux conversations sur l'avenir du territoire. Elles doivent en particulier examiner et mettre au point une version commune de l'avant-projet de loi référendaire, conséquence de l'accord dit de Matignon du 26 juin, qui doit traduire l'ensemble des orientations nouvelles. C'est ce texte qui, en cas d'accord, devrait être soumis par référendum à l'approbation de l'ensemble des Français à une date encore inconnue. De l'issue positive de cette phase de discussion dépend aussi le déplacement que devrait effectuer en Nouvelle-Calédonie le premier ministre, M. Michel Rocard.

La délégation du FLNKS est finalement conduite par M. Jean-Marie Tjibaou, président de ce mouvement. Contrairement à l'hypothèse un moment évoquée, le décès de sa mère n'a pas eu de conséquence sur la date de son départ pour Paris.

Huit responsables indépendantistes qui représentent la quasi-totalité de la coalition indépendantiste composent la délégation du FLNKS. Le Front uni de libération kanak (FULK) n'est pas représenté. Le FULK avait déjà manifesté son hostilité à l'accord conclu à l'hôtel Matignon le 26 juin. Cette composition minoritaire du FLNKS a cependant donné son aval pour le départ de la mission, a fait savoir son responsable, M. Yann Céline Uregui.

La délégation, conduite par M. Tjibaou, comprend en outre :

MM. Charlie et Raphaël Fijdot (Union calédonienne), Paul Nesoutyne et Louis Mapou (Parti de libération kanak), Louis Kotra Uregui (Union des syndicats et travailleurs kanaks et exploités), Edmond Nekiri et Roland Brawaco (Union progressiste mélanésienne).

Fort de onze membres, la délégation du RPCR est conduite par le sénateur Dick Ukeiwé. M. Jacques Lafleur, député et responsable du RPCR, avait fait savoir de longue date qu'il préférerait demeurer pour raisons de santé en Nouvelle-Calédonie et se tenir en contact avec la délégation de son mouvement.

Les autres membres de cette délégation sont : MM. Maurice Nenou-Pwataho (député), Jean Lèques (maire de Nouméa), Albert Euvé, Pierre Frogier, Simon Loubeckotto, Pierre Maresca, Charles Lavoi, et Michel Rocard.

Jean-Claude Briault, Henri Wetta et Pierre Bréguier.

« On part pour l'indépendance », a déclaré M. Tjibaou à l'aéroport de Nouméa, ajoutant : « Avec les petits moyens que l'on a on utilise les petites étapes pour avancer sans retour ». Le président du FLNKS considère que le gouvernement laisse entrevoir des « ouvertures sur les engagements qu'il prendrait » à propos de l'amnistie et de la composition du corps électoral qui sera appelé à se prononcer lors du scrutin d'autodétermination prévu pour 1988.

M. Lafleur, venu saluer la délégation du RPCR à son départ, a pour sa part affirmé : « J'espère que ce sera l'aboutissement des accords de Matignon (...) qu'il n'y aura aucune modification, aucune triche ».

NOUMÉA de notre correspondant

Depuis sept semaines, les discussions entre le gouvernement et le FLNKS sur la concrétisation de l'accord de Matignon semblaient piétiner. En réalité, derrière la rigidité de façade des positions de chacun, du chemin a été parcouru, rendant la perspective finale moins aléatoire.

En consultant la base indépendantiste à son retour de Paris, début juillet, sur l'accord conclu à Matignon le 26 juin, M. Jean-Marie Tjibaou s'était heurté à un front du refus, y compris chez ses propres partisans de l'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS). La proposition gouvernementale, visant à geler à partir de

1988 le corps électoral appelé à participer au scrutin d'autodétermination de 1998, cristallisait une hostilité générale. Selon les indépendantistes, en effet, une telle restriction compromettrait d'assurer à leurs adversaires une majorité de l'ordre de 64%. De fortes réticences s'exprimaient par ailleurs sur le futur découpage des provinces (jugé trop déséquilibré au détriment des Canaques) ainsi que sur la durée du statut transitoire de dix ans (trop longue).

Si M. Tjibaou parvenait finalement à arracher, lors de la convention d'Ouvéa fin juillet, une adhésion de la base au « cadre » du plan Rocard, il fut bien obligé d'épouser l'humeur des militants et d'en rendre compte à un gouvernement à l'effrit d'une réponse « explicite ». Le FLNKS proposait alors un marché tacite : « Si vous cédez sur le corps électoral, nous lâcherons du lest sur le découpage régional et la durée du statut transitoire ».

L'hôtel Matignon devait répliquer en contestant l'exactitude des projections statistiques indépendantistes, jugées trop pessimistes. Selon une étude gouvernementale, seize mille adultes quitteront le territoire en dix ans. En 1998, selon cette étude, les Mélanésiens devraient représenter environ 53% du corps électoral. En outre, M. Rocard faisait savoir aux dirigeants indépendantistes que tout réaménagement sur cet éprouvé dossier de la réforme électorale devait préalablement faire l'objet d'un consensus local entre FLNKS et RPCR.

Mais l'impatience n'était qu'apparente car les termes de la négociation évoluaient progressivement. Si les indépendantistes cherchent toujours à garantir l'irréversibilité du processus d'accès à l'indépendance, ils ne semblent plus faire d'une redéfinition du corps électoral un casus belli. Telle est du moins la nouvelle approche de l'UC de M. Tjibaou. Elle trouble à l'évidence d'autres composantes de la coalition moins enclines au compromis comme le Front uni de libération kanak (FULK) de M. Yann Céline Uregui, dont le maximalisme n'a pas faibli ces dernières semaines. Le consensus étant de règle en

milieu canaque, ces trahissements expliquent le caractère laborieux des consultations au sein du FLNKS.

Tout porte à croire que la démarche de l'UC finira par l'emporter. Elle consiste à négocier auprès du gouvernement en échange du statu quo sur le chapitre électoral, un dispositif de « mesures d'accompagnement », résolument volontariste dont les effets pourraient être décisifs à l'échec de 1998. Une manière pour le FLNKS de prendre l'hôtel Matignon au mot.

Immigration

Les flux migratoires établis depuis que seize mille électeurs quitteront l'archipel en dix ans ? Alors, organisons cette tendance au départ, disent en substance les indépendantistes. D'où un catalogue de propositions en matière fiscale, salariale, visant à écouler l'attrait de la Nouvelle-Calédonie, accompagné de mesures de réinsertion facilitant les retours en métropole.

Dans le même esprit, le FLNKS ne veut pas se contenter de générales déclarations de principe sur la « promotion mélanésienne ». Il réclame des engagements précis sur un calendrier de formation de cadres et surtout la « programmation de leur prise de fonctions aux postes de responsabilité ». Des chefs de service canaques feraient ainsi progressivement leur entrée dans l'administration territoriale. C'est une autre manière, même si elle est moins spectaculaire, de rééquilibrer le rapport de forces politique dans la perspective d'un scrutin d'autodétermination de 1998.

Un tel scénario, selon les indépendantistes, doit toutefois faire l'objet d'une surveillance scrupuleuse afin de neutraliser l'inertie et les pesanteurs locales. Ils demandent au gouvernement de mettre sur pied un « comité de suivi » chargé de faire régulièrement le point sur le respect des engagements. On parle déjà d'une table ronde en 1992. Le FLNKS a-t-il buté sur l'obstacle du corps électoral ? Il peaufine une formule de rebrousse : la stratégie du gouvernement.

FREDERIC BOBIN.

EN BREF

● Le Rassemblement pour la Corse française ne croit pas à la volonté de dialogue du FLNC. — Le Rassemblement pour la Corse française, présidé par le colonel François Vilanova, ne croit pas à la volonté de dialogue exprimée par l'ex-FLNC à diverses reprises depuis la trêve des attentats intervenue le 1^{er} juin. L'ex-FLNC ayant multiplié les opérations tactiques de commando (distributions de tracts dans un train, irruption dans une radio locale, etc.), le RCF déclare que « le salut pour le pays se fait la main nue et ouverte et non le visage masqué et le bras armé et menaçant (...) ». La conciliation à outrance est le commencement de la dictature intellectuelle et politique du clan séparatiste, mais ce n'est en aucun cas le dialogue.

● Réunion interministérielle sur les réfugiés du Suriname. — Une réunion interministérielle sur les réfugiés du Suriname qui ont trouvé asile en Guyane sera organisée au mois d'octobre. Dans cette perspective, des missions de plusieurs ministères sont attendues en Guyane à la fin du mois d'août et en septembre. Une mission du Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU doit également

se rendre sur place, a indiqué le préfet de Guyane, M. Jacques Dewatre.

● Jazz et anniversaires pour M. Mitterrand. — M. François Mitterrand, en visite privée à Nogaro dans le Gers, pour célébrer le cinquantième anniversaire de son petit-fils Adrien, a assisté, le dimanche 14 août, en l'église de Marciac (Gers), au concert des Barret Sisters qui se déroulait dans le cadre du onzième Festival de jazz de Marciac. Les chanteuses de negro-spiritual, qui ont dédié leur répertoire au président de la République, lui ont également improvisé un gospel avant de lui offrir une rose rouge.

● Revenu minimum d'insertion. — M. Jean-Michel Belorgey, président (PS) de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, souhaite obtenir du gouvernement une « clarification » de son projet de loi de revenu minimum d'insertion. Il veut que le gouvernement prenne des engagements clairs et précis sur le montant des sommes qui seront versées aux bénéficiaires de ce revenu, a-t-il indiqué à l'AFP. L'examen du texte en commission est prévu pour septembre.

« Lorsque François s'occupait encore du parti... »

M^{lle} Yvette Roudy, ancien ministre, a ouvert le lundi 15 août à Lectoure (Gers), une université d'été du Parti socialiste organisée sur le thème « Femmes, libertés et nouvelles responsabilités ». M^{lle} Roudy a regretté qu'il existe à l'intérieur de son propre parti « la tentation d'ignorer les femmes parce qu'elles sont une minorité ». « Lorsque François (Mitterrand) s'occupait encore du parti, il était attentif à notre présence et à notre représentativité », a-t-elle ajouté.

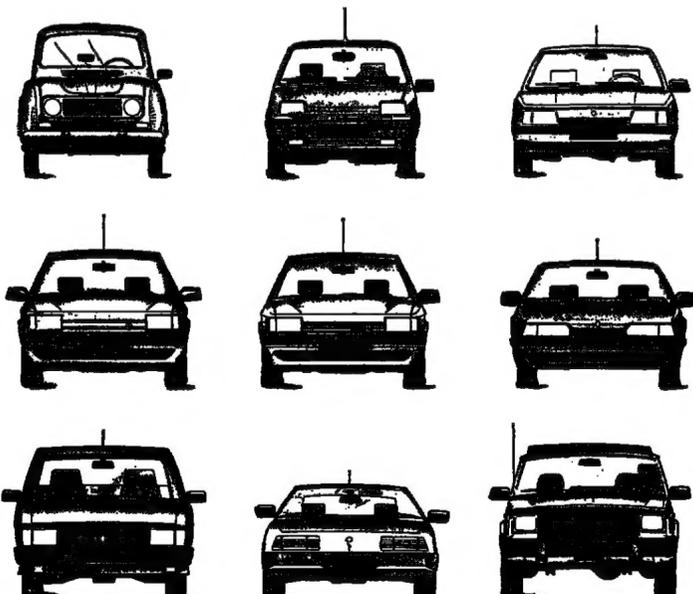
M. Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer, devait intervenir mardi sur « la place des femmes dans le monde du travail ». Tout au long de la semaine se succéderont M^{lle} Isabelle Thomas, M. Jacques Chérèque, ministre chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions ; M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, clôture ces travaux d'été. — (Corres.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Les bons conseils de Mr. Financement  aujourd'hui le zéro Franc



pour **0F** pendant 12 mois.

C'est une location avec option d'achat sur 60 mois. Moyennant un versement initial de 30% du prix TTC (dont 15% de 1^{er} loyer majoré et 15% de dépôt de garantie égal à l'option d'achat finale), 12 loyers à 0F, 47 loyers à 2,409€. Coût total en cas d'acquisition 143,223€. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC SA au capital de F.321490700. 27/33 Quai Le Gallo - 92512 Boulogne Cedex. RCS Nanterre B702002221. Diac votre financement. **APPEL GRATUIT 05.25.25.25**

Toute la gamme Renault

Mr. FINANCEMENT, LE 1^{er} SERVICE RENAULT.  **RENAULT DES VOITURES A VIVRE**

LE MONDE IMMOBILIER

Publicité

Renseignements : **45-55-91-82**

poste 4138 - 4324

Le symbole italien de la jeunesse

Enzo Ferrari était le symbole italien de la jeunesse, de l'audace, de la ténacité et du progrès technique », a déclaré, le 15 août à Rome, M. Ciriaco De Mita, président du conseil italien, après l'annonce de la mort du « commandatore ».

Pour M. Francesco Cossiga, président de la République italienne, « le nom et l'image de Ferrari ont fait leur marque sur le monde comme preuve de la capacité de notre pays à répondre avec succès aux défis (...) de la recherche ».

Mme Nilde Iotti, présidente de la Chambre des députés, souligne son « attachement profond aux valeurs de la démocratie ».

Enfin, d'Italie, les réactions sont surtout venues des anciens pilotes de Formule 1. Pour Stirling Moss, « Enzo Ferrari a transformé le sport automobile, alors considéré comme une discipline abordable par le plus grand nombre et l'a rendu excitant et charismatique ». Evoquant les relations orageuses qu'il entretenait avec ses pilotes, Patrick Tambay, ancien pilote de la marque, rappelle qu'il était « un grand secours lorsqu'on avait besoin de lui ».

le gouvernement

ation

su canaque, des travailleurs...

immigration

des lieux de travail établis...

des tâches de nettoyage...

FREDERIC BOBIN.

FR

La mort d'Enzo Ferrari

Du « royal caribou » aux joies terribles du « Commendatore »

Enzo Ferrari naquit au seuil du siècle de l'automobile...

La carrière du jeune Ferrari commença dès le lendemain de la première guerre...

Les photos de l'époque le montrent avec sa face ronde aux yeux lourds...

A la naissance de son fils Dino, en 1931, Enzo Ferrari racroche ses gants de pilote...

A la veille de la seconde guerre mondiale, cependant, les Alfa Romeo gardaient leurs chances intactes...

Modène, la Vérone de la course automobile

C'est à Modène qu'après la guerre le renouveau Enzo Ferrari. Modène d'abord tout part et où tout revient...

Ma première visite avait été pour Maranello, distante de 12 kilomètres...

En manière de distraction préliminaire, j'avais été invité à une « petite balade » du côté des Appennins...

D'obscures amertumes embrunissaient le front de ce grand vieillard encore vert...

rement cloîtré toute la journée dans son bureau de Maranello...

C'était à Maranello qu'Enzo Ferrari s'était établi comme constructeur indépendant dès 1946.

De ce jour - Alfa Romeo se retirent un an plus tard de la compétition - Ferrari va imposer sa domination...

La traversée du désert

La Formula 1 devait bientôt consacrer un extraordinaire évolution technique. Dans le sillage de Stirling Moss...

Longtemps, dans son atelier de Maranello, Enzo Ferrari reprendra sa règle à calcul. Avant de refaire surface, il lui faudra néanmoins expérimenter une cruelle traversée du désert...

Dans son écurie, il engage d'abord Niki Lauda comme premier monte. Victime d'un accident grave au Nürburgring...

du Grand Prix du Japon. Le despotisme inflexible qu'est Ferrari ne plaisait pas avec ce genre d'abandon...

Le Québécois Gilles Villeneuve, qui succéda à Lauda, remporta six grands prix en 1978...

Disparaissaient ainsi des circuits deux pilotes de tempérament qui s'aimaient à se livrer au petit jeu dramatique des chaises musicales...

Face à la concurrence des Renault, des Williams, des Brabham, des Lotus, ses monopoles étaient redevenues compétitives.

Mais qui aura fait vibrer, en une si longue parabole, la voiture de course, ce monstre des temps modernes auquel le nom d'Enzo Ferrari restera à jamais attaché ?

OLIVIER MERLIN. (1) Varsi se tua à l'entraînement le veille du Grand Prix de Suisse 1948 à Berne...

Les fêtes du 15 août Deux processions à Paris

Les fêtes de l'Assomption ont couronné la fin de l'année mariale. Commencée le 7 juin 1987...

En Pologne, 150 000 pèlerins se sont rassemblés à Częstochowa, au sud du pays, pour assister à une messe célébrée par le primate de Pologne...

En France, 60 000 personnes ont assisté à Lourdes aux cérémonies de clôture de l'année mariale, présidées par Mgr Etchegaray.

Face au lion

Une seule religion, mais deux évènements. Une fête, le lundi 15 août, pour célébrer la Vierge Marie...

« La maison est ouverte »

Cette statue faisait piètre figure face à sa sœur en argent, brillant sur le parvis de Notre-Dame...

Mantilles noires, bannières dédiées à la Vierge Marie, une statue de plâtre brinquebalante portée par quelques hommes...

Le symbole italien de la jeunesse

« Enzo Ferrari était le symbole italien de la jeunesse, de l'audace, de la ténacité et du progrès technique »...

Hors d'Italie, les réactions sont surtout venues des anciens pilotes de formule 1. Pour Stirling Moss: « Enzo Ferrari a transformé le sport automobile, alors considéré comme une distraction de riches... »

LE MONDE IMMOBILIER Publicité Renseignements : 45-55-91-82

A l'ombre de la Fiat

A chaque fois que disparaît un grand capitaine d'industrie à la forte personnalité, se pose la question de sa succession...

Une clientèle d'amoureux fous Qui sont les clients de Ferrari ? Il n'y a pas à proprement parler de portrait type...

Depuis l'entrée dans son capital du géant turinois, en 1969, la production de Ferrari a été multipliée par quatre, passant de 1 000 voitures de tourisme environ par an à 3 942 l'an passé...

Anjournd'hui, deux mille personnes travaillent chez le constructeur. Champion sur les circuits, l'entreprise est aussi performante financièrement: son chiffre d'affaires (360 milliards de lire, soit 1,63 milliard de francs) a progressé de 15 % en 1987...

Le palmarès le plus prestigieux

En un demi-siècle de compétitions (sa première voiture de course est sortie en 1940), la « Scuderia » Ferrari s'est bâtie le palmarès le plus prestigieux du sport automobile...

Enzo Ferrari aura remporté huit fois le titre officiel de champion du monde des constructeurs de formule 1...

Mais la Scuderia n'avait concentré ses efforts sur la formule 1 que depuis une quinzaine d'années. La firme de Modène concut, entre 1953 et 1972, quatre titres de champion du monde des constructeurs de voitures de sport-prototypes...

Deux skinheads en garde à vue à Reims

Pierre Lys, vingt et un ans, sans profession, fondateur d'un groupuscule d'extrême droite, et Christophe Caramelle, vingt-cinq ans, chômeur, ont été interpellés à Reims dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 août...

Pierre Lys avait coiffé, samedi, une quinzaine d'amis skinheads - dont certains venus de la région parisienne - à une soirée. Après avoir beaucoup bu, les deux skinheads, armés d'un fusil à pompe, se sont livrés, dans un quartier proche du centre de Reims, à des actes de vandalisme...

Au domicile de Pierre Lys qui a créé un groupuscule baptisé « Génération nationaliste française », les policiers ont saisi, la nuit même, une dizaine d'armes et cent grammes de TNT. Il s'agit d'armes « primaires » qui ont ensuite été améliorées, et notamment d'un pistolet, de détonateurs et de grenades à plâtre...

Avec l'aide de l'armée

Les recherches pour retrouver Pauline Lafont ont repris

Interrompues samedi soir 13 août, les recherches entreprises pour tenter de retrouver la comédienne Pauline Lafont, disparue jeudi alors qu'elle était partie en promenade à proximité de la maison familiale de Saint-André-de-Valborgne (Gard), ont été reprises, un vein, lundi après-midi par quelque deux cents militaires, dont une centaine de légionnaires du 2^e REI.

Ces nouvelles recherches n'ont abouti à la découverte d'aucun indice permettant de penser que la jeune actrice avait pu être victime d'un enlèvement ou d'un accident. Selon David Lafont, le frère de la comédienne, c'est à la demande du président de la République que les recherches ont repris lundi avec l'aide de l'armée. Celle-ci devait continuer, mardi, dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour du village.

Un incendie criminel dans un local du FN à Marseille. Une permanence du Front national, place Clément-Lévêque dans le seizième arrondissement de Marseille, a été détruite, dans la nuit du 14 au 15 août, par un incendie d'origine criminelle. La police judiciaire a été chargée de l'enquête. Certains indices ne laissent aucun doute sur l'origine du sinistre.

25.25.25 RENAULT DES MOTURES A VIVRE

Société

Malgré le renforcement de la surveillance

Les survols nocturnes de Paris continuent

Le jour même où M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, annonçait le renforcement du dispositif de surveillance de l'espace aérien au-dessus de Paris (le Monde daté 14-15 août), un appareil a survolé la capitale vers 22 heures. Un autre survol a eu lieu dimanche à la même heure.

La ou les appareils n'auraient pas été identifiés et l'on ignorait s'il s'agissait du même avion ou de deux appareils différents qui ont été détachés à la vigilance des policiers postés sur les hauteurs de Paris, équipés d'appareils de vision nocturne, et aux hélicoptères et radars de l'armée.

Depuis trois semaines, cinq ou six appareils (avion monomoteur ou bimoteur ou ULM) ont donc survolé la capitale, en toute impunité, à quelques centaines de mètres, en dépit de l'interdiction — sauf dérogation — de survol de Paris à basse altitude.

Lors de sa conférence de presse, M. Joxe avait d'ailleurs rappelé que l'article L-150 du code de l'aviation civile prévoit

des amendes de 1 800 F à 60 000 F et des peines de prison de six jours à un mois pour la violation de l'espace aérien. Des peines plus lourdes, allant jusqu'à trois mois de prison, sont prévues en cas de vol de l'interdiction de survol et de non-obéissance aux injonctions de sortir de la zone interdite.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux hélicoptères de l'ALAT (Aviation légère de l'Armée de terre), alertés par des guetteurs, avaient observé un appareil volant au-dessus de l'université de Jussieu (5^e) et l'avaient suivi alors qu'il s'éloignait vers le sud de Paris. Cependant, ces hélicoptères avaient dû détacher pour des raisons de sécurité, selon le ministre de l'Intérieur, qui avait toutefois précisé qu'un appareil semble avoir été identifié quant à son modèle. Le ministre avait indiqué que tous les avions de ce type immatriculés en France seraient contrôlés et que tous les aérodromes situés à moins de

100 km de la capitale feraient l'objet d'une surveillance.

Interrogé sur la possibilité d'intercepter un appareil en infraction, M. Pierre Joxe avait précisé qu'il n'en était pas question. L'interdiction de survol de Paris est justifiée par les risques encourus en cas d'accident : en tentant d'intercepter un avion on multiplierait ces risques. La mission assignée aux guetteurs et aux hélicoptères est seulement d'identifier l'appareil, ou du moins de préciser ses caractéristiques, pour permettre ensuite à la police de retrouver l'auteur de l'infraction.

Le ministre avait ajouté qu'il était sensible aux nuisances sonores que créent les hélicoptères de surveillance, mais qu'il n'y avait pas d'autre moyen que les mesures relativement lourdes qu'il avait prises (elles mobilisent au total 250 à 300 personnes) pour éviter qu'une catastrophe ne résulte un jour d'actes d'irresponsabilité.

La Fête de la voile à Douarnenez

Le quatre-mâts de la « perestroïka »

(Suite de la première page.)

Les « envoyés de charme » de M. Gorbatchev sont donc pleinement parvenus à leurs fins, en jouant le jeu de relations publiques bien avant l'arrivée de Volodya, en organisant à bord des visites de presse et d'autres groupes, en y autorisant des émissions spéciales pour les radios locales et en y accueillant le public, le 15 août, grâce à des navettes : pour des raisons à la fois techniques et réglementaires, le *Sedov* avait dû jeter l'ancre à un bon kilomètre des quais.

Si le quatre-mâts barque a subjugué les médias, la désignation soviétique a été, en retour, impressionnée par l'importance de la foule — vacanciers et douarnenistes — présente quatre jours durant à cette manifestation, sagement intitulée « Douarnenez 88 », mais complètement débridée.

La ligne Gorbatchev plaît à M. Mazéas, qui n'a pas renoué avec le *Sedov* et qui, « de toute façon », « se fera plaisir à accompagner la démarche de Pierre Jaquin ». Nous s-t-il dit, — signale, non sans une malicieuse fierté, que le festival de cinéma des minorités nationales (organisé par la MJC de Douarnenez, qu'il a fondée et qu'il préside) a été consacré, « il y a déjà cinq ou six ans », aux minorités soviétiques, avec un intérêt particulier pour la production arménienne.

Par souci électoral ensuite : entré au conseil municipal à l'occasion d'une « partielle » en 1969, élu maire en 1971, réélu en 1977, il n'a dû de conserver son fauteuil en 1983 qu'à un accord avec une majorité municipale devenue socialiste. M. Mazéas, qui briguera « de toutes ses forces » un quatrième mandat en 1989, sait que cet accord sera remis en cause si le PS est de nouveau en tête l'an prochain. Une nouvelle impulsion du PC dans la région, liée à des manifestations réussies lui serait donc indispensable.

Puis à l'aise en polo, blouse et jeans qu'un costume-cravate, plus à l'aise aussi dans la foule du 15 août qu'à une tribune officielle, haute silhouette sportive à soixante ans révolus — il a été moniteur de voile pendant quinze ans et il continue de piloter des avions de tourisme, — issu d'une famille de marins pêcheurs de Plouzané, « bannières » de Douarnenez, M. Mazéas, professeur

d'histoire et de géographie en retraite depuis cinq ans, entré dans la Résistance et au PC à l'âge de seize ans, n'ignore rien de la mentalité de ses administrés : « Un sens authentique de la fête », dit-il, reposant sur un état d'esprit — la dérision — et une attirance pour le déguisement. Mais avec une règle : le respect des convictions, religieuses ou autres. « Nous sommes bretons », dit le maire communiste. On peut se moquer de l'Église, mais pas de la religion. On peut se déguiser en bonne sœur, mais jamais en Christ. On singe... l'homme, mais pas les idéologies.

La tradition du Mardi gras, qu'on appelle ici « les Gras », est observée par toute la ville. Même si la fête n'est pas aussi débridée que dans les premières années du siècle, où Douarnenez a compté plus de 5 000 mariés (500 aujourd'hui).

crits à l'ANPE) correspondant à la moyenne nationale.

Il est vrai que l'effectif des marins pêcheurs a, sous la brûlure des crises successives, « fondu rapidement », comme le reconnaît le maire, qu'il ne reste plus que quatre conserveries — et une attirance pour le déguisement. Mais avec une règle : le respect des convictions, religieuses ou autres. « Nous sommes bretons », dit le maire communiste. On peut se moquer de l'Église, mais pas de la religion. On peut se déguiser en bonne sœur, mais jamais en Christ. On singe... l'homme, mais pas les idéologies.

La tradition du Mardi gras, qu'on appelle ici « les Gras », est observée par toute la ville. Même si la fête n'est pas aussi débridée que dans les premières années du siècle, où Douarnenez a compté plus de 5 000 mariés (500 aujourd'hui).

Artichaut d'or pour les Basouls.

Dérision encore : les animateurs de la MJC et de l'association Les deux yeux de la Bretagne ont créé une parodie de César qui se déroule dans un cinéma de la ville. Ils y décortiquent des Raoul aux films et aux acteurs jugés « les plus ridicules » de l'année et distingués, Bretagne oblige, par un Artichaut d'or. « Monsieur le maire, vêtu d'un smoking très fantaisie, y prononce un discours qui emprunte plus à Coluche qu'à un quelconque langage de bois. Cette « cérémonie » est aussi une façon de se moquer d'eux-mêmes pour les deux organisations responsables du très sérieux Festival des minorités (consacré, du 27 août au 5 septembre prochain, au peuple basque).

Il y a à quelques décennies, cette appologie de la fête s'expliquait par contraste avec la vie dangereuse et ascétique des marins pêcheurs, « explosant » à leur retour à terre. Aujourd'hui, cache-t-elle des angoisses économiques, comme le pensent quelques Douarnenistes grincheux — il en existe — ou plus réalistes ? « On crève dans la joie », dit abruptement l'un d'eux. « On ne fait pas la fête parce qu'on est sans emploi », répète M. Mazéas, qui indique que le taux de chômage est, ici, de 10 % (un peu plus de 800 in-

Ames aussi le paradoxe : dans une ville où tout est prêt pour la fête, « décor » souffrir de cruelle lacunes. On ne parle pas, côté jardin, de la base, malade et pleurée et de son ciel occidental dans le miroir des sables », célébré par José Maria de Heredia. Ni, côté cour, de sa terre architecture, déplorée par les habitants les plus chauvins. On évoque par-là un équipement hôtelier que M. Mazéas lui-même qualifie de « dérisoire », et dont la faible mise à disposition touristique des problèmes pratiquement insolubles.

Aussi le maire a-t-il engagé un projet qui à l'aval des conseils régional et départemental, en attendant celui des ministères : l'aménagement du Port-Rhu (ria qui sépare Tréboul de Douarnenez) en un bassin à flot, apte à la navigation des voiliers anciens, un véritable musée flottant. Coût prévu du seul aménagement : 100 millions de francs. Début des travaux : fin 1989, début 1990. Objectifs principaux : la conservation du patrimoine maritime et la constitution d'un pôle touristique. Espoir avoué : qu'en toute liberté d'esprit économique, les Douarnenistes dansent véritablement sur les flots.

MICHEL CASTAING.

Le Carnet du Monde

Mariages

— **HÉLÈNE RIGOT** et **Henry GILBERT**, sont heureux d'annoncer leur mariage célébré dans l'intimité, le 13 août 1988, en l'abbaye Notre-Dame-de-Sept-Foies.

Beaufort, 71130 Gueugnon.

Décès

— M^{me} Giulio Ascoli, née Nelly Aital, Marc Ascoli et Martine Sibron, Silvio et Françoise Ascoli et leur fille, Philippe Ascoli, Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté époux, père et grand-père,

Giulio ASCOLI, survenu le 11 août 1988, à Abano (Italie), dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 août au cimetière de Baguex.

Réunion à 11 heures, à la porte principale.

125, boulevard du Général-Koenig, 92300 Neuilly.

— Tous ceux qui l'ont connu comme « grand frère » dans sa nombreuse famille, comme condisciple aux Hautes Études commerciales, comme compagnon d'armes pendant les deux guerres, et comme l'ami surnommé « le juste », auront une pensée émue pour

Georges BENSARD, capitaine de réserve d'artillerie, croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, diplômé HEC.

Il est mort dans sa quatre-vingt-troisième année, à Nice, le 20 juillet 1988.

— **Monique-Déa Hawelka**, sa belle-fille, Ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Elsa Reibeiro HAWELKA, survenue brutalement le 9 août 1988, à Isola (Italie).

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Thiais (Val-de-Marne), le jeudi 18 août, à 15 heures.

14, avenue de la Duchesse-du-Maine, 92160 Antony.

— Nancy.

M. Jean Pietri et M^{me}, née Monique Maquet, M^{me} Danielle Maquet, ses enfants, François, Sylvie, Frédéric, Catherine, Anne, Carine, Isabelle, Stéphane, Emmanuel, ses petits-enfants, Guillaume, son arrière-petit-fils. Et toute la parenté, font part du décès de

M. Georges MAQUET, chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 12 août 1988, à Longuey-Haut, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 août, à 14 h 15, en l'église du Sacré-Coeur, à Nancy.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pierre-la-Treiche dans le caveau de famille.

Le corps repose au funérarium des PFG, 62, rue des Fabriques, à Nancy.

25, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris. 50, rue des Deux-Routes, Le Clos des Tilleries, 84000 Arignon.

Mariages

— M^{me} **Fernande Margi**, M. et M^{me} **Joseph Margi** et leurs enfants, M. et M^{me} **Antoine Margi** et leurs enfants, M. et M^{me} **Edmond Margi** et leurs enfants, M^{me} **Rosette Azoulay**, M. **David Azoulay** et ses enfants, M^{me} **Dorcas Daniel** et ses enfants, M^{me} **Margot Azoulay** et ses enfants, M. et M^{me} **Robert Sesson** et leurs enfants, M^{me} **Monique Laurent**, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MARGI, leur époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 12 août 1988, à l'âge de soixante-cinq ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 août, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre dans le caveau de famille.

1, rue d'Armeville, 75017 Paris.

— **Le conseil d'administration, La direction** Et tout le personnel de la société **Raoul et Curly SA**, ont la douleur de faire part du décès de leur collaborateur

M. Jean MARGI, directeur des relations publiques, survenu à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), le 12 août 1988, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 août, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre dans le caveau de famille.

47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris.

— M^{me} **Judith Wanlis-Oriebar**, son épouse, M^{me} **Doreen Hall**, sa mère, M. et M^{me} **Henri Wanlis**, son père et sa belle-mère, M. **Antony Wanlis-Oriebar**, son fils, M. **Andrew Wanlis-Oriebar**, son fils, Les familles **McCafferty**, **Sarkisian**, **O'Neill**, **Keen** et **Jones**, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Christopher WANLIS-ORIEBAR, survenu le 11 août 1988, à l'âge de cinquante et un ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le jeudi 18 août, à 16 heures, en l'église Saint-Michel, 5, rue d'Aguesseau, à Paris-8^e, où l'on se réunira.

L'incinération aura lieu au privé.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés pour le projet « Soins à domicile », à l'Association pour le développement des soins palliatifs, 66, avenue Boissière, 75116 Paris.

Une cérémonie commémorative aura lieu courant octobre, sa date sera communiquée ultérieurement.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Les associés Et le personnel du cabinet **Coopers & Lybrand**, ont la douleur de faire part du décès de

M. Christopher WANLIS-ORIEBAR, associé, survenu le 11 août 1988, à l'âge de cinquante et un ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le jeudi 18 août, à 16 heures, en l'église Saint-Michel, 5, rue d'Aguesseau, à Paris-8^e.

Remerciements

— **Le docteur Vezo et M^{me}, M. et M^{me} Michel Vezo, Christophe et Caroline Clément**, Et toute la famille, très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées, vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Un an le 17 août.

Nous pensons à toi

Cécile

et à tous les enfants attendant aide et amour.

Le 11 septembre 1988, jour de ses seize ans, nous nous retrouvons à Martignas pour une célébration de passage.

J.-C. R., J.-F. Aparicio, 8, quai Potosier, 13500 Martignas.

— Pour le douzième anniversaire du rappel à Dieu, dans sa trente-sixième année, de

Jacques CARASSON, que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé, ainsi pour lui, en ce jour du 17 août 1988, une pensée fidèle.

— Le 17 août 1987,

Monique GOLDBERG quitte les siens. Une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Il y a un an

Christiane de SAINT-MAURICE nous quitte. Ses amis ne l'oublient pas.

Mariages

Le service religieux sera célébré le jeudi 18 août, à 16 heures, en l'église Saint-Michel, 5, rue d'Aguesseau, à Paris-8^e.

Décès

M. Jean MARGI, leur époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, survenu à Neuilly-sur-Seine, le 12 août 1988, à l'âge de soixante-cinq ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 août, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre dans le caveau de famille.

1, rue d'Armeville, 75017 Paris.

— **Le conseil d'administration, La direction** Et tout le personnel de la société **Raoul et Curly SA**, ont la douleur de faire part du décès de leur collaborateur

M. Jean MARGI, directeur des relations publiques, survenu à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), le 12 août 1988, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 août, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre dans le caveau de famille.

47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris.

— M^{me} **Judith Wanlis-Oriebar**, son épouse, M^{me} **Doreen Hall**, sa mère, M. et M^{me} **Henri Wanlis**, son père et sa belle-mère, M. **Antony Wanlis-Oriebar**, son fils, M. **Andrew Wanlis-Oriebar**, son fils, Les familles **McCafferty**, **Sarkisian**, **O'Neill**, **Keen** et **Jones**, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Christopher WANLIS-ORIEBAR, survenu le 11 août 1988, à l'âge de cinquante et un ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le jeudi 18 août, à 16 heures, en l'église Saint-Michel, 5, rue d'Aguesseau, à Paris-8^e, où l'on se réunira.

L'incinération aura lieu au privé.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés pour le projet « Soins à domicile », à l'Association pour le développement des soins palliatifs, 66, avenue Boissière, 75116 Paris.

Une cérémonie commémorative aura lieu courant octobre, sa date sera communiquée ultérieurement.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Les associés Et le personnel du cabinet **Coopers & Lybrand**, ont la douleur de faire part du décès de

M. Christopher WANLIS-ORIEBAR, associé, survenu le 11 août 1988, à l'âge de cinquante et un ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le jeudi 18 août, à 16 heures, en l'église Saint-Michel, 5, rue d'Aguesseau, à Paris-8^e.

Remerciements

Anniversaires

— Un an le 17 août.

Nous pensons à toi

Cécile

et à tous les enfants attendant aide et amour.

Le 11 septembre 1988, jour de ses seize ans, nous nous retrouvons à Martignas pour une célébration de passage.

J.-C. R., J.-F. Aparicio, 8, quai Potosier, 13500 Martignas.

— Pour le douzième anniversaire du rappel à Dieu, dans sa trente-sixième année, de

Jacques CARASSON, que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé, ainsi pour lui, en ce jour du 17 août 1988, une pensée fidèle.

— Le 17 août 1987,

Monique GOLDBERG quitte les siens. Une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Il y a un an

Christiane de SAINT-MAURICE nous quitte. Ses amis ne l'oublient pas.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être imprimés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 10 h au siège du journal.

7, rue de Valenciennes, 75427 Paris Cedex 08. Tél. MONDIPAR 850 572 F. Télécopieur 45-23-06-81. Renseignements. Tél. 42-47-98-03. Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques 78 F Abonnés (avec justification) 85 F Communications diverses 82 F Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

GALERIE BEAU LEZARD EMMY VAROUXAKI présente « Mythes, paysages, images, mémoires » YURI KUPPER, RAFAELE DE ROSA ALAIN SENEZ, DOKO WASHINGTON DU 28 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 1988 7, rue Pecqueur, 75004 Paris — 42-71-72-71

Une culture en plein renouveau

Un sinago, un fœring, une biéquine et un voile regardés par un enfant breton qui tient un bateau-jouet sous le bras : la couverture du dernier numéro de *Chasse Marée*, revue d'histoire et d'éthnologie maritime, entendait ainsi résumer l'esprit de « Douarnenez 88, grand rendez-vous européen d'une culture maritime en plein renouveau », après quinze ans de lutte acharnée pour sauver un héritage menacé de disparition.

En plein renouveau : les faits ont donné raison aux animateurs de cette revue bimestrielle créée en août 1981 par une bande d'amis passionnés. « L'océanographie », explique **Michel Becard**, l'un des cinq membres du comité de direction, tirée à quarante mille exemplaires et fière de ses quinze mille abonnés. Le succès de la deuxième édition de la Fête internationale de la voile traditionnelle a dépassé les espérances de l'équipe organisatrice.

Venant après un très bon démarrage en 1986 (quatre cents voiliers, cent mille visi-

teurs, 300 000 F de bénéfice), la manifestation douarneniste a compté, deux ans après son lancement, le double de bateaux et de visiteurs, et François Puget, autre membre du comité de direction, escomptait un bénéfice de l'ordre de 1 million de francs.

Le public d'estivants et d'autochtones a répondu, et pas seulement parce que la date choisie était idéale. Pas seulement non plus pour les exhibitions sur l'eau de centaines de voiliers, avions et kayaks de mer, chiens sauveteurs de Terre-Neuve... Mais parce qu'un esprit particulier a soufflé sur cette fête constamment animée, jusqu'à 2 heures du matin, par quelque sept cents musiciens. Un esprit de convivialité, presque de communion, dépassant l'ambiance traditionnelle de kermesse et rejoignant l'atmosphère des grands-messes populaires. Un esprit curieux du patrimoine maritime, mis en valeur par de nombreuses expositions.

M. C.

Le Monde

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : **André Fontaine**, directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry (1944-1969)**, **Jacques Faures (1969-1982)**, **André Laurens (1982-1985)**

Dirige de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : **Bernard Woutet**. Rédacteur en chef : **Daniel Varret**. Coordinateur en chef : **Claude Salas**.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 — Tapes LEMONDE code d'accès ABO

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09. Tél. : (1) 42-47-97-27. Tél. MONDIPAR 850 572 F. Télécopieur : (1) 45-23-06-81.

Imprimeur de la presse : **Le Monde** (1987)

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Mitroform et Index du Monde Renseignements au (1) 42-47-98-81.

Le Monde TÉLÉMATIQUE Composés 36-15 — Tapes LEMONDE

Le Monde PUBLICITE 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71 Tél. MONDIPUB 206 136 F

ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

| | | | | |
|--------|---------|----------|---------|-------------|
| Tarif | FRANCE | ÉTRANGER | SUISSE | AUTRES PAYS |
| 3 mois | 354 F | 399 F | 504 F | 687 F |
| 6 mois | 672 F | 762 F | 972 F | 1 337 F |
| 9 mois | 954 F | 1 069 F | 1 404 F | 1 952 F |
| 1 an | 1 200 F | 1 300 F | 1 600 F | 2 350 F |

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. Pour vous abonner RENOVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Commandes d'adresse définitives ne sont pas acceptées : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois

6 mois

9 mois

1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

AU 15 SEPTEMBRE 1988

Veuillez avoir l'obligeance d'envoyer tous les noms propres en capitales à l'imprimerie.

DISQUES

Bob Dorough : «Songs of love»

Présentation superbe, son parfait, les chansons imprimées dans un style qui est le premier degré de l'originalité. Bob Dorough est une véritable merveille, avec une maîtrise qui nous rappelle les grands chanteurs américains. Bob Dorough est un véritable maître. Avec «Songs of Love», Bob Dorough nous offre une véritable œuvre d'art. C'est un plaisir de l'écouter et de le voir jouer. Bob Dorough est un véritable maître. Avec «Songs of Love», Bob Dorough nous offre une véritable œuvre d'art. C'est un plaisir de l'écouter et de le voir jouer.

René Urterger : «Masters»

Urterger au sommet de sa délicatesse et de sa précision : le jazz de son père, servi par les virtuoses du genre. René Urterger est un véritable maître. Avec «Masters», René Urterger nous offre une véritable œuvre d'art. C'est un plaisir de l'écouter et de le voir jouer.

Charlie Parker : «Bird»

Le légendaire, parfois hébreux, par Bird, le film d'Eastwood, a permis de redécouvrir la qualité d'un de nos accompagnateurs de «Bird», faisant pourtant partie de...

Culture ARTS

Les projets d'Andrée Putman L'œil de la mouche



Andrée Putman. Elle préfère l'intemporel à l'avant-gardisme jugé traumatisant. Elle a le chic pour distinguer le possible du neutre. Il y a un vocabulaire Putman : « inouï », « pauvre », « modernité », « impeccable ». Une fois un peu rocailleuse. Une façon d'être ses vêtements noirs, nets comme un trait de pinceau. On l'appelle « la diva du design », « la madone du style ». Elle se nomme elle-même « l'œil de la mouche ». Andrée Putman, la scandaleuse des années 70, Parisienne aux lèvres rouges, est restée fidèle aux goûts ordinaires et aux toiles de Bram Van Velde. Elle dirige Ecart (spécialiste dans la réédition de meubles et d'objets, du transit d'Eylen Gray à la chaise Mallet-Stevens vendue à 30 000 exemplaires dans le monde) et Ecart International (un bureau d'études d'architecture intérieure), entreprises qu'elle a fondées, il y a dix ans. Les deux sociétés réalisent près de 30 millions de chiffre d'affaires annuel (Le Monde du 24 octobre).

Le Parti socialiste étouffe dans la continuité. Après Jack Lang, c'est au tour de Lionel Jospin de confier à Andrée Putman l'aménagement de son bureau et de ses salons ministériels. Au programme : des téléphones invisibles des boiseries, des lampes qui se baladent, paraît-il, toutes seules et, toujours, le principe des contrastes et de la disparition.

Elle préfère l'intemporel à l'avant-gardisme jugé traumatisant. Elle a le chic pour distinguer le possible du neutre. Il y a un vocabulaire Putman : « inouï », « pauvre », « modernité », « impeccable ». Une fois un peu rocailleuse. Une façon d'être ses vêtements noirs, nets comme un trait de pinceau. On l'appelle « la diva du design », « la madone du style ». Elle se nomme elle-même « l'œil de la mouche ». Andrée Putman, la scandaleuse des années 70, Parisienne aux lèvres rouges, est restée fidèle aux goûts ordinaires et aux toiles de Bram Van Velde. Elle dirige Ecart (spécialiste dans la réédition de meubles et d'objets, du transit d'Eylen Gray à la chaise Mallet-Stevens vendue à 30 000 exemplaires dans le monde) et Ecart International (un bureau d'études d'architecture intérieure), entreprises qu'elle a fondées, il y a dix ans. Les deux sociétés réalisent près de 30 millions de chiffre d'affaires annuel (Le Monde du 24 octobre).

Impressionnante, la liste des réalisations est aussi l'une des plus méandrines du moment : les boutiques Saint-Laurent aux Etats-Unis (quatre entre 1980 et 1984), Hémi-sphères, Thierry Mugler, Karl Lagerfeld, l'ex-show room d'Azzedine Alaïa, le mobilier du CAPC, le Musée d'art contemporain de Bordeaux, le décor du journal de TF 1, le Palladium et l'hôtel Morgan's de New-York. Entourée d'une trentaine de collaborateurs, Andrée Putman est encore à l'origine de « vocabulaire » pour les intérieurs, dont celui des bijoux Ebel (quatre boutiques en trois ans, le siège social de New-York, mais aussi la villa Le Corbusier en Suisse), de produits griffés (consoles, tables pour les Trois Suisses).

Les projets affluent : le Musée de Rouen (quatre ans de travaux), la création dès mai 1990 d'une médiathèque, d'un restaurant, d'un mobilier de terrasse pour le CAPC de Bordeaux. Il y a quelque chose de plus redoutable que le succès, c'est l'adjectif « putmanien », « putmanesque », sorte de vide-poche des années froides dépoluées, tubulaires, auquel la victime riche et

célibre tente d'échapper en s'éloignant d'une image élitiste privée et parisienne et en réalisant de plus en plus de chantiers publics : « La notion de clef en main pour les appartements m'est devenue insupportable ». En 1968 à Mafia, le bureau de style lancé par Denise Fayolle et Mainé Arnold, Andrée Putman remplace la vitraillerie de Prismaic par de la porcelaine blanche. Vingt ans plus tard, elle réaffirme avec excès parfois l'idée de durable contre celle de provisoire : « un palais moderne et simple » aux boiseries de chêne, équipé d'un restaurant, en guise de stand Ebel pour la Foire de Bille. Elle dresse aussi un bilan plein de promesses.

industrie de la nostalgie. Nous nous intéressons à des jeunes talents. Ecart a édité en 1988 une bibliothèque de Sylvain Dubuisson, une chaise d'Olivier Gagnère. Je ne prévois pas de nouvelle réédition. Ce mot est devenu un gag, un prétexte à faire du style 30 un petit commerce. On ne peut pas par exemple rééditer Ruhlman. Il a travaillé pour quelques prodigieuses fortunes de l'époque. Dans son rêve de modernité, Eylen Gray voulait équiper les usines et les cafés-tournois.

« Aujourd'hui le style est trop à la mode. On a enfin compris qu'il n'a plus rien à voir avec le bon goût. Il y a le jean, la montre Swatch, destinés à ceux qui n'avaient pas d'argent et détournés par les modes. Les signes extérieurs d'aisance matérielle sont devenus à la limite vulgaires. »

« J'aime le grand jeu qui consiste à travailler sur la disparition plus que sur l'effet, à éviter à la fois le bon chic bon genre et l'avant-garde. Rien n'est plus ridicule parfois que l'obsession du nouveau. Les designers italiens des années 60 ont retardé l'arrivée de la modernité. Pour faire nouveau on a imité, écopé les gens. »

« Nous préparons actuellement la réalisation de deux hôtels. L'un au Japon, l'autre à New-York. Le premier, qui sera construit en 1989 à quarante-cinq minutes de Tokyo, a pour but d'accueillir les hommes d'affaires japonais, survolés. Nous avons dressé la liste mentale de tout ce qu'on déteste dans les hôtels internationaux : l'épate, le service obséquieux, le fantasme d'un luxe tordant, visible, creux, le

La ridicule obsession du nouveau
« J'y fais des erreurs, des voyages vers l'illuminé, la réédition de meubles oubliés. En voulant faire émerger des artistes qui pour des raisons accidentelles avaient disparu, j'ai déclenché des choses terribles : il y a aujourd'hui une

musique. Autant revenir aux sources. Verve présente une compilation, c'est la mode pour les disques compacts. Au sommaire, des chefs-d'œuvre et un plateau inégalable : autour de Parker, selon les séances, les meilleurs pianistes, les meilleurs chanteurs, et Gillespie, Monk, Miles et même Lester Young.

* CD Verve : The Original Recordings of Charlie Parker.
François Tusques : « Génération »
La musique de la série Génération (Hervé Hamon, Patrick Rotman et Daniel Edinger) par son créateur François Tusques en piano solo. Un excellent son et le tissu complexe, limpide, parfois émouvant, parfois nostalgique, d'airs révolutionnaires et d'échos du jazz, de chants populaires et de souvenirs déçus. Comme la mémoire en marche.
* PCDD 001.

Michel Portal : « Men's land »
A partir d'un concert enregistré à la Maison de la culture d'Amiens, Michel Portal présente son dernier disque après un travail de mixage très attentif. Pratique inhabituelle chez lui, après *Dejarne Solo* et *Turbulences*. On y perd un peu de la grande originalité des précédents albums ; on y gagne le travail de groupe, le son d'ensemble et les bonheurs de la rencontre. Personnel particulièrement choisi : Jack Delobette, Dave Liebman, Mino Cinelu, Harry Pepl et Jean-François Jenny-Clark.
* F. M.

DISQUES
Bob Dorough : « Songs of love »
Présentation superbe, son parfait, paroles des chansons imprimées : *Songs of love* est le premier disque d'une nouvelle maison aux idées folles : Orange Blue. Bob Dorough s'y exprime sans retenue, avec une liberté de ton et une verve gouailleuse qui passent son style habituel. Après de lui, Al Levitt est le batteur de la situation, et Art Farmer prend quelques très beaux choros, avec cette sonorité inimitable, feutrée, lunaire, propre à éclairer des chansons d'amour.
* Orange Blue Records, CD 001.

René Urtreger : « Masters »
Urtreger au sommet de sa délicatesse et de sa précision ; le jazz tel qu'on le parle ici, servi par les maîtres du genre : Nhop à la basse, Christian Escoudé à la guitare et André Cecarelli aux drums. Le générique parle de lui-même. On n'est pas dans l'à-peu-près, mais on n'est pas davantage dans le professionnalisme réglé comme du papier à musique ; on est dans la rigueur légère. Rare.
* Carlyne Music CD.

Charlie Parker : « Bird »
Le signolage, parfois heureux, parfois trafiqué, de Lennie Niehaus pour Bird, le film d'Eastwood, a parfois quelque chose d'étrange. Au nom de la qualité, on perd la supériorité de l'accompagnement de « Bird ». Elle faisait pourtant partie de sa

refuge banal dans le faux coffre espagnol pour mettre la tête. Un hôtel, c'est transmuté. Il doit ressembler à un gang, disparaître pour vous protéger. Il y aura des mariages de matériaux bruts et sophistiqués : toile de jute et de satin, mais aussi peintures projetées apparemment unies avec dix mille petites poignées de couleur, faux tapis de mosaïque à l'or dans les salles de bain.

« Le Paramount appartient au même propriétaire que le Morgan's. La pari est totalement différent. Il s'agit de réaliser, dans le quartier un peu maudit de Times Square, six cents chambres réservées aux moines de vingt-cinq ans. Le rapport style qualité-prix doit être inouï. C'est pour moi le retour à des positions idéales. L'occasion de me révolter contre l'idée que le goût est réservé à l'élite et que tout ce qui est vulgaire se vend mieux. On ne touche pas aux volumes. On y intègre un Delicatessen, plusieurs restaurants, une salle de sports. Les chambres seront blanches, une folie apparemment. Tout sera lavable, y compris les murs. Les effets de surprise n'ont pas des panneaux lumineux coulisants destinés à cacher les installations de chauffage et d'air conditionné, des salles de bain en verre et en bois.

« Dès novembre nous nous attendons à l'immeuble Carita : quatre étages rue du Faubourg-Saint-Honoré. Je déteste l'idée de lieu féminin. Je voudrais que la torture des femmes qui viennent se faire bronzer, pédicurer, coiffer, pulvériser devienne une croisade ; beaucoup de pâte de verre, un parquet de marbre, des panneaux de chêne, des grands comptoirs avec des niches en maçonnérie, des ouïettes dans tous les coins pour faire disparaître les brosse, les pinceaux.

« J'ai peu de temps à moi ; alors je l'inclus dans les vernissages, les artistes. J'ai souvent la chance de les rencontrer avant qu'ils ne soient célèbres. Mon bonheur, c'est de rester toujours aux aguets.»
LAURENCE BENAIM.

Eugène Leroy à l'ARC Matières muettes

Depuis plus d'un demi-siècle, Eugène Leroy peignait sans que l'on s'intéresse à lui. On l'honore aujourd'hui. Etrange.

Eugène Leroy serait-il désormais le peintre favori des musées d'art contemporain ? De 1937, date de sa première exposition dans une galerie lyonnaise jusqu'au début des années 80, il n'avait pas connu les faveurs de la mode. Sa notoriété était demeurée circonscrite à son Nord natal et l'on ne voyait pas dans les foires d'art ses œuvres rigueuses et denses, à la surface crevassée et alourdie d'empâtements sédimentés et de coulures figées.

En une décennie, la tendance a changé et Leroy peut exposer, à près de quatre-vingts ans, dans les galeries et les institutions les plus estimées de l'avant-gardisme européen. Il y a plus étrange encore : il est défendu par ceux-là même qui défendent d'ordinaire les formes les plus associées au hermétisme du post-duchampisme.

L'ARC lui offre une rétrospective, alors que l'ARC n'a cessé depuis quatre ou cinq ans de soutenir minimalistes, conceptuels et héritiers du minimalisme et du conceptuel, tous unis par la caritative que la peinture est abolite. Conversion brutale, illumination universelle ou démarche plus oblique ?

La réponse est dans les tableaux de Leroy, qui suggèrent une définition singulière de l'art de peindre. Chacun découvre la même évolution, qui a mené l'œuvre de la description d'un motif, femme ou bouquet de fleurs, vers sa négation. Contours et volumes ont été recouverts et effacés par la marée irrésistible de la matière picturale, par son accumulation

en épaisseurs et son durcissement en strates et cloques. Il faut arriver que, de loin, l'œil distingue une illusion narrative, mais c'est contre la logique de l'œuvre et au mépris de l'essentiel, qui se veut de l'ordre du tactile, du doigt qui éprouve l'irrégularité de la peau picturale, et de la main qui caresse ce tissu de cicatrices. Plus violemment que Fautrier, plus résolument que Soutine et Rouault, Leroy admet que la peinture puisse n'être plus que flux de matériaux, hauts reliefs et effets de plébe triomphant aux dépens de la lisibilité et de la couleur.

Il admet en somme que son art n'est d'autre destin que celui d'une abstraction subie, d'une clarté perdue et d'une expression noyée sous l'excès des tubes et des huiles, il pourrait rester une météorologie, une sorte d'ultra-peinture obsédée par sa technique et ses débordements, mais pas plus. Involontairement peut-être, il met en scène dans chacun de ses tableaux la mort de la peinture, mort par étouffement et épuisement qui est annoncée de longue date par les disciples les plus récents du nihilisme contemporain.

On comprend que son sacre, tardif, si tardif, est moins paradoxal et de moins bon augure qu'il n'y paraît d'abord. Et l'on peut comprendre encore au nom de quel système sous-entendu les responsables de l'ARC ont placé à proximité des toiles de Leroy une exposition du conceptuel Remy Zaugg. Ce dernier a consacré sa vie à la répétition monotone d'une seule conviction : que l'on ne peut plus, que l'on ne doit plus peindre, à aucun prix et sous aucun prétexte. Il ne fait en somme que s'insérer dogmatiquement dans la leçon de ce que suggère malgré lui le peintre Eugène Leroy.

PHILIPPE DAGEN.
* ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, jusqu'au 25 septembre.

Témoins de la « civilisation préindustrielle »

Les potiers d'antan

Il y a une éloquence particulière des pots et des jarres, des pichets et des gourdes. Ils racontent bien des choses et attirent les chercheurs.

« La rupture entre les civilisations anciennes et le monde moderne n'a point été produite par la fin de l'Empire romain ou par la fin du Moyen Âge ; elle date d'hier », écrivait F. Béaud en 1947 dans son Histoire de l'outillage rural et artisanal, un de ces beaux livres où a été enregistré l'évanouissement de l'équipement technologique sans âge qui était encore un peu le nôtre vers 1930. Le diagnostic était exact. Il venait à quarante ans. C'est donc avant-hier que les bourgeois avec leurs fournils, les villages avec leurs fours, les paysans avec leurs outils ont quitté l'équipement de toujours.

Les brocanteurs d'abord, les antiquaires ensuite, ont recueilli les jugs, les araires, les barattes, les maies à pétrir, devenus inutiles. Ornements touchants et désolés des résidences secondaires. Entre-temps, le Musée des arts et traditions populaires, l'heureuse création de Georges-Henri Rivière, trop peu apprécié, alors que le musée de la civilisation des époques successives multiplie les étonnantes usages, meubles et outils, intelligemment mis en valeur et expliqués, y sont par la foc des choses dorées d'une vie fantomatique qui laisse rêver. C'était donc cela ? Oui, et les éléments d'une existence de forme traditionnelle, dont les derniers vestiges viennent juste de disparaître. Comme d'habitude, ce qui n'appartient plus au vécu resurgit dans le savoir. On lui trouve un nom. Au CNRS et dans les laboratoires scientifiques de nos provinces, cela se nomme désormais la « civilisation préindustrielle ».

Or ce monde de choses connaît parmi les chercheurs une vogue assez étonnante. Prenons l'exemple de la poterie, activité primitive, s'il y en eut. Le modelage est lié à des mythes vieux de millénaires. L'humanité laisse depuis toujours derrière elle des tessons innombrables, dont le classement commande de façon inespérée les tableaux chronologiques. Et puis, tous ces pots, toutes ces figurines rituelles, ces vases ornés avec tant de soin sont beaux à regarder et la curiosité s'éveille. Comme l'a fort bien dit Claude Lévi-Strauss, à travers ces documents matériels, ces « archives », est surmontée la contradiction d'un passé révolu et d'un présent où il survit. Cela est vrai pour les objets comme pour les meubles, à partir du moment où notre regard s'y attache.

Nous ne dirons pas avec le héros triste de Jean-Paul Sartre : « La céramique ne me fait pas rire ». Depuis une vingtaine d'années, elle a suscité dans les provinces un nombre surprenant d'enquêtes des plus précises et des plus sérieuses, comme s'il y avait, en raison des matériaux même, du façonnage, des modèles, des ornements, une éloquence particulière des pots et des jarres, des mortiers et des gourdes. Pour s'en tenir au Midi, il y a eu des expositions et des publications fort bien faites, non seulement pour les céramiques célèbres et « classées » de Marseille, de Moustiers, de

Montpellier, mais aussi pour des productions moins connues, plus populaires de l'Usage (Gard), de Varages (Bouches-du-Rhône), de Gironnes (Tarn)... et tout récemment de Saint-Jean-de-Fos (Hérault). (1)

Dans ce ravissant village, situé au-dessus du point précis où le fleuve quitte les montagnes pour entrer dans la plaine du vignoble, les derniers fours se sont éteints vers 1920. Il y en avait depuis le quatorzième siècle, et, pour un village oscillant entre mille et deux mille habitants, soixante à soixante-dix ateliers au dix-huitième siècle ; le déclin, comme à Pézénas, à Béziers et en fait comme partout, en Saintonge, en Poitou, a commencé il y a un siècle. Une étude socio-professionnelle interdisciplinaire toutes les informations possibles sur les origines, les familles, les alliances, l'organisation de ces artisans provinciaux qui venaient leur terralha (poterie de terre) dans les foires, peut-être pour l'exportation, à Agde ou à Sète.

Beaucoup de pots de jardin, d'orjol (la cruche à porter sur la tête), des fontaines à vernis vert, et d'innombrables plats, pichets, pots de chambre, enciers, d'une facture très rustique qui se contente d'un cordon tressé sur engolfi, d'un mince rebord, exceptionnellement pour une cruche-siphon d'eau bénite, un serpent à glaçure verte formant l'anneau. Un coq sert de bouton à un pichet. Il y avait aussi des tuiles, des fontaines vertes ou ocre, ornées et datées, des épis de fûtage en vagues pots à feu. Certains potiers étaient si contents de leur ouvrage qu'ils signaient et dataient, avec, à l'occasion, un petit poème en patois.

Ainsi, à quelques kilomètres du merveilleux site de Saint-Guilhem, à quelques pas des gorges de l'Hérault, travaillaient ces paysans-artistes du Languedoc. Jamais plus modestes ouvriers n'ont reçu tant d'attention, tant d'honneur. Et c'est très bien ainsi, mais faut-il que la nostalgie nous ronge ?
ANDRÉ CHASTEL.

(1) J.-L. Vayssettes, Les Potiers de terre de Saint-Jean-de-Fos (préface de G. Desjardins d'Archimbaud). Photographes de M. Deccosy. Publié avec le concours du CNRS en 1987 (chez l'auteur, 37, rue Proudhon, 34000 Montpellier).

Aubusson : de la laine et des jeux

Le Musée de la tapisserie d'Aubusson (Creuse) affectionne les expositions à thème. Il propose cet été des « Jeux et divertissements », qui rassemblent les œuvres tissées du seizième au dix-huitième siècle.

La méthode est très pédagogique - uniforme sur le sujet, des jeux de temps ; quilles, cartes, tric-trac, etc. - et met en valeur la différence de styles et de traitements, la virtuosité des tisseurs parisiens ou flamands, la façon plus rustique des ateliers limousins. Influence de la peinture aussi : celle de Teniers, Oudry, Stella ou de Jean-Baptiste Huet, qui fut l'un des carrossiers les plus productifs de la manufacture royale d'Aubusson.

Le même thème et les mêmes formes tissent des tableaux à la mode du Grand Siècle, puis du siècle des Lumières, pouvant servir plusieurs fois, être décomposés, recomposés, passés par fragments comme le feraient des collages d'une tapisserie à l'autre.

Les cartons étaient souvent élaborés à Paris. Besuval ou Lille, pour le roi ou les grands, puis expédiés à Aubusson pour une production moins raffinée mais qui, souvent, leur insufflait une vigueur nouvelle.

Ces tentures qui ornaient ensuite les palais et les châteaux n'avaient pas seulement une fonction décorative. Outre leur aspect « reportage » sur la vie quotidienne de leur temps, elles étaient portées comme messages et de leçons morales. Ainsi, dans le bel et composé ensemble présenté à Aubusson se détache une monumentale (6,20 m x 3,35 m) et très vive *Scène de danse à la lueur des torches épiques*, et, par cela même, conforme à une tradition européenne déjà présente dans la célèbre suite de la *Dame à la licorne* (quatrième siècle) du musée de Cluny à Paris.

Cette tapisserie vient de l'éphémère manufacture anglaise de Morlax créée par le roi Jacques I^{er} en 1619 pour rivaliser avec les fabriques continentales, et qui ne parvint pas à survivre plus de quelques décennies.

Elle évoque, selon les analyses les plus fines, un parcours initiatique, une « naissance spirituelle d'un homme nouveau », et apparaît donc comme une préfiguration précoce du romantisme.

GEORGES CHATAIN.
* Jeux et divertissements, tapisseries du seizième au dix-huitième siècle, Musée de la tapisserie, Aubusson (Creuse), jusqu'au 18 septembre.

Culture

CINÉMA

« Meurtre à Hollywood », de Blake Edwards

Tom Mix lave plus blanc

Juste avant l'avènement du parlant, un cowboy bien-aimé et unmarshall mythique jouent les détectives. Réjouissant.

Et alors ? Tom Mix est arrivé, sans se presser... Le beau Tom Mix, le grand Tom Mix, avec son cheval et son grand chapeau...

colique, d'un burlesque bien tempéré. Avec orpheline grugée, millionnaire espiègle et poursuite en avion... On y retrouve aussi, chemin faisant, toutes les obsessions créatives, les hantises fécondes du père de Victor Victoria.

Tout ça parce qu'un méchant producteur-dictateur (Malcolm McDowell, dans une composition époustouflante) exige de lui qu'il change de Stetson et se glisse dans le peau d'un personnage mythique, quoique vivant.

Démarrer alors une histoire démente mais pas si folle, fictive et authentique, parodie lorsqu'elle est véridique et inversement, constamment drôle et parfois mélancolique.

DANIELE HEYMANN.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

En passant par le 18 boulevard Haussmann

1 Aux vitres de la guerre

Rien n'est plus lugubre qu'une grande librairie qui vit ses derniers jours et dont la devanture, les vitrines, sont presque vides ; on se croirait dans un théâtre après une représentation manquée.

1) Mister Moto est désolé, de John P. Marquand (Rivages - noir - traduit de l'anglais par Michel Le Houbie, 32 F). Le créateur du petit détective japonais que Peter Lorre a incarné à l'écran (le « Cinéma de minuit » devrait rediffuser cette série) a eu, me semble-t-il, dans son existence de journaliste et de romancier (1893-1960) de la chance.

Ce qui a sauvé Marquand de son héros, c'est la guerre et ses prémisses. Mister Moto était beaucoup trop sympathique pour un Japonais dans les années 30. Comme tous les « Moto » de Marquand ont été portés à l'écran, il n'aurait pas été raisonnable de montrer au public américain, et cela bien avant Pearl Harbor, un diable jaune, un Jap, qui soit le conseiller de l'empereur et qui fasse pourtant son possible pour sauver la paix.

si bien le pirate à la jambe de bois dans les films tirés des romans de Stevenson.

Mais ce que les cinéphilos de ce pays n'ont jamais pardonné à Foster, c'est d'avoir osé « achever », comme le dit Gérard Legrand avec une fureur sacrée dans la notice qu'il lui consacre, Journey into Fear (Voyage au pays de la peur), d'Orson Welles.

Si vous n'avez jamais lu de Moto, Mister Moto est désolé, qui date de 1936, est une agréable façon de faire connaissance. Vous allez vous retrouver avec un grand et sympathique banif d'Américain à l'âme chevaleresque, qui, du Japon, tente de rejoindre une expédition scientifique, la mission Gilbreth, qui se dirige vers la Mongolie.

En fait, l'intrigue ne compte guère. Ce qui nous séduit, c'est le voyage, la traversée, de bateau en train. D'être en 1936 aux vitres de la guerre dans des pays lointains.

Et Mister Moto ? Petit, s'indigne sans arrêt, tout en gardant la sourire. Désolé d'une façon permanente si l'on a mal compris ce qu'il voulait dire. Chevelure d'un noir de jais, taillée en brosse à la prussienne. A pour les Etats-Unis énormément d'admiration. Il y a fait ses études. N'aime vraiment pas les brutalités inutiles, les erreurs regrettables.

2 Un Gide tout chaud

2) Le Rôdeur, de Pierre Herbart (1904-1974) (Le Livre de Poésie, 26 F) était à sa place : à l'abandon dans ses rayonnages dévotés. Premier livre de l'auteur, le Rôdeur date de 1931. Inconnu depuis toujours, ce récit fut réédité, dans cette collection de la NRF qui se pique de ne publier aucun mauvais livre, cinquante-trois ans après la date de sa publication.

La ligne de force eut le meilleur de paraître en 1958, juste au moment du retour au pouvoir du général de Gaulle. Face aux militaires, à la guerre d'Algérie, la critique littéraire, toujours leur Herbart avait tout le monde pour conseiller la ligne de force, récit époustouflant de brio et de naturel où Herbart nous entraîne à toute vitesse, d'une anecdote à l'autre, de l'Indochine à l'URSS d'avant-guerre, en passant par l'Espagne de la guerre civile.

3 Sauvé par le gong !

Mon Dieu ! Quel démon m'a poussé à parler l'autre jour du baccalauréat 88 et de son fabuleux succès ? Je me suis fait vertement taper non par les intéressés eux-mêmes perdus dans les nuages, les merveilleux nuages des vacances et de la réussite, mais par des parents d'élèves et des professeurs outrés par mes injustes propos.

Communication

La mise en place du Conseil supérieur de l'audiovisuel

Les sept experts qui travaillent depuis un mois sur le remplacement de la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel ont tenu leur dernière réunion de consultation. Nommés le 4 juillet par le gouvernement pour une mission de réflexion, MM. François Giroud et Danièle Delorme, M.M. Pierre Desgraupes, Pierre Arvill, Jean Gicquel, Jean Rivéro et Claude Santelli ont déjà procédé à l'audition d'un grand nombre de professionnels de la communication.

Après cette consultation, les sept experts qui travaillent dans les locaux du ministère de la communication, en liaison avec le cabinet de M^{me} Catherine Tasca, devraient faire, début septembre, des propositions pour modifier la loi de 1986 de M. François Léotard. Théoriquement, ces

modifications ne devraient concerner que la définition, les conditions de constitution et les pouvoirs de l'autorité de régulation. Après une nouvelle consultation, des formations politiques cette fois, M^{me} Tasca et M. Lang devraient déposer un projet de loi dès la rentrée parlementaire. Si cette loi bénéficie d'un large consensus à l'Assemblée et au Sénat, le gouvernement pourrait alors, selon les vœux du président de la République, entamer une nouvelle procédure pour faire inscrire le principe de l'autorité régulatrice de l'audiovisuel dans la Constitution.

POINT DE VUE

La régulation indépendante à la croisée des chemins

par Laurent Cohen-Tanugi

La difficulté de la tâche confiée à la mission de réflexion sur les contours du futur conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) réside notamment dans la nécessité d'atteindre la réflexion institutionnelle des passions que suscite la redéfinition du fameux paysage audiovisuel français.

dans le système français, à une autorité administrative, censée de surcroît avoir fait à son devoir d'indépendance.

Que chaque changement de majorité politique appelle (entre autres) un bouleversement du paysage audiovisuel est déjà regrettable ; mais que ces recompositions successives requièrent de sacrifier à chaque fois l'institution régulatrice sur l'autel de l'alternance, voilà qui sepe l'idée même de régulation indépendante et témoigne d'un mal spécifique, justifiant la réflexion en cours.

aux acteurs du système audiovisuel ; d'avoir effectué des choix contestables à l'intérieur de sa propre marge de manœuvre.

Pour assurer à la prochaine autorité régulatrice la permanence qui lui est indispensable, il n'est pas aisé que sa constitutionnalisation suffise à résoudre cette seconde catégorie de problèmes pour l'avenir. Car se trouve en cause l'idée que l'on se fait de ce mode d'action publique, encore nouveau en France, qu'est la régulation indépendante, et de ses rapports avec le pouvoir politique.

des conflits d'intérêts, elle n'a pas vocation à produire du consensus ; mais il lui appartient de se préserver, par une méthodologie irréprochable, des indésirables turbulences que sont appelées à susciter ses décisions.

S'il s'agit, à l'inverse, sur le fondement des errements passés, de confier à l'autorité de l'audiovisuel non pas des fonctions de régulation véritables mais un simple rôle consultatif auprès des ministères concernés, l'exercice d'une « magistrature morale », alors les problèmes évoqués plus haut se trouvent considérablement apaisés et la responsabilité des politiques clairement localisée, mais quelle régulation ?

Si, à l'instar d'autres démocraties et conformément à des principes et objectifs déjà commandés par notre droit constitutionnel (liberté d'expression, « pluralisme des courants d'expression socio-culturels »), l'on souhaite sérieusement corréler la régulation du secteur de la communication à une autorité indépendante de l'exécutif, alors il convient de réviser en profondeur les cadres de pensée - par trop administratifs - qui ont présidé à la création de telles institutions jusqu'à présent.

Il faudra notamment acquiescer une connaissance beaucoup plus précise de la spécificité de l'activité de régulation d'un secteur économique, tel que ce jeu complexe se pratique ailleurs ; affirmant les secteurs voisins des télécommunications, des médias et des industries culturelles, dont le futur Conseil supérieur de l'audiovisuel ne pourrait pas devoir s'occuper, bien que la construction européenne commande d'en soustraire la régulation à l'exploitant Franco-Télécom.

Une méthodologie irréprochable Dans un tel schéma, l'institution, dotée des moyens juridiques, techniques, financiers et humains de son action, sous le contrôle du juge et en dernier ressort du Parlement, a juste besoin d'une jurisprudence aux alternatives politiques, mais selon sa dynamique propre. Arbitrant en permanence

Du'on le veuille ou non, les autorités régulatrices indépendantes ont pour vocation de protéger l'intérêt public, qu'est la régulation indépendante de l'audiovisuel est née avec l'alternance politique de 1981 et qu'elle a connu en sept ans deux changements de cap politique à la française, alors que de telles institutions ne peuvent exister que dans la durée. Si, par ailleurs, on considère que la régulation indépendante n'est qu'un moyen de régulation et non un but en soi, il se situe moins au niveau des autorités indépendantes elles-mêmes qu'à celui du pouvoir politique qui les fait et défait.

Demain une autre autorité indépendante - la COB par exemple, si l'arbitrage public pour l'entreprise et les marchés financiers ou le secteur voisin des télécommunications, dont le futur Conseil supérieur de l'audiovisuel ne serait pas avoir « occuper », bien que la construction européenne commande d'en soustraire la régulation à l'exploitant Franco-Télécom.

Vague de rachats dans l'édition américaine

Robert Maxwell confirme son intérêt pour Macmillan

M. Robert Maxwell a confirmé le samedi 13 août son offre publique d'achat pour près de 2,35 milliards de dollars de l'éditeur américain Macmillan. Le patron de presse britannique s'apprête à acheter le groupe de M. Robert Bac, qui avait proposé 75 dollars l'action. L'offre de M. Maxwell transite par Mills Acquisition et est financée par une ligne de crédit de 1,2 milliard de dollars ouverte par le Crédit Lyonnais et une autre de 1 milliard de dollars consentie par Samuel Montagu.

La bataille autour de Macmillan risque d'être rude. La société essaye d'échapper à l'OPA en séparant ses activités et en distribuant un dividende exceptionnel à ses actionnaires, mais la cour de l'Etat du Delaware a bloqué la manœuvre. Macmillan a fait appel. Après cet épisode juridique, d'autres « acquisiteurs potentiels » pourraient se mettre sur les rangs et faire monter les enchères. Les analystes américains considèrent en effet que Macmillan, qui est passé de 45 millions de dollars de bénéfices, en 1983, à 121 millions de dollars en 1987, vaut plus que la proposition de M. Maxwell.

Le milliardaire britannique semble décidé à obtenir gain de cause. Il fait valoir que les activités des publications Maxwell sont très complémentaires des éditions Macmillan, notamment dans les domaines de l'édition électronique, le livre de grande diffusion et surtout le secteur scolaire, où M. Maxwell possède quelques intérêts depuis son rachat de Science Research Associates à IBM. Macmillan réalise le

tiers de son chiffre d'affaires dans les éditions scolaires et universitaires, marché dont le contrôle près de 10 % aux Etats-Unis. L'association entre Maxwell Communications et Macmillan placerait les deux groupes au quatrième rang des éditeurs américains.

Random House va acheter le groupe Crown

L'éditeur américain Random House, filiale d'Advance Publications Inc., vient d'annoncer son intention d'acquiescer le groupe Crown, spécialisé dans la vente par correspondance de livres ainsi que de produits vidéo et audio. Cette fusion, dont le montant n'a pas été révélé, fera de Random House le premier réseau de vente de livres aux Etats-Unis. Il dépassera en importance Bantam Doubleday Dell Publishing Group Inc., qui appartient au géant ouest-allemand Bertelsmann AG.

Selon les spécialistes, le groupe Crown, dont le chiffre d'affaires était en 1986 de 85 millions de dollars (544 millions de francs), vendrait plus de 100 millions de dollars aujourd'hui. Quant à Random House, la vente de ses livres en 1986 lui avait rapporté quelque 410 millions de dollars. Crown s'est spécialisée dans la vente par correspondance de livres et de produits vidéo - un secteur nouveau pour Random House - mais il publie également des best-sellers, des éditions de luxe, des livres pour enfants.

th... ANTOINE... ARCAN... BOUFFES PARIS... CAVEAU... COMEDIE... CRUPE... DANIEL... EDGAR... HICHETTE... LE GRAND... LUTERNAIRE... MITHRIS... NOVAVALE... PALAIS DE CHATEL... LES ANNEES SANDWICHES... LE MEILLEUR ENFANT... BACCARAT... LES ANNEES SANDWICHES... LE MEILLEUR ENFANT... BALANCE MAMAN... PARIS EN VISITES... MERCREDI 17 AOUT... « Opéra... » 14 h 30, hall d'opéra... « Opéra... » 15 heures, en haut-marché (Tourisme culturel)... « Opéra... » 11 h 30, dans le hall... « Opéra... » 15 heures, angle que et rue de Valenciennes... « Opéra... » 14 h 30, dans le hall d'opéra... « Opéra... » 15 heures, en haut-marché (Tourisme culturel)... « Opéra... » 11 h 30, dans le hall... « Opéra... » 15 heures, angle que et rue de Valenciennes... « Opéra... » 14 h 30, dans le hall d'opéra... « Opéra... » 15 heures, en haut-marché (Tourisme culturel)... « Opéra... » 11 h 30, dans le hall... « Opéra... » 15 heures, angle que et rue de Valenciennes... « Opéra... » 14 h 30, dans le hall d'opéra... « Opéra... » 15 heures, en haut-marché (Tourisme culturel)...

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles: > Signalé dans « Le Monde radio-télévision » & Film à éviter & On peut voir & Ne pas manquer &&& Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 16 août

TF 1

20.25 Cinéma: Monsieur Papa. Film français de Philippe Mouchet (1977). Avec Claude Brasseur, Nicolas Riboni, Nathalie Baye, Daniel Auteuil. Abandonné par sa femme, un père vit seul avec son fils; celui-ci supporte mal ses escapades amoureuses et l'arrivée d'une maîtresse. 22.05 Documentaire: Histoire naturelle. Proposé par Igor Barrière et Jean-Pierre Flory. Faut-il éliminer les animaux nuisibles ou les laisser se multiplier? 23.00 Série: Camion. 23.50 Journal et Bourse. 0.05 Magazine: Minuit sport. 1.45 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 2.30 Documentaire: L'Europe Constante. 2.10 Les Mousquetaires et les Pisons (rediff.). 2.35 Magazine: Choc. 3.25 Documentaire: Histoire naturelle. 4.25 Musique. 4.40 Documentaire: Histoire naturelle. 5.30 Les Mousquetaires et les Pisons (rediff.). 5.55 Documentaire: Histoire naturelle.

A 2

20.35 Les dossiers de Pétra: Les charlots de feu. Film britannique de Hugh Hudson (1981). Avec Ben Cross, Ian Charleson, John Gielgud. Deux coureurs à pied - l'un d'origine moderne, l'autre noir de son temps - s'entraînent pour les Jeux olympiques de 1924. Ce n'est pas le chef-d'œuvre qu'on a voulu voir, mais une œuvre subtile, intelligente, dont l'académisme évogue une certaine tradition du cinéma anglais. 22.25 Dossiers: Le prix d'une médaille. L'évolution des Jeux olympiques. Quels sacrifices pour un athlète? Quels bénéfices? Les motivations des entreprises qui soutiennent les sportifs, etc. 23.40 Informations: 24 heures sur la 2. 0.00 Histoire courtes. 15 août, de Nicole Garcia et Jean-Louis Trintignant. Une tendre nuit, de Raphaël Quiniery. 0.25 Jazz: Spécial Irakli (Festival international d'Antibes-Juan-les-Pins 1987).

FR 3

20.30 Cinéma: Le scandale. Film français de Claude Chabrol (1967). Avec Anthony Perkins, Maurice Ronet, Stéphane Audran, Yves Fassin. L'héritier d'une maison de champagne, qui l'a poussé à vendre la société, se retrouve mêlé à un meurtre. 22.20 Journal et météo. 22.40 Emissions régionales. Chaque station décroche et diffuse ses propres programmes. Pour Paris, Ile-de-France, Centre, Normandie, Bourgogne, Franche-Comté: Alix et Dominique. 23.20 Musique, musique. Spécial Rock.

CANAL PLUS

20.31 Cinéma: Rémo sans arme et danger. Film américain de Guy Hamilton (1986). Avec Fred War. 22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma: L'aveugle. Film anglais de Peter Collinson (1969). Avec

Mercredi 17 août

TF 1

14.30 Série: Des agents très spéciaux. 15.15 Feuilleton: Le Gerfaut (2e épisode). 16.30 Club Doroteïte vacances. Sabotins: La chasse au trésor; Jean et les hologrammes; Le jeu de l'ABC; GI Joe: Clip tang; Dragon Ball. 18.10 Série: Les Experts. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton: Santa-Barbara. 19.30 Jeu: La roue de la fortune. 19.50 Trage de l'été. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.30 Trage du Loto. 20.35 Variétés: L'heure d'homme. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. Spécial Pierre Bachelet. 22.00 Série: Texas Public. 22.35 Série: Les aventures de... 0.15 Journal. 0.30 Magazine: Minuit sport. 1.30 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 1.55 Documentaire: Histoire du rire. 2.45 Les Mousquetaires et les Pisons (rediff.). 3.10 Magazine: Santé à la Une. 4.40 Météo. 5.05 Documentaire: Histoire naturelle. 5.30 Les Mousquetaires et les Pisons (rediff.). 5.55 Documentaire: Histoire naturelle.

A 2

14.05 Feuilleton: Jennes docteurs. 14.45 Jeu: Bing parade. Emission présentée par Thierry Boccardo, à Nice. Avec Desrues, Jacques Lafont, Alix Zad. 15.40 Feuilleton: Les Experts. (2e épisode). 16.30 Feuilleton: Le chérif de Saint-Clément. 17.30 Série: Quel de nous, de nous? 17.55 Série: France champion de France. Les évènements de Kampon. 18.45 Jeu: Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Actualité régionale. 19.25 Jeu: L'heure d'été. Présenté par Georges Beller. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Jeux sans frontières. Emission présentée par Fabrice et Marie-Ange Nardi. Equipés en compétition: France (Les Baisins); Italie (Pantigoni); Espagne (Cartagena); Portugal (Matous Vila Real); Belgique (Pepinster). 21.50 Série: La loi, c'est la loi. Le jeu frère. 22.40 Magazine: Dén, d'ém, d'om. De Daisy de Galard. Où Pauline Carton est de méchante humeur; où la mode se montre sous influence russe; où Lucanum réunit quatre religions et les met à la question. Le magazine français de la fin des années 60. 23.35 Informations: 24 heures sur la 2. 23.55 Sports: Athlétisme. Grand meeting de Zurich. 0.35 Jazz. Olivier Franc (Festival international d'Antibes-Juan-les-Pins 1987).

FR 3

14.30 Jeu: On va gagner. Présenté par Vincent Perrot et Cerise Leclerc en direct du Futuroscope de Poitiers. 17.00 Série: Inspecteur Toussot. (3e épisode). 17.05 Série: Bombino. Bombino et le monstre. 17.15 Dessin animé: Inspecteur Cadoret. 17.35 Documentaire: Dans le sillage d'Ulysse. 8. Sardaigne, le pays des Lestrygons. 17.50 Dessin animé: Conte de Grimm. Le prince et les six compagnons. 18.00 Série: Colorado. Le tablier jaune (1e partie). 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé: Jensei la case. 20.02 Jeux: La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Téléfilm: Craine de casside. De Larry Elikann, avec Michel Fox, Nancy McKean, Robert Klein, Cara Kaya. Une comédie sur le façon dont les jeunes américains passent leurs vacances d'été. 22.05 Journal et météo. 22.30 Antenne studios: Haute sécurité. Un « fantastique-urbain » de Jean-Pierre Bastid, avec Juliet Berto, Kader Boukhanef, Serge Marquand, Luc Moullet. 23.50 Musique, musique. Nosurtur: Etude pour les sonorités opposées. Etude pour les arpegges composés, de Debussy. Texte de Paul Valéry, la par Ludmila Milani.

CANAL PLUS

14.00 Série: La malédiction du long-garage. 14.20 Série: Un été dans la Méditerranée. 15.10 Téléfilm: L'été de la passion. De Marvin J. Chomsky. 16.50 Série: O'Hara. 17.40 Série:

Audience TV du 15 août 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table with columns: Horaire, Révisé avant regardé la TV (en %), TF 1, A 2, FR 3, CANAL +, LA 5, M 6. Rows show viewership data for various time slots.

Echantillon: plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Évolutions probable du temps en France entre le mardi 16 août à 0 heure et dimanche 21 août à 24 heures.

La France reste protégée jusqu'à jeudi par un champ de pression élevée, en altitude comme en surface, par la suite un courant perturbé d'ouest-sud-ouest s'établit et devient fortement cyclonique samedi avec le passage d'une limite d'air froid bien marquée. Dimanche l'ensemble des régions sera touché par ce changement de masse d'air.

Mercredi: prédominance de beaux temps.

Sur les Côtes du Nord, le Cotentin, ainsi qu'en Aquitaine, les nuages bas ou bancs de brume matinaux laisseront la place à de belles éclaircies l'après-midi.

Sur le reste de la Bretagne, le Pays de Loire, le Poitou-Charentes, le Centre, l'ensemble du Bassin parisien et le Nord, les quelques brumes matinales se dissipent rapidement et ce sera une belle journée, agréablement de cumulus de beau temps.

Sur le Midi-Pyrénées, le Massif Central, la Bourgogne, la Lorraine et l'Alsace, le début de journée sera marqué par des bancs de nuages élevés, et ce à la fin de la nuit. Mais au cours de la journée, le soleil arrivera à prendre le dessus.

Sur le Jura et l'extrême sud de l'Alsace, des résidus orageux persistent encore le matin avant le retour du beau temps l'après-midi.

Sur les Alpes du Nord, des foyers orageux seront également possibles le matin. Après une accalmie, à la mi-journée, ils reprendront l'après-midi.

Sur les Alpes du Sud, le jour sera chaud et ensoleillé, mais à l'aube, des orages éclateront en fin d'après-midi.

Jours: aggravation sur le Nord-Ouest. Les brumes et les brouillards seront encore nombreux, puis se dissipent pour laisser la place à une matinée bien ensoleillée. Quelques nuages commencent à envahir le ciel sur la Bretagne et le Cotentin.

Dans l'après-midi, ces nuages gagnent le Nord, la Picardie, la Normandie et les pays de la Loire, ils s'épaississent et donnent quelques bruines. Le ciel se voilera progressivement à l'avant de cette zone, de l'Aquitaine à l'Alsace,

sur le reste du pays, c'est-à-dire des Pyrénées à la Franche-Comté et aux Alpes, le temps deviendra chaud et lourd, et des orages se déclencheront.

Les températures minimales seront stationnaires. Les maximales s'éleveront de 20 à 25°C sur la moitié nord, d'Ouest en Est. Sur la moitié sud, elles seront en hausse.

Vendredi 19: le mauvais temps se généralise.

La masse nuageuse gagnera vers l'Est et sera accompagnée d'ondes qui prendront plus généralement un caractère orageux. Les nuages atteindront le soir, les Alpes et le Roussillon, tandis que la Provence et la côte d'Azur resteront épargnées. Sur la Bretagne et la Normandie s'établira progressivement un temps plus frais et variable, avec des éclaircies parfois belles, mais aussi de nombreuses averse.

Les températures minimales seront en hausse, les maximales en baisse sensible, surtout sur le Nord-Ouest.

Samedi 20: fréquentes averse.

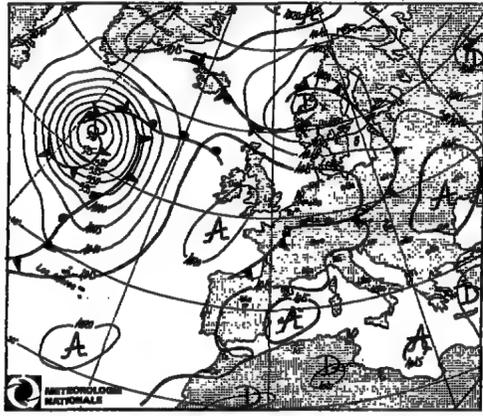
Un temps frais et variable s'établit progressivement sur le Nord-Ouest, puis s'étendra jusqu'aux Ardennes, à la Bourgogne et au Massif central. Les averse seront nombreuses, surtout sur la moitié nord de cette zone. Les vents d'Ouest se renforceront près des côtes de la Manche. Sur les autres régions, y compris le pourtour méditerranéen, on gardera un ciel très nuageux avec des ondées orageuses, parfois violentes sur le relief.

Les températures minimales seront en baisse sur le quart nord-ouest. La baisse des maximales se généralisera.

Dimanche 21: toujours des averse.

Un temps très nuageux accompagné d'ondes orageuses se maintiendra des Pyrénées au sud des Alpes, tandis que le temps frais et variable alternera passages nuageux, averse et éclaircies se généralisera sur les autres régions. Les températures seront sans grand changement.

SITUATION LE 16 AOÛT 1988 À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 AOÛT À 0 HEURE TU

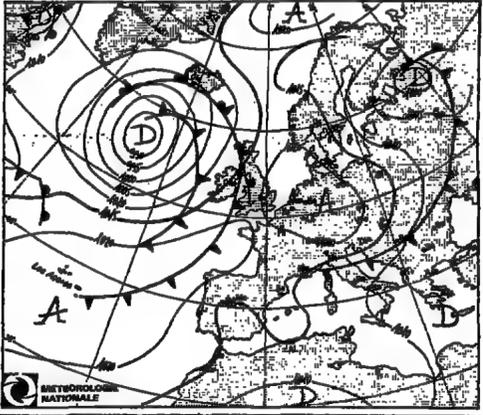


Table with columns: Région, Conditions (Ensoleillé, Pluie, etc.), and Temps (Max, Min). Includes a legend for weather symbols.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Table of temperature data for various cities in France and abroad, comparing observed and forecast values.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4810

Grid for a crossword puzzle with numbers 1 through 11 indicating starting positions.

HORIZONTALEMENT

I. Une bonne observation les empêche de fondre. - II. C'est en battant de l'aile qu'il réussit à sortir d'un mauvais pas. Aide à fuir les réalités. - III. Il y passe la même chose durant la vie entière. - IV. Démontre. Qui a peur-brûle baigné dans l'huile mais pour lequel cela a tourné sans aucun doute au vinaigre. - V. Ne facilite guère la tâche de celui qui désire saisir la balle au bond. Sa fièvre s'accompagne d'une grande soif. - VI. Traite une affaire de la main à la main. Entre dans le quartier. - VII. Avait un goût précis pour ce qui était vague. Grandit très peu d'une année à l'autre. - VIII. Avec elle, on ne risque pas d'aller vite en besogne. - IX. Inspirera un fils de général. Motif de réclamation. - X. A, malgré tout, les pieds bien sur terre. - XI. Ne savent pas tenir leur langue.

VERTICALEMENT

1. Quand elle manque, les ordures et les saletés peuvent abonder. - 2. Événement dû à un événement. - 3. Sa longueur varie en fonction du nombre de mètres. Ce ne sont pas ses ennemis qu'il se met à dos. - 4. Offre ses charmes à qui veut bien l'approcher. Prodom. - 5. Se manifeste en jaillissant. Il faut passer par lui pour faire une descente de lit. - 6. Va souvent de fil en aiguille. Article. - 7. Retourné par un détournement. N'est pas sans issue. Ne marche pas toujours à quatre pattes. - 8. Précède plus d'un titre. Où un soldat aveugle ferma définitivement les yeux. Où il serait vraiment dommage de garder les yeux fermés. - 9. Ne restaient pas silencieux quand on leur donnait une secousse. Entre autres.

Solution du problème n° 4809

Horizontalement: I. Crémation. - II. Libérable. - III. Ede. Prier. - IV. Ossétie. - V. Ion. Ré. - VI. Ossétie. - VII. Tuantes. - VIII. Anergie. - IX. Nos. Enms. - X. Et. Ides. - XI. Sabre. Ute.

Verticalement

1. Cleptomane. - 2. Ride. Nota. - 3. Ebéniste. - 4. Me. Sour. Or. - 5. Arpentage. - 6. Tare. Inizi. - 7. Ibis. Etendu. - 8. Olé. Sol. - 9. Nerveuse. Sc.

GUY BROUTY.

Séropro

L'informatique peut-elle lutter contre le SIDA sans violer le secret médical?

« L'AMPLIFICATION de l'épidémie de SIDA... » Article discussing the use of computers in medical research and the challenges of maintaining patient confidentiality.

Autorisation écrite préalable

« Une favorable de la CNIL... » Article discussing the requirements for data processing under the CNIL law, specifically the need for written authorization.

SCIENCES ET MEDECINE

Séropositifs en fiches

L'informatique peut-elle aider à lutter contre le SIDA sans violer le secret médical ?

L'AMPLEUR de l'épidémie de SIDA et sa progression prévisible rendent urgent de pouvoir disposer au plus vite d'un outil informatique permettant d'améliorer la suivi épidémiologique des patients. Celui-ci décrirait l'histoire de la maladie après la contamination par le virus et permettrait de mieux adapter le traitement à ses différents stades.

Au 31 mars 1988, 3628 cas de SIDA avaient déjà été déclarés en France et, selon une estimation de l'OMS, 11 000 cas pourraient être diagnostiqués d'ici à la fin de l'année 1989. Les projets français d'informatisation des cas de séropositivité avancent. Le professeur Jean-Louis San Marco (laboratoire de santé publique-Marseille) a reçu le 5 juillet dernier un avis favorable de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) pour son programme, mis en œuvre par le CISI (Centre régional d'information et de soins sur l'immunodéficience humaine), dont il dépend.

Autorisation écrite préalable

L'avis favorable de la CNIL, tout en protégeant l'identité des malades, est formel : « Les données directement ou indirectement nominatives, collectées aux fins de recherche, doivent être réservées à l'usage exclusif des médecins du CISI nommément désignés. L'accord définitif de la CNIL ne sera donné qu'après l'avis du SCSSI (Service central de la sécurité et des systèmes d'information), qui a été saisi du dossier en mai dernier. Ce service interministériel est chargé d'apprécier le niveau de protection pour l'individu des systèmes d'information, à partir de l'analyse de leurs codes.

D'autre part, les 23 CISI français regroupés en un Centre national ont un statut officiel depuis le 5 juillet dans le cadre de l'INSERM sous l'appellation de « Centre coopérateur de données sur l'épidémiologie de l'immunodéficience humaine ». Le professeur Alain-Jacques Valleron (Unité de recherches biomathématiques et biostatistiques-INSERM U263), qui en est le directeur, s'appuie à déposer dans les semaines qui viennent un projet de fichier national des séropositifs à la CNIL. Si le CISI de Marseille obtient l'accord de la CNIL, ce dossier devrait être assez vite étudié puisqu'il présente de nombreux points communs avec celui du professeur San Marco.

Le dossier marseillais est volontairement simple : il doit pouvoir être rempli en même temps que le dossier clinique par le médecin lors de la consultation. Le malade doit, par ailleurs, donner une autorisation écrite préalable après avoir été dûment informé des modalités et des buts de ce fichier informatique. Il garde toujours la possibilité de s'en retirer. Ce dossier comporte les éléments de déclaration obligatoire

du SIDA. Il mentionne la « région d'origine » de l'intéressé selon la classification établie par l'Organisation mondiale de la santé, sans préciser les origines raciales. « Tout ce qui est dans le dossier doit être couvert par le secret médical », explique le professeur San Marco. « C'est pourquoi, sur l'identité des malades - nom, prénom, date de naissance - nous avons appliqué quatorze opérations successives afin de transformer cette identité en code. Le but est d'empêcher de remonter du code à l'identité ; c'est ce que le SCSSI teste actuellement. »

La partie médicale comprend les données sur le mode de transmission présumée du virus, sur la symptomatologie clinique ainsi que des paramètres biologiques et des données d'ordre thérapeutique. Toutes ces informations ont été étudiées en fonction des objectifs du programme : améliorer le

qui continue. Il donnera des indications sur le nombre de sujets éventuellement candidats à tel ou tel essai thérapeutique. Mais ce fichier n'est pas destiné à recenser tous les séropositifs. »

Un autre fichier épidémiologique baptisé « SEROCO » portant sur l'évolution des séropositifs a aussi été mis en place au cours de l'hiver dernier par le professeur Daniel Schwartz (INSERM U292). Il a pour objectif de décrire l'histoire naturelle de la maladie à partir de séropositifs récents suivis pendant une période de trois ans. Le fichier présente surtout l'originalité d'être lié à une « sérothèque » et à une « cytothèque », ce qui permettra ainsi l'examen rétrospectif des sérums. Contrairement au système CISI, ce fichier comporte beaucoup moins de patients (environ 2000) mais beaucoup plus d'informations sur chaque individu.

Les systèmes d'études épidémiologiques pour le SIDA instaurés en France sont caractérisés par le souci de protection de la personne et par le respect du secret médical. Cette attitude est à rapprocher de la position prise

par l'association des médecins américains. Lors de leur convention réunie à Chicago, le 30 juin dernier, leur nouveau président M. James Davis, avait estimé que pour la première fois, les médecins américains pouvaient être amenés à violer le secret médical concernant un patient contaminé par le virus du SIDA (le Monde daté 3-4 juillet). Le Centre pour le contrôle des maladies infectieuses (CDC) d'Atlanta a, d'autre part, publié le 4 août dernier la plus grande enquête réalisée sur une population donnée, l'armée. 1752191 hommes et femmes actifs ont été testés : 2252 sont séropositifs, 40 % d'entre eux développent actuellement la maladie.

Une enquête de cette ampleur serait aujourd'hui difficile à réaliser, en raison du nombre de sujets qui devraient donner leur accord préalable, du fait aussi de l'absence d'outil capable de gérer une telle masse d'informations. Les projets en cours pourraient permettre de résoudre ces difficultés avec un grand bénéfice pour les personnes malades.

CAROLINE CHAINE.



suivi épidémiologique des patients pris en charge par le centre et renforcer l'organisation des essais thérapeutiques. « Ce fichier ne constitue en aucun cas un suivi individuel des patients, mais une base d'information collective », précise le professeur San Marco.

D'autre part, le projet informatique national qui va être remis à la CNIL par le professeur Valleron poursuit les mêmes objectifs (le Monde du 12 février 1988). Il comportera donc un dossier médical voisin, qui pourra comporter des paramètres ou des intérêts d'ordre régional. La CNIL aura à se prononcer sur ces aspects complémentaires et sur le transfert d'information de chaque CISI au centre national. Ce fichier national, du fait du nombre de patients qu'il contiendra, permettra alors de mener des enquêtes épidémiologiques par sous-groupe.

Décrire l'histoire de la maladie

« Nous pourrions disposer très rapidement d'une « coupe transversale » de la population séropositive et malade, explique le professeur Valleron. On saura précisément comment se répartit cette population aux différents stades de l'infection. Ce fichier permettra d'en étudier les premiers stades, de voir par exemple les différences d'évolution de la maladie entre un drogué qui a arrêté de se droguer et un autre

Deviner le vin

Une nouvelle méthode permet de prévoir l'importance des vendanges par le comptage des grains de pollen

AUTOUR de Montpellier, la vigne a fleuri du 6 au 12 juin derniers. Dès à présent, M. Pierre Cour, ingénieur au laboratoire de palynologie du CNRS (installé à l'université scientifique et technique du Languedoc), prévoit que, sauf accidents météorologiques exceptionnels, la récolte des vins de l'Hérault devrait être de l'ordre de 11,2 millions ou 11,3 millions d'hectolitres (1).

La base de la prévision de M. Cour ? Le comptage des grains de pollen de vigne pris dans des capteurs de 400 centimètres carrés spécialement conçus et fabriqués en laboratoire de palynologie (2) et les corrélations découvertes par M. Cour et Mme Madeleine Van Camp, directeur de ce laboratoire jusqu'à 1987, non seulement pour les vins de l'Hérault, mais aussi pour ceux de Bordeaux, de Champagne, etc., et pour les oliviers, les châta-

gniers et autres arbres fruitiers, ainsi que pour les céréales.

Bien entendu, la floraison de tous ces végétaux ne se produit pas à date fixe. Elle varie selon la latitude et selon le temps de l'hiver et du printemps. Mais en installant les capteurs pendant un mois et demi d'affilée et en changeant les filtres deux fois par semaine, on peut préciser facilement la période de floraison régionale maximale : celle-ci coïncide forcément avec les sept jours où les pollens (3) sont les plus abondants.

Piéger les pollens

Le nombre moyen de pollens, qui varie avec chaque espèce végétale, est bien évidemment fonction du nombre de fleurs, qui, à son tour, détermine le nombre de fruits. Mme Van Camp et M. Cour ont trouvé pourquoi le nombre de fleurs varie chaque année : plus

LES NOUVELLES ARMES DE LA CARDIOLOGIE

LES progrès thérapeutiques concernant l'infarctus du myocarde et l'angine de poitrine ont été nombreux ces dernières années qu'il est devenu illusoire de prétendre définir des stratégies thérapeutiques optimales. Les médecins ont aujourd'hui à leur disposition une panoplie de traitements médicamenteux (bêta-bloquants, inhibiteurs calciques, anti-thrombotiques, fibrinolytiques), chirurgicaux (pontage coronarien) ou instrumentaux (angioplastie transluminale percutanée, dissection par laser) au sein de laquelle il leur faut « piocher » pour déterminer la thérapeutique la plus adéquate. A eux de savoir bien analyser les différents paramètres (sévérité et étendue de l'atteinte coronaire, gravité de son retentissement sur la fonction cardiaque, état clinique du patient, importance de la gêne, de la douleur, etc.) pour mettre en œuvre la meilleure stratégie curative. Leur tâche n'est souvent pas aisée, d'autant plus que les études publiées récemment dans la presse scientifique internationale ne vont pas toutes - tant s'en faut - dans la même direction.

Concrètement, par exemple, le traitement en urgence de l'infarctus du myocarde, est-il préférable d'utiliser le TPA ou la streptokinase ? Quand faut-il commencer le traitement ? Au lit même du patient, ou une fois ce dernier transféré à l'hôpital ? Faut-il y associer systématiquement de l'aspirine, comme le montre une récente étude publiée dans The Lancet le Monde du 13 août ?

Il en est de même pour certaines atteintes coronariennes : quand faut-il se contenter d'un traitement médicamenteux et dans quelles circonstances faut-il se résoudre à pratiquer un pontage coronarien ? Question simple, ce pontage doit-il être aorto-coronarien (en sachant que l'intervention est peu risquée mais qu'il existe un risque de récurrence des lésions d'athérosclérose) ou bien le pontage doit-il relier l'artère mammaire interne à l'artère coronaire rétrécie, en aval de la sténose (en sachant que l'intervention est dans ce cas plus difficile techniquement mais que les pourcentages de récurrence sont plus faibles) ?

Ce n'est pas la dernière étude publiée dans le New England Journal of Medicine (daté 11 août) par le groupe d'étude européen de chirurgie coronaire dirigé par le docteur Edvardas Varnauskas (Göteborg), qui permette d'en savoir beaucoup plus... Selon cette étude, réalisée

auprès de 767 hommes de moins de soixante-cinq ans, tous considérés comme étant à haut risque coronarien, 92 % étaient toujours en vie cinq ans après l'intervention, contre 83 % de ceux à qui avait été simplement prescrit un traitement médicamenteux. Douze ans après l'intervention, ces chiffres sont respectivement de 71 % dans le premier groupe et de 67 % dans le deuxième. Concernant la durée de survie des malades, les différences seraient donc tendancieuses, pour des raisons inconnues, à s'en remettre au temps. En revanche - et ce fait est bien connu des médecins - pour les patients qui commencent à souffrir réellement de leur maladie, ceux en particulier qui ressentent des douleurs difficilement supportables, il ne fait guère de doute que le pontage apporte un soulagement appréciable. C'est donc autant sur l'aspect radiographique des lésions (la coronarographie) que sur l'importance des symptômes ressentis par le patient que se fera le choix du traitement.

Les cardiaques d'aujourd'hui ne ressemblent plus à ceux d'hier. On ne rencontre quasiment plus ces grands malades, très escouffés, qui souffraient atrocement. Comme le dit un spécialiste français de cardiologie, « la victoire sur les symptômes a déjà été remportée ». Avec le développement extracardiaque de l'angioplastie transluminale percutanée, qui permet la dissection d'une artère bouchée au moyen d'une sonde à ballonnet, et sans doute demain du laser, quel est l'avenir de la chirurgie cardiaque de demain ?

Au-delà des conséquences médicales de ces nouvelles avancées thérapeutiques, il ne serait sans doute pas inutile d'interroger dès aujourd'hui sur leurs conséquences économiques. Faute, dans nombre de cas, d'arguments médicaux décisifs, les critères économiques interviendront-ils un jour prochain dans la décision thérapeutique ?

Ces questions en suspens soulignent, une fois encore, la nécessité de créer en France une structure d'évaluation réellement efficace. Un peu ce qu'avait voulu faire l'ancien secrétaire d'Etat à la santé, M. Edmond Hervé, il y a quelques années, en créant la Fondation pour l'évaluation des pratiques et techniques médicales. Une fondation qui n'a malheureusement jamais vu le jour.

FRANCK NOUCHI.

ne par les très fortes pluies du mois d'août 1983.

Autre « incident » : la très faible « récolte » de pollens faite à Epervain (1,5 pollen par mètre cube d'air) en 1983 alors que, cette même année, on a récolté, dans le périmètre des appellations contrôlées vin de champagne, 14 100 kilos de raisins par hectare. Enquête faite, on s'est aperçu que le capteur de pollens avait été monté à l'envers, que les pluies abondantes avaient lessivé les filtres et que la plupart des pollens piégés sur ces filtres s'étaient donc échappés.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 14.)

(2) Les capteurs, ou filtres, sont faits de cinq épaisseurs de gaze hydrophile enduits de silicone, montés dans un cadre carré en plastique. On les place verticalement ou horizontalement selon le type de mesure que l'on veut faire. Ils sont orientés par une girovite de façon à être, de toute façon, face au vent. Un anémomètre additionne le volume d'air qui passe à travers les filtres pendant la période des mesures. Ces capteurs ont été réalisés grâce à l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche), qui les a protégés par un brevet.

(3) Les pollens sont des éléments unicellulaires microscopiques qui produisent les gamètes (les cellules reproductrices) mâles des plantes à fleurs.

Deviner le vin

(Suite de la page 13.)

Si les producteurs de vins de l'Hérault laissent publier le nombre de pollens attrapés dans les capteurs entre le 6 et le 12 juin derniers et les chiffres prévisibles (11,2 à 11,3 millions d'hectolitres très probablement) de la récolte de 1988, ceux de vins de Bordeaux et de Champagne n'ont pas voulu nous communiquer leur nombre de pollens de vigne piégés dans les capteurs en juin dernier.

M. Dominique Moncomble, du Centre interprofessionnel des vins de Champagne (CIVC), nous a expliqué ce refus. Le vignoble des vins de Champagne est planté sur un territoire très vallonné et il est composé de trois cépages différents (Chardonnay, Pinot noir, Meunier). Or, pendant plusieurs années, les pollens n'étaient piégés que par un seul capteur installé à Epernay. Le CIVC attend donc — avec impatience — les résultats obtenus par plusieurs autres capteurs implantés depuis 1986 en divers endroits du vignoble champenois, capables de piéger les pollens petite région viticole par petite région viticole et de distinguer la floraison propre à chacun des trois cépages.

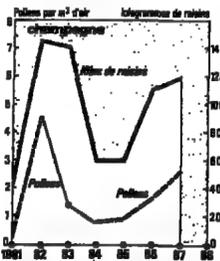
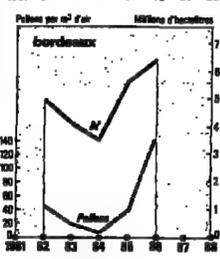
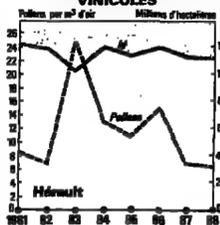
Le CIVC — qui a publié les résultats actuels de cette nouvelle méthode fondée sur les comptages de pollens dans la revue professionnelle *Le Vigneron champenois* (juin 1988) — espère également beaucoup des recherches conçues au laboratoire de palynologie du CNRS de Montpellier.

Dès l'année dernière, M. B. Besselat, du CEMAGREF (Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts), du groupement de Bordeaux, soulignait l'intérêt de la méthode de M. Cour et de Mme Van Campo. Avec celle-ci, la marge d'erreur des prévisions faites trois mois avant la récolte pour le Bordelais était au maxi-

mum de 5 %. Ces « résultats peuvent donc être un outil précieux pour la profession en tant qu'élément important de décision dans la gestion du marché des vins ».

YVONNE REBEYROL.

COMPARAISON DU NOMBRE DES POLLENS ET DE 3 PRODUCTIONS VITICOLES



CORRESPONDANCE

Controverses sur l'autisme

L'ARTICLE sur l'autisme, dans « le Monde Sciences et Médecine » du 22 juin, nous a valu un abondant courrier dont nous publions, ici, quelques extraits.

Une intense polémique oppose aujourd'hui en France les tenants des thérapies de type analytique à de nombreux parents d'enfants autistes. Souvent réunis en association, ces parents réclament que l'autisme soit considéré comme un handicap et que les enfants atteints puissent bénéficier

de techniques et de programmes éducatifs adaptés du type de ceux développés outre-Atlantique depuis plusieurs années.

Pour leur part, plusieurs professionnels (psychanalystes et psychologues) nous reprochent un « a priori antipsychanalytique ». Ils font pour cela un amalgame entre les citations tirées de l'ouvrage du professeur Eric Schopler et les commentaires de l'article.

L'exposé des dernières données scientifiques concernant l'autisme et publiées dans

la presse médicale d'audience internationale suscite chez nombre de professionnels des réactions empreintes de passion, tout se passant comme si la réunion constructive et multidisciplinaire des différentes écoles de psychiatrie envisagée il y a quelques jours à Genève (le Monde du 27 juillet) demeurait un vœu pieux, la prise en charge de la maladie mentale n'incitant nullement, tout compte fait, à l'occuménisme.

J.-Y. N.

La patience des soignants

S'il existe encore des institutions inhumaines, on en trouverait certes dans certains services de psychiatrie publique démunis des moyens en personnels et des locaux corrects indispensables aux soins ; on les trouverait aussi dans certaines institutions privées qui, sous le masque de la seule générosité, ont laissé se perpétuer des pratiques sanctionnées pénalement pour mauvais traitement. (...)

Votre article méconnaît, en privilégiant de façon exclusive la perspective pédagogique, la dimension éthique des soins, si fondamentale à la relation avec ces personnes, au respect de leur dignité de sujet.

Nous regrettons que vous annuliez le dévouement, la patience de milliers de soignants des services publics de psychiatrie qui inventent, développent, adaptent chaque jour des stratégies de soins permettant à ces jeunes adultes autistes, polyhandicapés, d'accéder à une plus grande autonomie, à une vie plus diversifiée, ouverte à des joies et des conflits, à la complexité. (...)

Pourrait-on enfin abandonner un discours démagogique et trop souvent désuet contre le service public de psychiatrie et reconnaître sans œillères ses mutations, ses contradictions parfois brutales, mais aussi son extraordinaire richesse comme creuset d'expériences humaines ? Comme champ d'invention ?

C'est peut-être aussi à partir de cette reconnaissance médiatique, sociale, que les efforts financiers nécessaires en faveur des institutions deviendront plus évidents aux yeux des pouvoirs publics, et que l'on pourra donner plus d'espoir à ces centaines de milliers de patients soignés par le service public de psychiatrie chaque année. Vous pourriez peut-être tirer enfin : « Psychiatrie, le silence bouge ».

L'équipe de psychiatrie (infantiles et adultes) du centre hospitalier général de Châteauneuf-Renaud.

Dans l'intérêt des enfants

Toute approche de l'autisme, qu'elle soit organiciste ou psychanalytique, nécessite une pédagogie spécialisée. L'existence d'une atteinte du cerveau ou d'une anomalie chromosomique pourrait mettre en échec toute démarche pédagogique. La méthode de Schopler, dont vous vantiez les mérites, se heurterait à la même impossibilité que les autres.

En tout cas, ces résultats, s'ils se confirment, ne discréditent en rien les recherches psychanalytiques. Celles-ci ne se résument nullement à « une culpabilisation des parents », comme vous l'indiquez à plusieurs reprises. Les travaux contemporains des écoles anglaises (Meltzer, Tustin) et françaises (Anlagier, Leboucq, Haag) mentionnent au contraire l'accent sur les modalités spécifiques du développement de l'enfant lui-même.

Il est inexact d'affirmer que du fait de « l'emprise des théories psychanalytiques », ces enfants n'ont le choix qu'entre « quelques coûteux internats » et des « institutions asilaires, énormes et impersonnelles ». Les psychanalystes sont au contraire à l'origine du développement de nombreuses institutions légères, hôpitaux de jour et externats psychothérapeutiques, dans lesquelles les enfants psychotiques bénéficient non seulement de psychothérapies toutes les fois que c'est possible, mais aussi de multiples formes de pédagogie spécialisée.

Il va de soi que, si les recherches que vous rapportez débouchaient sur des conséquences pharmacologiques, elles seraient utilisées dans ces institutions. L'approche organiciste et l'approche psychanalytique posent des questions différentes au sujet des mêmes enfants. Il est dans l'intérêt des enfants qu'aucune voie de recherche ne soit désqualifiée par des préjugés.

GILBERT DIATKINE, médecin au centre psychothérapique Le Coteau, membre de la Société psychanalytique de Paris.

Une théorie étouffante

Autisme — le silence bouge : rarement le titre d'un article aura exprimé, en si peu de mots, la situation absurde de l'autisme en France. Un silence imposé par une théorie dominante étouffant les expériences venues d'ailleurs, étouffant leurs résultats par le facile et réconfortant exercice de l'interprétation.

Le poids du silence, c'est celui de l'information tronquée. Quels sont les traits de psychiatrie de l'enfant en langue française qui donnent une place significative aux théories organiques de l'autisme ? Quelle faculté de psychologie, quelle école d'éducateurs tient compte dans ses programmes de ce qui est la doctrine dominante dans le monde d'aujourd'hui ? Et qu'importent le syndrome de Rett, le chromosome X fragile, les recherches de Courchesne ou les résultats de Schopler pour ceux qui refusent les statistiques et ignorent le contrôle scientifique des résultats ?

Il est bien connu, n'est-ce pas, que les parents qui réclament de l'éducation pour leurs enfants autistes ne cherchent qu'à se rassurer eux-mêmes. Et le fait que cette éducation donne d'excellents résultats n'intéresse que peu de « spécialistes ». Dix ans de travail laborieux, cela ne donne pas de belles histoires de cas à publier.

Il faut reconnaître que les envoies de Bruno Bettelheim sont plus faciles à lire que la Biologie des syn-

dromes d'autisme, de Coleman et Guilberg (éd. Maloine), et que le mythe de la guérison miracle au détour d'une verbalisation est plus attirant que le long travail proposé par Eric Schopler ou Théo Peeters : évaluations régulières des capacités de l'enfant, élaboration de programmes individualisés, collaboration avec les parents et, surtout, éducation structurée.

Une mère d'enfant autiste, institutrice, qui dispose d'un logement de fonction au-dessus de l'école, m'a récemment raconté qu'une psychologue avait attribué l'autisme de son enfant au fait qu'il n'avait pas supporté de la voir partir, le matin, avec d'autres enfants. En France, à la fin du vingtième siècle.

Merci pour votre article qui aide à faire « bouger le silence ».

MAX ARTUSO, responsable de la section « Autisme » de l'ADAPEI des Alpes-Maritimes.

Boucs émissaires

Nous vous assurons ici de notre soutien total, ainsi que de celui de très nombreux parents, dont nous recevons fréquemment les lettres ou les coups de téléphone, qui ne vous écriraient peut-être pas : les difficultés quotidiennes rencontrées dans la vie ne facilitent pas l'utilisation de la plume.

Il ne s'agit pas de faire ici le procès d'une discipline, à savoir la psychanalyse. Ce serait en effet se montrer aussi intolérants et totalitaires, en sens inverse, que de nombreux professionnels adeptes de la « psychiatrie psychanalytique », se servant de la psychanalyse comme d'une idéologie, qui nous ont maintenus dans l'ignorance et la culpabilisation. Comme si la souffrance d'avoir un enfant handicapé mental n'était pas suffisante et qu'il faille à tout prix chercher des boucs émissaires (à savoir les parents) à leur incompétence en la matière.

Il s'agit simplement de rappeler les faits :

— La pratique de la psychiatrie psychanalytique ne repose sur aucune base scientifique ;

— La France est un des seuls pays au monde maintenant à pratiquer majoritairement (dans des structures de type « hôpital de jour ») une approche psychogène de l'autisme infantile ;

— De nombreuses études ont démontré, et certaines depuis trente ans, le mal-fondé de cette hypothèse ;

— Il n'y a jamais de vraie guérison.

En attendant mieux, les pratiques qui améliorent le plus l'état de l'enfant autiste, et le préparent le mieux à l'autonomie sociale, sont du type éducatif (Schopler aux Etats-Unis, Peeters en Flandre, etc.). Des statistiques irréfutables, portant sur des périodes de plus de vingt ans, existent à ce sujet. Il n'existe, en revanche, aucun résultat statistique probant et rigoureux, du même type, sur la validité de l'approche prétendue « psychanalytique » de l'autisme pratiquée en France dans 95 % des hôpitaux de jour.

Pourquoi « prétendument psychanalytique » ? Parce que la plupart des psychanalystes ont, dans de nombreux pays, abandonné l'hypothèse psychogène de l'autisme. D'ailleurs, un examen attentif des écrits des psychiatres français, champions péremptores de l'hypothèse, montre qu'ils sont devenus étrangement flous et circonspects sur la question, prêts à tous les accommodements, n'hésitant pas à se contredire pour éviter de perdre la face.

Il est tout à fait anormal de voir qu'en France 95 % des institutions chargées des enfants autistes fonctionnent suivant une idéologie « psy » périmée et que des sommes énormes y sont gaspillées, alors qu'il existe ailleurs des prises en charge éducatives qui pourraient être adaptées de façon moins chère et surtout plus efficace.

PIERRE et JOCELYNE FOUQUET, membres de l'ASITP Midi-Pyrénées, Auch.

Investissez dans les entreprises qui réussissent.

EMPRUNT CEPME

Emprunt : 8,70% août 1988
Montant : 700 millions de Francs
Obligation de : 5000F
Durée : 7 ans
Prix d'émission : 5000F
Taux de rendement actuariel brut : 8,70%

Les entreprises qui réussissent sont des entreprises qui investissent pour se moderniser, s'agrandir, se diversifier...
Le crédit d'équipement des PME, spécialiste du financement des investissements des entreprises, émet un emprunt pour les aider à réaliser leurs projets. Souscrivez à l'emprunt du CEPME dans les banques, chez les comptables du Trésor, dans les caisses d'épargne, les bureaux de poste et chez les agents de change. Une fiche d'information (visa COB N° 88-280 du 9 août 1988) est disponible sans frais sur simple demande au CEPME: 14, rue du 4-Septembre, 75002 Paris.

Crédit d'équipement des PME

TÉLÉ-PÉAGE SUR L'AUTOROUTE

La Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR) a expérimenté, du 27 mai au 1^{er} juillet, à la barrière de péage de Saint-Maurice-de-Beynost (Ain), sur l'autoroute A-42, une voie automatique autorisant à certains de ses abonnés un passage sans arrêt de leur automobile. Les véhicules étaient identifiés par lecture vidéo de leur plaque d'immatriculation avant, alors qu'ils circulaient à une vitesse de 20 kilomètres/heure.

Dans ce système, l'image est analysée par un système informatique pour la fourniture duquel deux fabricants ont été mis en concurrence : la société Electronique lyonnaise, du groupe Hennequin, et la société parisienne Eleydel. L'expérimentation a été menée sur un échantillon de deux cents abonnés, à la demande de la direction des routes et de l'Union des sociétés d'autoroutes à péage, dans la but de diminuer les « bouchons ».

Le bilan de cette expérience est jugé satisfaisant : le prototype est parvenu à un taux de fonctionnement de plus de 90 %. Pour son extension, la SAPRR souhaite parvenir à un coût unitaire équivalent à celui de l'équipement classique des voies de péage (300 000 francs). La société d'économie mixte avait pris l'avis de la Commission nationale informatique et libertés, et sa montre prudente devant l'exploitation possible des bandes vidéo, pour ne pas porter atteinte à la vie privée des usagers de l'autoroute. Elle se propose de garder la preuve du passage des abonnés pendant plusieurs mois, afin d'éviter les contestations de factures.

Le système ne peut s'appliquer aux deux-roues, mais pourrait servir jusqu'à une vitesse de circulation de 80 kilomètres par heure, pour les automobiles. Il est concurrent de dispositifs à l'étude depuis 1986, utilisant l'émission d'hyperfréquences par des moyens électroniques embarqués à bord des véhicules abonnés. Certains par un récepteur installé dans la barrière de péage, ces émissions déclenchent l'ouverture de la voie lorsque l'abonné est à jour de ses paiements. Si elle est équipée d'un récepteur, l'automobile peut capter en retour des informations sur les conditions météorologiques ou les travaux en cours sur le réseau.

ROBERT BELLERET.

FAITES SAUTER LA BANQUE

TOUS LES JEUX DU MONDE
Yams - La banque - Le billard américain
La tour de Hanoi - La bataille navale

JEUX
36.15 LEMONDE

REPRODUCTION INTERDITE

Située dans le meilleur des environnements, représentée en effectif de production.

INGENIEUR DE

Titulaire d'un diplôme en ingénierie, vous êtes un professionnel de premier ordre. Au sein d'une entreprise de pointe, vous êtes un professionnel de premier ordre. Après une formation de haut niveau, vous êtes un professionnel de premier ordre. La maîtrise de l'anglais vous permettra d'être membre d'une équipe de travail. Pour nous rejoindre, contactez-nous à l'adresse suivante : 37, av. de Bâle.

CIBA

Spécialistes des équipements de bureau, nous réalisons des projets innovants. C'est cet esprit qui nous a permis de nous installer aux Etats-Unis, au Canada, en France, et de nous développer dans de nombreux autres pays.

INGENIEUR

De formation universitaire, vous avez une bonne maîtrise de l'anglais. Sans des responsabilités, vous êtes un professionnel de premier ordre. Intégrez à notre équipe et participez à l'élaboration de projets innovants. Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais et des compétences techniques. Lieu de travail : Yvelines. Merci d'adresser votre candidature à : Projets 12, rue des... MONTEUR

Société de transport sud-ouest, nous réalisons des projets innovants. C'est cet esprit qui nous a permis de nous installer aux Etats-Unis, au Canada, en France, et de nous développer dans de nombreux autres pays.

UN TECHNICIEN

De niveau BTS ou DUT, vous avez une bonne maîtrise de l'anglais. Sans des responsabilités, vous êtes un professionnel de premier ordre. Intégrez à notre équipe et participez à l'élaboration de projets innovants. Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais et des compétences techniques. Lieu de travail : Yvelines. Merci d'adresser votre candidature à : Projets 12, rue des... MONTEUR

SECTEURS DE POINTE

UNIVERS DE LA GESTION

Pagimatique à SEMA•METRA

Depuis 18 ans, le système informatique SOLSTICE 2000 assure la parution de nombreux journaux et magazines français et étrangers. Pour satisfaire les nouveaux besoins de la Presse et de l'édition, nous intégrons toutes les techniques : architecture de système et de réseau, éditeurs spécialisés, mise en page graphique, composition...
Ingénierier Informaticien, vous avez une expérience du suivi quotidien d'installation de logiciels : venez valoriser vos

compétences de concepteur et de développeur dans le monde Digital (VMS, langage C).
Responsable d'opérations en clientèle, vous coordonnerez les interventions des équipes de développement, de personnalisation du logiciel et de formation des utilisateurs.
En rejoignant SEMA•METRA, vous donnerez à votre carrière la dimension de l'un des premiers groupes européens du conseil et de l'ingénierie Informatique.



Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf: 08/DAG à Patricia PANCHER, Service Recrutement, SEMA•METRA - 56, rue Roger-Salengro - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

Rédacteurs études de crédit

Nous sommes un établissement spécialisé du groupe des BANQUES POPULAIRES dans les domaines de l'affacturage et du financement des équipements. Pour étoffer notre service ETUDES DE CREDIT, nous recherchons des REDACTEURS.

Vous serez chargé d'étudier les demandes de financement d'équipement d'entreprises de tous secteurs et d'établir les contrats concernant les dossiers acceptés.

Vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur (Maîtrise de gestion ou Ecole de Commerce), et vous avez acquis (ou possédez) une première expérience dans une fonction similaire.

Votre rigueur et votre sens du risque vous permettront de rejoindre une équipe jeune et formative.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, au Service du Personnel - B.P.F.D. - 31, quai de Grenelle - 75738 PARIS Cedex 15.



Stimulé dans le peloton de tête des groupes chimiques de l'Industrie Chimique, CIBA-GEIGY représente en France 5,5 milliards de CA, un effectif de plus de 4 000 personnes et 10 unités de production.

INGENIEUR DE PROJETS

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur et âgé de 30 ans environ, vous avez complété votre formation par quelques années d'expérience dans l'Industrie Chimique et approfondi vos connaissances en régulation et automatisation.

Au sein d'une usine en pleine expansion nous vous confierons des missions diversifiées dont le niveau d'autonomie et de responsabilité sera fonction de votre expérience.

Après une étude approfondie de nos moyens de production, vous concevrez et réaliserez de nouvelles installations tout en proposant des modifications visant à améliorer les structures existantes.

La maîtrise de l'Allemand et votre sens relationnel vous permettront de collaborer efficacement avec une équipe de spécialistes.

Pour nous rejoindre, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à : Etablissement CIBA-GEIGY SA 37, av. de Bâle - 68330 HUNINGUE

CIBA-GEIGY

Spécialistes des équipements d'imagerie médicale, nous sommes devenus un des leaders incontestés sur ce marché mondial.

Notre objectif : réaliser des produits de haute technologie toujours plus performants. C'est cet esprit de conquête qui nous a permis d'être présents aux Etats Unis, au Canada et en R.F.A. : nous réalisons 70 % de notre chiffre d'affaires à l'exportation.

INGENIEUR LOGICIEL

De formation universitaire (D.E.A.) ou Grande Ecole, débutant, vous manifestez un goût certain pour les développements avancés.

Sens des responsabilités, autonomie et qualité relationnelle sont vos principaux atouts.

Intégré à notre équipe de recherche et développement, vous contribuerez à l'élaboration de notre gamme de produits.

Vous avez une bonne maîtrise du langage C, MS-DOS, compilable-PC, 80286 et cartes graphiques. Vous pratiquez l'anglais.

Venez partager notre passion pour la recherche et la qualité.

Lieu de travail : Yvelines.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 74.955 à Projets 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre.

Société de transport sud de la France recherche pour la réorganisation de son service, méthodes de maintenance en vue de la mise en œuvre d'une G.M.A.O. (gestion de la maintenance assistée par ordinateur).

UN TECHNICIEN METHODES

De niveau BTS ou DUT en électro-mécanique, connaissances informatiques souhaitées, le candidat aura une expérience de la maintenance industrielle, acquise, si possible, dans une société de transport. Capacités relationnelles indispensables. Disponibilité septembre/octobre 1988.

Envoyer candidature sous réf. 196 005, à : Agence Havas, 34 063 MONTPELLIER CEDEX.

Le Monde CADRES

L'Industrie à SEMA•METRA

Grâce aux compétences des équipes spécialisées dans l'ingénierie de systèmes informatiques pour l'industrie, SEMA•METRA mène à bien des projets dont le niveau technologique la place aux tout premiers plans européens.

Pour aller vers de nouveaux succès, notre Division Industrie recherche des ingénieurs Commerciaux de haut niveau. De formation supérieure (Arts et Métiers, ESC...), nous vous

offrons l'opportunité de valoriser votre expérience commerciale réussie dans l'industrie au travers d'un poste allant de l'élaboration de la stratégie jusqu'à la signature du contrat.

Vos connaissances dans le domaine des études, de l'assistance technique, des systèmes industriels ainsi que de l'ingénierie et des ensembles informatiques vous permettront de mener à bien cette mission.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + prétentions) sous référence (RUC) à Sylvianne NICOLAS, SEMA•METRA 56, rue Roger-Salengro - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

SERVICE ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES SUP-AERO

ENST, ENSTEN, ENSICA, INSA, ENSI, ENSA, MAGS, MATTSSE...

Pour assurer des développements en :
- LOGICIELS DE BASE ;
- LOGICIELS SYSTEMES ;
- LOGICIELS D'APPLIQUÉ ;
- TEMPS REEL ;
- TELECOM ;
- CA, CAD, IA ;
- ING. RESEAU IBM ;
- GS/370.

C.V. + prétentions à : 99 Tour Gallieni 1 78 90, avenue Gallieni 93174 BAGNOLET CEDEX.

URGENT CABINET GRAMMET NAHUM recherche

COLLABORATEURS CONF.

Surveillez et exécutez les plans, sous la direction de l'architecte. 41 GRAMMET NAHUM, 23, rue d'Anjou, Paris 9^e.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY RESIDENTIEL
Calm, 2e ét. BEL. APPT 118 m², double vitr., 4 chbres, cuis. équip., baign. séparé, 3 200 000 F. DE HAVILLAND 48-02-60-60.

SAINT-CLOUD CENTRE
dans rue calme, r.d.ch., appt 90 m², 3 p., parq. ferr. pour activités Ib., 580 000 F. DE HAVILLAND 48-02-60-60.

95- Val-d'Oise

CERGY CENTRE-VILLE

A 5^e GARE, PER Part. vend. de résidence calme, sérénité, F 53, 74 m², cuis. équipée, cave, parking souterrain, chauffage indiv., 740 000 F. - 48-02-60-71-12.

Province

Doubs : frontière suisse (12 km de Pontarlier), au pied des pitons (1150 m d'alt.), appt dans chalet (garage), F2, 1 pièce principal + kitchen, équipée, 3 chbres + placard, w.-c. et a. de bain, balcon 38 m², cave-local à côté, sortie sur les sentes, très bon état. Tél. : (16) 81-69-46-57 ou (16-1) 84-02-00-88.

maisons de campagne

VILLERS-SUR-MER 300 m centre-ville, 600 m plage, maison indiv. meublée avec terrasse ensoleillée, 2 p. + mezzanine aménagée, cuisine, bain w.-c., gîte, garage, 250 000 F. - 48-02-60-71-12.

propriétés

Goubelin, Cotn, 10 km St-Denis-Port. Maison meublée en L. rest. sur 600 m², bord ch. v. pierre, piscine, sport, grand accès art., 120 m² terrain, 5 p. bain, ramp. chauff. électr., dalle isol., gar. terr., dépend. 100 m², bois, arts, chasses, pêche, tennis, voile, golf, équit., habit. de suite, Belle prest. (16) 85-10-33-50 sur place soir - 420 000 F. Justifié.

échanges

Colleb. journal échangeant appart. parisien contre appart. étranger pour un an. (1) 40-59-46-98 ou (16) 78-42-30-60.

bureaux

Locations

DOMICILIATION
DEPUIS 90 F/MOIS
PARIS 1^{er} Dv. 12, 15-
INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIEGE SOCIAL DOMICILIATIONS
SARL - RC - RH
Constructions de Sociétés,
Démarques et tous services.
Performance téléphonique.
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIEGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, tél.
CONSTITUTION STES
Prix compit. Délais rapides.
ASPAC 42-83-60-50 +

DOMICILIATION &
bureaux, télécopie, fax.
AGECO 42-84-95-28.

Importante société pétrochimique

recherche pour ROUEN

UN ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

(25 ans environ)

pour son service comptable informatisé.

- DECS, anglais lu et parlé.
- Bonnes perspectives d'évolution.

Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions s/n° 8712, LE MONDE PUBLICITE, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

THE MITSUI BANK LTD

RECHERCHE pour la création de sa succursale située à Paris-9^e

CHEF COMPTABLE

environ 30-35 ans

- Vous possédez une solide expérience comptabilité bancaire.

EMPLOYES BACK OFFICE

environ 25-30 ans

- Vous avez un bon niveau d'anglais et une expérience en crédits, documentaires, portefeuille, trésorerie, change, compensation.

Merci d'adresser votre dossier

avec C.V., photo à M. KOMURA
MITSUI BANK, 7, rue de Tilsitt, 75017 PARIS.

SECRÉTAIRE BELGE
Anglais, étymo-dactylo, excellente orthogr., disponible et professionnelle. Si vous êtes tout cela, venez rejoindre une équipe dans excellent cadre. SUD PARIS, poste évolutif. T. : ALPA Albert PASCUAL 48-77-90-85.

LA VILLE DE NOUVEAU-LE-GRAND RECHERCHE

● 1 PUENGLUCHE DIRECTRICE pour un crèche familiale. (90 barreaux).

● 1 PUENGLUCHE DIRECTRICE pour une crèche collég. (80 barreaux). Poste à pourvoir au 1^{er}-08-1988

Env. c.v. à Mme LE MAIRE BP 49, 93180 NOUVEAU-LE-GRAND.

NOUS DEMANDONS BEAUCOUP, MAIS NOUS DEMANDONS BEAUCOUP

Cabinet consultant en Immobilier Commercial.

RECHERCHE

NÉGOCIATEURS

COMPENSÉS (A.G.) SUR LYON ET PARIS

« C.G.L.C. : nous servons nos commmerciaux à Air, c.v. & C.C.I.C. 89, r. de La Ville, 93003 LYON.

Organisme de Formation recherche

FORMATEUR

relat. entreprises Vétérinaire toute possibilité d'intégration au sémin.

Diplômé de l'enseignement supérieur en psycho ou psycho-sociale, expérience des stages : Efficaclé personnelle, gestion du temps et animation d'une équipe de travail.

Env. c.v. et let. s/n° 8712 LE MONDE PUBLICITE 5, rue Montessuy, PARIS 7^e.

Économie

TRANSPORTS

Les accidents de la gare de Lyon et de la gare de l'Est

La morale ou la logique

Par deux fois, le président de la République a demandé que l'on fasse preuve d'une grande sévérité pour faire respecter les exigences de sécurité dans les transports en commun. Cette attitude moralisatrice ne semble pas suffisante pour redonner à la SNCF le système moderne de sécurité dont elle a besoin.

Il s'agit concrètement de biter des « logiques » de comportement et de mettre au point des procédures de rattrapage. Or l'analyse des gestes qui ont abouti aux catastrophes de la gare de Lyon (cinquante-six morts) et de la gare de l'Est (un mort) donne lieu à des interprétations divergentes entre la direction de la SNCF et les organisations syndicales. Cette opposition n'est pas seulement provoquée par l'attitude syndicale qui défend le conducteur impliqué. Elle souligne les contradictions existant entre la logique des concepteurs (la direction) et celle des gestionnaires (les conducteurs) d'un système de transport.

C'est l'absence de frein qui a provoqué, le 26 juin, la catastrophe du Paris-Midi en gare de Lyon. Or le conducteur a purgé les cylindres de ses freins pour les débloquent en gare de Vert-de-Maisons sans s'apercevoir que la conduite générale distribuant l'air comprimé dans les huit voitures du convoi était fermée entre la motrice et les sept autres voitures. Seule la motrice conservait donc ses freins en ordre de marche. La conduite n'a pas effectué les vérifications qui lui auraient permis de détecter cette anomalie grave et de constater que son système de freinage ne suffisait plus.

« Nous pensons que notre camarade a été victime d'une contradiction réglementaire », explique M. Michel Desmaret, secrétaire de la Fédération CFDT des cheminots, lui-même conducteur T 5, échelon le plus élevé. « Qu'est-ce qu'il a fait ? Quand il a vu que les trains étaient bloqués, il a consulté notre « bible », le PGN [prescriptions générales concernant les mécaniciens]. Cela l'a renvoyé à un autre guide, celui du dépannage, qui lui-même le renvoyait à son annexe. Il a suivi scrupuleusement les instructions. Rien ne lui disait qu'il devait effectuer des vérifications supplémentaires, sauf dans un autre chapitre, le chapitre VI des prescriptions générales, qui ne s'appliquait pas. » Il faut dire, poursuit le syndicaliste, que ces deux règlements sont contradictoires. C'est si vrai que la direction a envoyé, après l'accident,

un télégramme demandant que le mécanicien procède à la vérification complète du fonctionnement du frein, lorsqu'il y a eu purge. A la CFDT, nous pensons que les simplifications des procédures de vérifications du freinage ont été mises en place pour permettre au mécanicien de gagner du temps puisqu'il est aujourd'hui seul à assurer les manœuvres.

« Sorti des schémas »

A cette argumentation, la direction réplique, bien qu'elle soit gênée par le cours de la procédure judiciaire et qu'elle ne veuille pas entrer dans les détails des gestes du mécanicien. Elle répond que celui-ci n'a pas correctement appliqué les instructions. « Sa démarche a été bonne jusqu'au chapitre « non desserrage de plusieurs véhicules ». Là, il a orné deux ensembles de prescriptions qui portent sur la mise du frein de secours sur la desserrage et sur les manipulations de robinet. D'autre part, il n'a pas purgé les cylindres pendant trois ou quatre secondes, mais pendant au moins dix secondes. S'il avait respecté la liste des opérations, son train serait, tout de même, resté bloqué, et il serait passé au chapitre VI des prescriptions générales, où tout était prévu. Notre télégramme demandant la vérification complète et systématique des freins après leur déblocage avait pour but d'assurer la sécurité dans tous les cas de figure dans l'attente des résultats de l'enquête ».

On ajoute à la SNCF : « Le conducteur n'est pas entré dans la logique du dépannage. Il est même sorti des schémas et des recommandations prévues. Il nous faut maintenant comprendre pourquoi ».

Il est encore difficile de connaître tous les éléments ayant abouti à l'accident, celui de la gare de l'Est. On sait toutefois que le conducteur a dû faire face à une défaillance technique. Lorsqu'il entre en gare à 70 km/h et qu'il cherche à débloquer, il s'aperçoit que le convoi ne ralentit pas comme prévu. En réalité, son ordre a bien été transmis aux mécanismes des freins qui ont fonctionné, mais lorsqu'il a mis sur zéro la manette commandant le moteur, celui-ci a continué à tracter le convoi sur le cran 12 (sur un total de 15). Connaissant des techniques, cette défaillance du système de transmission est provoquée par une condensation dans les câbles électriques qui empê-

che l'ordre du conducteur de parvenir à la motrice située en queue du convoi. Un accident identique s'était déjà produit dans un dépôt de Vizan. Il suffit de secouer manuellement les câbles pour rétablir la transmission.

Le conducteur du train de la gare de l'Est agit ainsi plus vigoureusement sur le frein et parvient à ramener à l'entrée du quai sa vitesse à 27 km/h. Il croit qu'il est en phase de décélération. Or un système de protection du moteur empêche la contraction automatique en cas de contradiction entre un freinage et une traction maintenaient. Ces deux forces antagonistes s'équilibrent et le convoi poursuit sa route à la vitesse stabilisée de 27 km/h. Le conducteur prend conscience, au milieu du quai, qu'il roule trop vite. Le président de la gare de Lyon lui fait croire qu'il est confronté à une défaillance des freins, et ce n'est que trop tard — quelques secondes avant le choc — qu'il abaisse ses pantographes coupant ainsi l'alimentation électrique, prévient ses passagers de se mettre en boule et serre le frein à main. Trop tard. La locomotive atterrit en queue, qui représente les deux tiers du poids du train, écrase celui-ci sur les butoirs.

Mauvais diagnostic

Au stade actuel des investigations, la chaîne des causes de l'accident peut être établie : une défaillance technique a été mal diagnostiquée par le conducteur, et les conséquences du choc ont été aggravées (pluie de la voiture de tête provoquant la mort d'une personne) par la composition — pourtant réglementaire — du train avec la motrice située à l'arrière.

Les remèdes à apporter devront donc concerner le système de transmission, le système de sécurité qui devra faire fonctionner le moteur en cas de contradiction avec le frein, la formation des conducteurs pour leur apprendre à analyser instinctivement une situation d'urgence et la composition des trains de façon à respecter les lois de la cinématique.

On voit qu'après les accidents de cet été, les mesures à prendre dépassent — même si elles ne les excluent pas — les punitions souhaitées par les pouvoirs publics. La sécurité n'est pas, au premier chef, une question de morale, mais de logique.

ALAIN FAUJAS.

ÉNERGIE

Nouvel accès de faiblesse des cours du pétrole

En dépit des propos rassurants tenus par les différents responsables de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), les cours du brut connaissent depuis lundi 15 août un nouvel accès de faiblesse. Le pétrole de référence britannique Brent est repassé au-dessous de 15 dollars par baril, à 14,75 dollars, et les bruts du Golfe s'échangent aux environs de 13,50 dollars, soit près de 5 dollars au-dessous des prix officiels et 23 % de moins qu'il y a un an.

Le pessimisme des opérateurs s'explique par le niveau élevé de la production pétrolière alors que les stocks sont exceptionnellement gonflés pour la saison. Selon la revue Middle East Economic Survey, deux des principaux producteurs de l'OPEP, l'Arabie saoudite et l'Irak, dépasseront largement depuis juillet les quotas de production prévus, le premier de 300 000 barils/jour (7 %), le second de 200 000 barils/jour (8 %). En outre l'Irak, qui est exclu du système des quotas depuis deux ans, a encore gonflé son rythme d'extraction, de même que la Norvège (non-membre de l'OPEP), tandis que les Emirats arabes unis continuent de dépasser de plus de la moitié leur quota.

Bien que la situation du marché paraisse donc plus précaire que jamais, le président et le secrétaire général de l'Organisation ont multiplié au cours du week-end les déclarations optimistes sur l'avenir des prix du pétrole. La hausse des hostilités entre l'Irak et l'Iran, déjà dénoncée par le secrétaire général de l'OPEP, a déclaré, lundi à Caracas, le Dr Subroto, secrétaire général de l'Organisation. Précisant qu'il se rendra dans les deux pays avant la fin du mois, il a assuré que les prix du brut grimperont s'il parvenait à convaincre les deux anciens ennemis d'accepter le même quota de production.

L'Irak, a expliqué M. Subroto, produit actuellement 3 millions de barils/jour. Si Bagdad accepte le même quota que Téhéran (2,3 millions de barils/jour), cela devrait réduire de moitié le surplus de production. A l'instar, c'est-à-dire dans les années 90, le cartel des pays exportateurs reprendra le « plein contrôle » du marché.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Crédit d'équipement des PME NOTE D'INFORMATION

Emprunt du CEPME garanti par l'État, août 1988

Le directeur du Crédit d'équipement des PME a décidé, dans sa séance du 8 août 1988, de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 700 millions de francs représenté par 140 000 obligations de 5 000 F nominales.

Cette émission est autorisée par arrêté du Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget.

Charges relatives à l'opération

Le produit de l'émission s'élève à 700 000 000 F. Le montant net encaissé par le Crédit d'équipement des PME s'élève à environ 689 193 000 F après déduction sur le produit de deux des intermédiaires financiers pour 10 207 000 F (TVA incluse) ainsi que des frais légaux et administratifs pour environ 600 000 F.

Caractéristiques des obligations 8,70 % 1988-1995

MONTANT : 700 millions de francs
PRIX D'ÉMISSION : 100 %, soit 5 000 F par obligation
DATE DE RÉGLEMENT DES SOUSCRIPTEURS : 30 août 1988.
DATE DE JOISSANCE : 30 août 1988.
INTÉRÊT : les obligations rapporteront un intérêt annuel de 8,70 %, soit 435 F, par titre, payable en une seule fois le 30 août de chaque année, et pour la première fois le 30 août 1989.
TAUX DE RENDEMENT ACTUEL BRUT : 8,70 %.
DURÉE : 7 ans.
AMORTISSEMENT NORMAL : les obligations seront amortissables en totalité le 30 août 1995.
AMORTISSEMENT ANTICIPÉ : le Crédit d'équipement des PME s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement.
En revanche, il se réserve le droit d'amortir par anticipation ces obligations en procédant à toute époque et sans limitation de prix à des rachats en Bourse, notamment dans le cadre du Fonds de régularisation, comme indiqué ci-dessous.

Le Crédit d'équipement des PME se réserve également la possibilité d'amortir par anticipation tout ou partie de l'emprunt par voie d'offres publiques d'échange ou de rachat d'obligations, sans limitation de prix.
FONDS DE RÉGULARISATION : le Crédit d'équipement des PME s'engage, si cela est nécessaire au bon fonctionnement du marché, à racheter des obligations en Bourse dans la limite de 10 % des titres restant en circulation au début de chaque période annuelle d'intérêts. Dans le cas où les rachats n'auraient pas atteint le limite de 10 % susvisée pour une année considérée, il pourra procéder à l'acquisition du solde les années suivantes. Cet engagement est valable jusqu'au 29 août 1994.
Les obligations ainsi rachetées ne pourront être revendues et seraient annulées.

ASSIMILATION : au cas où le Crédit d'équipement des PME émettrait ultérieurement de nouvelles obligations entièrement assimilables aux présentes obligations, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates d'amortissement et aux garanties, le Crédit d'équipement des PME pourra unir, pour l'ensemble de ces obligations, les opérations d'amortissement qui porteront ainsi, sans aucune distinction, sur les titres des émissions successives.
FORME DES TITRES : les obligations pourront revêtir la forme au porteur ou nominative au choix des obligataires. En application de l'article 84-11 de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981 (loi de finances pour 1982) et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les droits des titulaires seront représentés par une inscription en compte à leur nom :

- chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres au porteur.
- chez l'émetteur et, s'ils le souhaitent, chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres nominatifs.
- La SICOVAM assure la compensation des titres entre les teneurs de compte.

Le titre sera inscrit en compte et négociable le 31 août 1988.
RÉGIME FISCAL : le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourra mettre obligatoirement à la charge des porteurs.
En l'état actuel de la législation, les intérêts des obligations émises à compter du 1^{er} janvier 1987 perçus par des personnes physiques sont :

- soit, sur option, soumis au prélevement forfaitaire de 26 % libératoire de l'impôt sur le revenu et de la contribution complémentaire de 1 %.
- soit pris en compte pour la détermination du revenu taxable à l'impôt sur le revenu et à la contribution complémentaire.

Pour les revenus perçus à compter du 1^{er} janvier 1988, l'abattement global sur les dividendes d'actions et les produits d'obligations est porté à 8 000 F pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées, quel que soit leur âge, et 16 000 F pour les couples mariés soumis à une imposition commune.

COTISATION : les obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Bourse de Paris).
GARANTIE DE L'ÉTAT : le service de l'emprunt en intérêt, amortissement, impôts et frais accessoires est garanti par l'État.
PRISE FERME DE L'EMPRUNT : la présente émission fait l'objet d'une prise ferme par un groupe d'établissements dirigé par la Caisse nationale de Crédit agricole et la Banque nationale de Paris.

SOUSCRIPTION : Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France, Banques populaires, Crédit agricole, Caisse des Dépôts et Consignations, Caisses d'Épargne, Comptables du Trésor et des Postes.
L'émission sera ouverte le 16 août 1988 et pourra être close sans préavis.
BUT DE L'ÉMISSION : le présent emprunt obligataire contribuera au financement des prêts directs à moyen et long terme du Crédit d'équipement des PME.

La notice, prévue par la loi, est publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 15 août 1988.
A notre connaissance, aucun élément nouveau intervenant depuis le 25 mai 1988, date du visa n° 88-167 approuvé par la Commission des opérations de Bourse sur la note d'information publiée à l'occasion de l'émission de l'emprunt du 30 mai 1988, n'est susceptible d'affecter d'une manière significative la situation financière de la société.

Le président du directeur
Michel PRADA

VISA DE LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE
Par application des articles 6 et 7 de l'ordonnance n° 67 833 du 28 septembre 1967, la Commission des opérations de Bourse a approuvé, sur la présente fiche, le visa n° 88-280 en date du 9 août 1988.

Le rapport annuel de l'exercice 1987 est disponible sur simple demande au Crédit d'équipement des PME, Service de la communication, 14, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS. - Tél. : (1) 42-98-80-85.

Grève des contrôleurs aériens espagnols fin août

Les contrôleurs aériens de Barcelone, Madrid et Valence ont lancé lundi un mot d'ordre de grève pour les 27 et 30 août et pour le 3 septembre. Les aiguilleurs du ciel de Barcelone ont pris cette décision à la suite du refus de l'administration d'augmenter les salaires et d'assurer les reclassements professionnels. Les contrôleurs de Barcelone gèrent un tiers de tout le trafic aérien du pays, dont tous les vols à destination des stations balnéaires méditerranéennes.

Les aiguilleurs du ciel de Madrid et de Valence ont décidé de se joindre à l'action de leurs confrères de Barcelone. Ceux de Palma de Majorque et des îles Canaries pourraient également se mettre en grève. Depuis le début du mois d'août, la situation aérienne chaotique en Europe provoque une accumulation de retards à l'aéroport de Palma de Majorque, qui affectent principalement les vols charters en provenance de la Grande-Bretagne.

FINANCES

Malgré une baisse de leurs profits en 1987, Les banques allemandes restent « saines » selon la Bundesbank

Les banques ouest-allemandes ont enregistré en 1987 une baisse de 9 % de leurs bénéfices avant impôts, indique la Bundesbank dans son dernier rapport mensuel, publié lundi 15 août, qui souligne que c'est la première fois depuis 1980 que leurs bénéfices sont en baisse.
L'ensemble du système bancaire ouest-allemand a réalisé un résultat d'exploitation de + 26,5 milliards de deutschemarks, en recul de 10 % par rapport à 1986. Sa rentabilité, mesurée par le ratio résultat d'exploitation sur volume d'affaires, a ainsi reculé de 0,85 % à 0,71 %, précise le rapport.
La Bundesbank souligne que, malgré à leur juste valeur, les résultats annoncés, il ne faut pas oublier que l'année 1986 avait été atypique, du fait des revenus exceptionnels dégagés par la Deutsche Bank lors de la dispersion en Bourse de l'empire Flick (estimation des

gains de l'opération : 1 milliard de DM). Si l'on fait abstraction de cette opération, le bénéfice global d'exploitation ne recule que de 7 %, au lieu de 10 %.
Malgré des résultats moins favorables que par le passé, le système bancaire ouest-allemand est toujours caractérisé par des bases financières « saines », estime la Bundesbank. Les banques du pays ont ainsi « été en mesure d'apurer leur bilan, sans bruit ou presque, des pertes qu'elles avaient essuyées en Bourse lors du krach d'octobre ».
En conformité avec le droit ouest-allemand, les banques en RFA ont le droit de se constituer des réserves secrètes, qui n'apparaissent pas dans leurs comptes. Après octobre, elles ont donc pu mobiliser une partie de cet argent pour compenser leurs pertes, sans que leur solvabilité en soit affectée. — (AFP.)

Le gouvernement belge limite le déficit budgétaire

Le gouvernement belge a achevé, le lundi 15 août, la préparation de son projet de budget pour 1989. Le principal objectif retenu par M. Wilfried Martens vise à limiter le déficit budgétaire à 403 milliards de francs belges (environ 65 milliards de francs français), soit 7 % du produit national brut. Le déficit s'était élevé à 11,5 % du PNB en 1987 et à 7,5 % en 1988.
D'après le projet de budget présenté à la presse par le premier ministre, les recettes budgétaires devaient augmenter de 5 % par rapport aux prévisions de 1988, les dépenses de 3,8 %. La défense nationale, les travaux publics et les affaires économiques devront restreindre leurs dépenses alors que l'éducation, la coopération, les retraites, l'emploi et le travail se voient attribuer des enveloppes en progression sensible.

mondiale

tion industrielle juillet

Après un mois de déclin en juillet, la production industrielle a subi une poussée de reprise en août. Elle a augmenté de 1,5 % par rapport au mois de juillet. Les secteurs de la métallurgie et de la chimie ont été les plus dynamiques.

ventes de détail

Les ventes de détail ont augmenté de 1,2 % en août. Les consommateurs ont favorisé les produits de consommation courante.

corrigés

Les corrigés des épreuves de l'examen de fin d'études ont été publiés. Les candidats ont obtenu de bons résultats.

Marchés financiers

US Shoe Corporation mis en vente

US Shoe Corporation, l'un des leaders américains de la chaussure et du commerce au détail, envisage la vente de tout ou partie de ses activités ou une restructuration.

Le groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 2,17 milliards de dollars et un bénéfice de 36 millions de dollars en 1987, a vu ses résultats diminuer au cours des années passées et sa dette à long terme atteindre 130 millions de dollars. US Shoe

Corp compte 1 900 magasins Aux Etats-Unis.

L'activité de chaussure de sport pourrait être vendue 550 millions de dollars, le prêt-à-porter féminin 490 millions de dollars, l'optique 590 millions de dollars. Le groupe a toutefois précisé que la compagnie n'avait pas encore engagé de discussions avec d'éventuels acheteurs. Cette annonce a provoqué la hausse du titre, qui cotait 24,6 dollars le lundi 15 août.

Pernod-Ricard prend une participation dans Irish Distillers

Le producteur irlandais de Whisky Irish Distillers vient de reconnaître que le groupe français Pernod-Ricard avait récemment pris une participation dans son capital, sans toutefois en préciser l'ampleur. Celle-ci est en tout état de cause inférieure à 1%. Les règles du London Stock Exchange obligent l'acquéreur à signaler le franchissement de ce seuil.

Cette acquisition, que le groupe français n'a pas confirmée, pourrait inscrire dans la stratégie de défense mise en place par Irish Distillers, qui fait l'objet d'une OPA (offre publique d'achat) de G.C. and C. Brands, un consortium regroupant Grand Metropolitan, Allied-Lyons et Guinness. Pernod-Ricard est le bienvenu comme actionnaire, indiquait, le 15 août, un porte-parole du groupe irlandais. « Nous serions très surpris que ces acquisitions soient faites qu'amicalement ».

Des banques japonaises bientôt cotées à Paris

La Bourse de Paris intéresse les banques japonaises. En effet, deux d'entre elles, la Sumitomo Bank et la Fuji Bank, ont entrepris des démarches pour obtenir l'introduction de leurs actions en France.

Sumitomo et Fuji, respectivement deuxième et troisième banque commerciale du Japon, sont présentes de longue date à Paris. Elles vont donc se disputer l'honneur d'être la première banque japonaise cotée au palais Brongniart.

Selon un responsable de la Société générale, la plupart des banques japonaises nippones s'approprieraient à être introduites sur les grandes places européennes, afin de renforcer leur présence avant l'ouverture du grand marché unique européen en 1993.

Les banques Mitsubishi, Sanwa et Misui déposeraient très prochainement une demande d'introduction à la Bourse de Londres.

NEW-YORK, 15 août ↓

Rechute

Pour un 15 août, Wall Street est parti du mauvais pied. En ce jour d'Assomption, le marché, qui avait réagi à se stabiliser, à la veille du week-end, a brutalement rechuté. Il a été irrégulièrement attiré vers le bas, et, à la clôture, l'indice des Industriels s'inscrivait à 2 004,27, soit à 33,25 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été d'un caractère négatif, si ce n'est que sur 1 956 valeurs traitées, 1 193 ont baissé, 332 seulement ont monté et 431 n'ont pas varié.

Les valeurs d'entreprises sujettes à OPA ou à prévisions concernant leurs dividendes ont été les seules centres d'intérêt de la séance. Elles ont contribué à entrainer un peu d'animation dans une Bourse désemparée par les vacances. Pour l'essentiel, la baisse des cours a été due à la désaffection de l'établissement en raison étroite avec les craintes suscitées par la hausse des taux d'intérêt mais aussi dans l'attente de la publication, ce mardi à 14 h 30 (heure de Paris), des résultats de commerce extérieur américain pour juin.

L'activité a été réduite à peu de choses, et 128,56 millions de parts ont changé de mains, contre 176,94 millions vendus.

| VALEURS | Cours de 12 août | Cours de 15 août |
|---------------------|------------------|------------------|
| Alcoa | 48 7/8 | 47 7/8 |
| A.T.T. | 28 3/8 | 28 1/8 |
| Boling | 58 1/2 | 58 5/8 |
| Chem | 32 3/4 | 32 3/4 |
| De Post de Nations | 32 1/2 | 30 1/2 |
| Eastman Kodak | 43 1/4 | 42 5/8 |
| Eastman | 31 1/8 | 31 1/8 |
| Ford | 50 3/8 | 49 5/8 |
| General Electric | 40 1/4 | 39 1/2 |
| General Motors | 48 3/4 | 47 7/8 |
| Goodyear | 57 7/8 | 57 1/2 |
| I.B.M. | 118 | 118 1/8 |
| I.T.T. | 48 3/8 | 47 7/8 |
| L.T.I. | 44 | 43 1/4 |
| Pfizer | 50 1/4 | 50 1/4 |
| Roche | 34 1/4 | 34 1/4 |
| Schering-Plough | 36 1/2 | 36 1/2 |
| Temco | 48 1/8 | 48 1/8 |
| UAL Corp. en Alaska | 83 3/4 | 81 1/2 |
| Union Carbide | 22 3/4 | 22 1/4 |
| U.S.X. | 51 3/8 | 50 3/4 |
| Westinghouse | 51 3/8 | 50 3/4 |
| World Corp. | 54 1/8 | 53 |

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes actifs à variation (en millions de francs)

| | 4 août 1988 |
|---|-------------|
| Total actif | 707 237 |
| dont | |
| Or | 213 194 |
| Disponibilités à vue à l'étranger | 106 082 |
| EDU | 56 925 |
| Avances au Fonds de stabilisation des changes | 18 622 |
| Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire | 74 055 |
| Concours au Trésor public | 36 890 |
| Titres d'Etat hors et obligataires | 41 760 |
| Autres titres des marchés monétaires et obligataires | 350 |
| Effets privés | 119 904 |
| Effets en cours de recouvrement | 18 344 |
| Total passif | 707 237 |
| dont | |
| Bilans en circulation | 235 707 |
| Comptes courants des établissements financiers inscrits à la constitution de réserves | 70 803 |
| Comptes courants du Trésor public | 16 215 |
| Reserve de liquidité | 25 296 |
| Comptes spéciaux du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux | 8 693 |
| EDU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire | 73 904 |
| Réserve de réévaluation des avoirs publics en or | 246 065 |

TAUX DES OPERATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres: 6 3/4 %
- Taux des opérations à 6 à 10 jours: 7,50 %
- Taux d'escompte: 9,50 %
- Taux des concours sur titres: 10,50 %

LONDRES, 16 août ↓

Mauvaise séance

La Bourse de Londres a été très nerveuse mardi, jour de l'Assomption, qui n'est pas chômé en Grande-Bretagne. Dans l'attente du chiffre de commerce extérieur américain pour juin, de mauvais indices économiques britanniques ont provoqué une forte baisse. L'indice Forbes de ces valeurs ayant cédé 26,6 points, à 816,2.

Déjà faible en début de matinée, le marché a encore accusé ses pertes par la suite, dès l'annonce d'une forte hausse des ventes de détail en juillet (2 %) et d'une baisse de la production industrielle en juin en Grande-Bretagne. Ces mauvais indices ont suscité les craintes d'une poussée inflationniste et donc d'une hausse des taux d'intérêt. La baisse de Wall Street lundi, dès l'ouverture, a également pesé sur la cote britannique, qui avait pourtant tenté un moment une petite reprise technique.

Les investisseurs étaient également nerveux après la publication, mardi en début d'après-midi, des statistiques de la balance commerciale américaine et des chiffres de la masse monétaire britannique. Il y avait peu d'affaires.

Le repli des prix du Brent a entraîné un net recul des pétroliers. Gas (Energy) a été le plus touché, avec une baisse de 17 pence, à 1 070, et Scottish and Newcastle a pris 2,5 pence, à 360, sur des rumeurs d'OPA de l'australien Elders. Les mines d'or ont perdu jusqu'à 3 dollars.

FAITS ET RESULTATS

Haussa de 24 % du bénéfice trimestriel pour British Petroleum. Le groupe pétrolier britannique British Petroleum, indépendamment privé en octobre dernier, annonce, pour le deuxième trimestre, une hausse de 24 % de son bénéfice net à 323 millions de livres, contre 260 millions pour la même période de 1987. Sur une base « historique », qui prend en compte les stocks décaissant de l'évolution des cours du brut et des fluctuations monétaires, les bénéfices nets de BP, au deuxième trimestre, ont progressé de 13 %, à 357 millions de livres, contre 316 millions au deuxième trimestre 1987. Le bénéfice net semestriel (janvier à juin 1988) a diminué à 620 millions de livres, contre 775 millions au premier semestre de 1987, sur une base historique. Toutefois, sur la base du coût courant du remplissage des stocks, le bénéfice net semestriel a augmenté de 25 %, à 731 millions de livres, contre 584 millions.

Unilever: 16 % de bénéfice en plus. Le groupe anglo-néerlandais Unilever (alimentation, matières grasses, savons, cosmétiques) annonce une augmentation de 16 % de son bénéfice net pour le deuxième trimestre, dont le montant s'élevait à 161 millions de livres (contre 138 millions). Ce résultat a été obtenu sur un chiffre d'affaires de 14,7 milliards de livres (+ 5 %). Pour le premier semestre, le résultat net progressé de 14 % et s'élevait à 1,4 milliard de livres. Le chiffre d'affaires des six premiers mois est de 28,4 milliards de livres (contre 27,4 milliards en 1987 à parité fixe).

DSM: résultats records. La société néerlandaise DSM (chimie), qui sera prochainement pri-

TOKYO, 16 août ↓

Léger repli

La Bourse de Tokyo était irrégulière mardi dans l'attente de la publication de chiffres de commerce extérieur américain pour juin. En recul de 114 points en milieu de journée, l'indice Nikkei a, par la suite, regagné pratiquement tout le terrain perdu, pour ne plus céder que 4,74 points en fin de séance, à 27 996,55 yens.

Les investisseurs japonais que le déficit commercial américain, dont les chiffres sont publiés mardi, ne se soit aggravé en juin et l'impact d'évaluer, si c'était le cas, l'impact à court terme de la réduction des taux de change.

Le volume des affaires a été modeste. Les titres électriques du secteur des aciéries, les pétroliers ont baissé. Sumitomo Heavy Industries a enregistré une forte hausse à la suite d'informations selon lesquelles le groupe envisageait de construire un navire à grande vitesse reliant le Japon à la côte ouest des Etats-Unis.

variété, annonce les meilleurs résultats mensuels de son histoire avec un bénéfice net de 314 millions de livres (+ 27 %) et un chiffre d'affaires de 5,02 milliards de livres (+ 12 %). Dans le même temps, le bénéfice d'exploitation fait un bond de 39,5 %, pour atteindre 630 millions de livres. En rendant publics ces chiffres, le directeur financier de la firme, M. A. Timmermans, a fait valoir que la conjoncture de la branche était actuellement excellente. La semaine dernière, rappellent les observations, Alcoa, numéro un de la chimie aux Pays-Bas et numéro deux mondial, avait annoncé une hausse de 18 % de son bénéfice net au premier semestre de cette année. Interrogé sur la date de privatisation de DSM, M. Timmermans a rappelé que l'opération, la première privatisation de grande envergure aux Pays-Bas, devait encore être approuvée par le Parlement. Il a estimé qu'elle serait réalisée d'ici à la fin de l'année.

Intelligence Entreprises sert le cap 1993. - De création récente, cette agence pour la diffusion des connaissances, notamment du « management », auprès des entrepreneurs à la recherche de la performance, organise les 11 et 12 octobre 1988, à la Cité des sciences et de l'industrie (Paris-La Villette), deux journées d'entretiens sur le thème: conseils aux entreprises françaises pour « réussir 1993 ». Faciles sous le haut patronage de M. Jean Matteoli, président du Conseil économique et social, ces journées se dérouleront avec la participation d'Air Inter, de Citroën, de 3M France, de la CGPME, de la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée et de l'European Business School.

PARIS:

Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|-----------------------|-------------|---------------|-------------------------|-------------|---------------|
| A.G.P.S.A. | 302,50 | 314,80 | B2 | 176 | 174 |
| Amstel & Anson | 325 | 320 | Int. Métal Service | 320 | 310 |
| Ascom | 231 | 240 | La Communauté Electric. | 283,80 | 270 |
| B.A.C. | 435 | 440 | Le golf des mois | 285 | 286 |
| B. Danneberg & Assoc. | 370 | 370 | Leun Investissement | 291 | 291 |
| B.C.M. | 330 | 330 | Luzerne | 186 | 186 |
| B.L.P. | 345 | 345 | Martin Immo | 290 | 280 |
| Biloua | 380 | 380 | Métallurgie Mérieux | 130 | 130 |
| Bolton Technologies | 848 | 848 | Métallurgie Isamat | 432 | 418 |
| Bolton | 1050 | 1050 | Motoculture | 121 | 130 |
| C&S de Lyon | 1380 | 1376 | M.S.M. | 515 | 515 |
| C&S de Paris | 743 | 743 | Molins | 227 | 227 |
| Caiff | 541 | 541 | Novartis-Datema | 625 | 625 |
| Canal | 375 | 380 | Obi-Liquid | 180 | 180 |
| C.A. L&P. (C.I.C.) | 385 | 385 | Ona. Gest.Fa. | 301 | 300 |
| C.A.T.C. | 128,50 | 128 | Profransy (C. M. & P.) | 99,90 | 99,90 |
| C.A.M.E. | 350 | 350 | Profession Assurance | 468 | 460 |
| C. S. S. E. C. | 290 | 290 | Publicis Filippotti | 433 | 433 |
| C.E.S.I.D. | 700 | 720 | Rafal | 818 | 784 |
| C.E.S.P. | 330 | 330 | St-Gobain Imballage | 1230 | 1230 |
| C.E.P. Communication | 1440 | 1450 | St-Helena Holdings | 180 | 180 |
| C.G.I. Informatique | 785 | 790 | S.C.B.P.M. | 329 | 329 |
| Concord d'Orléans | 490 | 486 | Seyn | 371 | 370 |
| C.R.I.M. | 1010 | 1020 | Stena-Noron | 678 | 682 |
| Concept | 280 | 280 | S.E.P. | 1427 | 1398 |
| Coastal | 777 | 782 | S.E.P. C. | 3074 | 3074 |
| Cocis | 410 | 408 | S.M.T. | 286 | 286 |
| Daifon | 211,80 | 211,80 | Solfors | 880 | 880 |
| Daphnif | 4808 | 4808 | Supsa | 280 | 280 |
| Danabau | 1010 | 1000 | T.F.I. | 240 | 237 |
| Deville | 800 | 800 | Ureling | 143 | 140 |
| Banque Paribas | 1152 | 1158 | Union Financ. de Fr. | 380 | 386 |
| Edifon Invest. | 110,40 | 106 | Union Financ. de Fr. | 380 | 386 |
| Edifon Interm. | 24,90 | 24,90 | Valeurs de l'étr. | 340 | 334 |
| Financ | 245 | 235 | | | |
| Genoil | 462 | 434 | | | |
| Gay Dopagne | 825 | 828 | | | |
| I.C.E. | 215 | 218 | | | |
| Ida | 330 | 325 | | | |
| I.G.F. | 137 | 138,80 | | | |

Marché des options négociables le 12 août 1988

Nombre de contrats : 9 988

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT | OPTIONS DE VENTE |
|------------------|---------------|-----------------|------------------|
| | | Septembre | Septembre |
| | | dernier | dernier |
| Accor | 448 | 15 | 16 |
| CGE | 320 | 11,50 | 28 |
| EH-Aquidax | 290 | 46 | 5 |
| Lafarge-Coppée | 1400 | 24 | 67 |
| Michelet | 280 | 10 | 22 |
| Midi | 1645 | 3,10 | 28 |
| Paribas | 400 | 17 | 12,50 |
| Praxair | 1280 | 59 | 102 |
| Saint-Gobain | 440 | 65 | 88 |
| Société générale | 400 | 9,50 | 25 |
| Thomson-CSF | 280 | 11 | 20 |

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 12 août 1988

Nombre de contrats : 55 989

| COURS | ECHÉANCES | | |
|-----------|-----------|---------|---------|
| | Sept. 88 | Déc. 88 | Mars 89 |
| Dernier | 103 | 101,60 | 100,60 |
| Précédent | 103,10 | 101,80 | 100,80 |

Options sur notionnel

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT | | OPTIONS DE VENTE | |
|-----------------|-----------------|---------|------------------|---------|
| | Sept. 88 | Déc. 88 | Sept. 88 | Déc. 88 |
| 102 | 1,15 | 1,16 | 0,18 | 1,59 |

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,38 F =

La dollar s'est maintenu, mardi 16 août, au voisinage de ses niveaux de fin de semaine. Il a toutefois un peu baissé à Paris, pour coter 6,385 F (contre 6,3920 F vendredi), se réalignant ainsi par rapport aux places restées ouvertes le 15 août. L'activité a été calme. Les opérateurs attendent la publication des résultats du commerce extérieur américain.

| | 15 août | 16 août |
|-----------------|---------|---------|
| FRANCOFORT | 168,34 | 168,40 |
| Dollar (en DM) | 1,884 | 1,884 |
| TOKYO | 158,16 | 158,16 |
| Dollar (en yen) | 132,95 | 133,88 |

MARCHE MONÉTAIRE

(effets privés)

| | 17/8-7/24 | 8/8 |
|--------------------|-----------|------|
| Paris (16 août) | 7,90 | 7,90 |
| New-York (15 août) | 8,38 | 8,38 |

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100: 31-12-87)

| Valeurs françaises | 121,6 | 12 août |
|--------------------|-------|---------|
| Valeurs étrangères | 118,5 | |

(Sif, base 100: 31-12-81)

| Indice général CAC | 351,2 | 351,7 |
|--------------------|----------|----------|
| Indice CAC 40 | 1 282,18 | 1 295,33 |

NEW-YORK (indice Dow Jones)

| | 12 août | 15 août |
|---------------|----------|----------|
| Industrielles | 1 237,52 | 1 237,52 |

LONDRES (indice FT-100)

| | 12 août | 15 août |
|---------------|---------|---------|
| Industrielles | 1 484,8 | 1 465,6 |
| Mines d'or | 189,5 | 192,9 |
| Fonds d'Etat | 88,77 | 87,88 |

TOKYO

| | 15 août | 16 août |
|------------------|-----------|-----------|
| Nikkei Dow Jones | 27 981,29 | 27 996,55 |
| Indice général | 2 189,55 | 2 187,49 |

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SEIZ MOIS | |
|-----------|---------------|---------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|---------|
| | + bzw. - | haut | Rep. + ou dép. - | |
| S.E.-U. | 6,3880 | 6,3830 | - 70 | - 87 | - 125 | - 185 | - 340 | - 230 |
| S. Can. | 5,1950 | 5,1996 | - 116 | - 85 | - 228 | - 183 | - 624 | - 534 |
| Yen (100) | 4,7916 | 4,7974 | + 113 | + 136 | + 213 | + 247 | + 731 | + 824 |
| DM | 3,9111 | 3,9039 | + 58 | + 76 | + 118 | + 144 | + 483 | + 471 |
| France | 3,0831 | 3,0859 | + 42 | + 51 | + 91 | + 111 | + 329 | + 384 |
| FB (100) | 16,1765 | 16,1964 | + 19 | + 31 | + 23 | + 37 | + 92 | + 488 |
| ES | 4,0418 | 4,0463 | + 141 | + 158 | + 262 | + 293 | + 792 | + 874 |
| L (1 000) | 4,5710 | 4,5764 | + 145 | + 111 | - 289 | - 245 | - 846 | - 744 |
| S. Afr. | 10,9353 | 10,9468 | - 362 | - 318 | - 696 | - 626 | - 1 839 | - 1 637 |

TAUX DES EUROMONNAIES

| | 8 1/4 | 8 1/2 | 8 5/8 | 8 7/8 | 8 9/16 | 8 11/16 | 8 13/16 | 8 15/16 | 9 1/16 |
|------------|--------|--------|---------|--------|----------|----------|---------|---------|--------|
| S.E.-U. | 4 3/4 | 5 | 5 1/8 | 5 1/4 | 5 1/2 | 5 5/8 | 5 3/4 | 5 7/8 | 6 1/8 |
| DM | 4 1/4 | 4 3/4 | 5 3/8 | 5 1/2 | 5 7/16 | 5 11/16 | 5 13/16 | 5 3/4 | 5 11/8 |
| France | 6 1/4 | 6 3/4 | 6 15/16 | 7 1/4 | 7 1/8 | 7 1/16 | 7 1/16 | 7 1/16 | 8 |
| ES | 2 1/4 | 2 3/4 | 3 1/4 | 3 1/4 | 3 9/16 | 3 11/16 | 3 13/16 | 3 15/16 | 4 1/16 |
| L (1 000) | 9 1/2 | 10 1/4 | 10 3/4 | 10 3/4 | 10 11/16 | 10 13/16 | 10 3/8 | 10 1/2 | 11 1/2 |
| S. Afr. | 10 1/8 | 10 3/8 | 10 7/8 | 11 | 11 1/4 | 11 3/8 | 11 3/8 | 11 3/8 | 11 7/8 |
| S. Singap. | 7 1/4 | 7 1/2 | 7 3/8 | 7 5/8 | 7 9/16 | 7 13/16 | 7 13/16 | 7 13/16 | 8 1/4 |

Ces courants pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en fin de matière par une grande banque de la place.

(Publicité)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE DE POLICE

Direction de la Prévention et de la Protection Civile.

Sous-direction de la prévention

Installations classées pour la protection de l'environnement

5^e Bureau

La Société du Parc des expositions dont le siège est à PARIS-15^e, porte de Versailles, a présenté une demande en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à l'extension du parc de stationnement couvert situé à PARIS-15^e, porte de Versailles, accessible par la porte de La Plaine.

Cet ensemble relèvera de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique 331 bis 1^e ainsi libellée : « Parc de stationnement couvert et garage hôtel de véhicules à moteur dont la surface est supérieure à 20 000 m² ».

INSTALLATION SOUMISE A AUTORISATION

Conformément aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, modifiée par la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, le projet sera soumis à enquête publique du 12 septembre au 13 octobre 1988.

Le dossier sera déposé au commissariat de police judiciaire et administrative du quartier Saint-Lambert, 2, rue Léon-Séché à PARIS-15^e et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures.

M. PHILIPPON, commissaire-enquêteur désigné par le président du tribunal administratif de Paris, recevra les déclarations des personnes intéressées au commissariat précité, aux jours et heures suivants :

- Vendredi 16 septembre de 9 heures à 12 heures ;
- Vendredi 23 septembre de 9 heures à 12 heures ;
- Samedi 1^{er} octobre de 9 heures à 12 heures ;
- Jeudi 6 octobre de 15 heures à 18 heures ;
- Jeudi 13 octobre de 15 heures à 18 heures.

Pour le Préfet de Police,

le directeur de la Prévention et de la Protection Civile,

Marcel BURLLOT

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RACHAT DE LA CHAÎNE HOTELIÈRE « LES RELAIS BLEUS »

par

LE GROUPE FIM

et

INTÉGRATION AUX CÔTÉS DE LA CHAÎNE HOTELIÈRE FIMOTEL

ARCHITECTURE FINANCIÈRE DIRIGÉE

par

LA SOCIÉTÉ BORDELAISE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Cet avis paraît à titre d'information seulement.

Juillet 1988

BOURSE

| VALEURS | Cours | Dernier cours |
|---------|--------|---------------|
| Alcoa | 48 7/8 | 47 7/8 |
| A.T.T. | 28 3/8 | 28 1/8 |
| Boling | 58 1/2 | 58 5/8 |
| | | |

Marchés financiers

BOURSE DU 12 AOUT

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and 'Cours relevés à 17 h 32'.

Table with multiple columns for 'Comptant' and 'SICAV' sections, listing various financial instruments and their prices.

Table with columns for 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or', providing exchange rates and gold market data.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Vertical sidebar containing 'PARIS hé', 'ALEURS', 'BOURSE SUR MINUTEL', '16-15 TAPEZ LE MONDE', 'negociables', 'BOURSES', and 'MONNAIES'.

Table with 7 columns: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, TÉLÉMATIQUE. Lists various news items and their page numbers.

PANAMA : les obsèques de l'ancien président Arias

Manifestations sans précédent contre le régime

PANAMA de notre envoyé spécial Les obsèques de l'ancien président Arnulfo Arias, le lundi 15 août, à Panama, ont rapidement et nettement pris le caractère spectaculaire d'une vaste manifestation antigouvernementale.

bête noire des opposants. « Qu'il s'en aille ! Qu'il s'en aille ! », et « Noriega, ta fin est proche ! ». Des cris : « Justice ! Liberté ! ». Des banderoles aussi, géantes : « Oui aux civils, non au narcotrafic ! ».

à l'origine de la Croisade civile nationale de février et mars derniers. « Ce que la Croisade n'a pas réussi, dit un banquier, la mort d'Arnulfo l'a provoqué. »

Impavide, optimiste, défendu, le général Noriega ne semble pas disposé à tenir compte des « péripéties » du 15 août, si l'on en croit son entourage. Pas plus qu'il n'a prêté attention aux clamours de la Croisade il y a cinq mois.

Les mineurs péruviens ont entamé leur cinquième semaine de grève

La partie de bras de fer engagée entre le gouvernement et les quatre-vingt-cinq mille mineurs péruviens est en est à sa cinquième semaine. La grève dans les gisements de cuivre, de fer, d'argent et de plomb et de zinc, a d'ores et déjà entraîné un manque à gagner de plus de 120 millions de dollars.

Le chef de l'Etat est intervenu personnellement pour résoudre ce conflit. Revenant les délégués des grévistes, il a reconnu que « leurs revendications sont justifiées car les mineurs sont condamnés à vivre à 2 kilomètres sous terre sans voir ni le ciel, ni le soleil ».

LIBAN : à l'approche de l'élection présidentielle

La Syrie renforce son soutien à la candidature de M. Frangié

BEYROUTH de notre correspondant Quarante-huit heures de la séance du Parlement libanais consacrée à l'élection d'un nouveau président de la République, le débat se polarise autour de deux noms, M. Soleiman Frangié et le général Michel Aoun, et particulièrement autour du premier, dont la candidature est à présent considérée comme certaine.

soit 53 voix, le président pourrait être élu à la majorité absolue, c'est-à-dire avec les voix de seulement 40 députés.

laissé leurs adversaires chrétiens s'épuiser pour contrer cette candidature. On estime que, quelles que soient leurs raisons immédiates - insistance de M. Frangié, agacement devant des interprétations faisant du général Aoun leur candidat, comportement jugé par eux provocateur du camp chrétien - le fond de la politique des Syriens dans l'élection est dicté par une révision de leur stratégie régionale à la suite de la victoire irakienne dans la guerre du Golfe.

MM. Bouygues et Tapie revendent les piles Wonder-Mazda

Pour la troisième fois depuis le début de l'année, on apprend vendredi 12 août (par l'hebdomadaire la Vie française) que le tandem Bouygues-Tapie se préparerait à vendre sa filiale commune Cofinca, coiffant les marques Wonder et Mazda. Déjà, en février dernier, le rumeur avait couru que Bernard Tapie allait vendre ses piles à l'américain UCAR. Démenti amusé du groupe : « La direction générale, même si elle est flattée que les grands fabricants mondiaux de piles montrent autant d'intérêt pour Wonder, maintient son principal objectif, faire de Wonder et Mazda le leader en Europe. »

Des dossiers ont été envoyés aux principales entreprises du secteur. Chez Duracell, par exemple, on indique que l'on étudie l'affaire avec attention. Le japonais Matsushita et l'américain Kodak (nouveau venu sur ce marché) seraient aussi sur les rangs, ainsi que le conglomérat britannique Hanson.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 16 août Nouveau repli La semaine s'est ouverte mardi 16 août sur une note lourde à la Bourse de Paris. Dès l'ouverture, le marché a cédé à du terrain (- 0,24 %). L'écart se creusait ensuite, et à 11 heures l'indicateur instantané accusait une baisse de 0,55 %. Recul de Dumez, BIS, Crouzet, TRT, GTM, Leroy-Somer, Lyonnaise des eaux, Midland, Schneider, Mérieux, Orlida, Moulins.

CULTURE GÉNÉRALE UNE MÉTHODE POUR NE PAS BRONZER IDIOT ! Profitez de la période des vacances pour faire un tour d'horizon des connaissances de base et renforcer votre formation générale. Une méthode qui présente les 20 principaux domaines de la culture sous une forme simple, dans la chronologie des événements et des mouvements de pensée. Accessible à tous, indispensable à la réussite de vos projets.

TAPIS PERSANS FAITS MAIN exceptionnellement soldés à 30% 50% et à MAISON DE L'IRAN 65, Champs-Élysées (8^e)

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS LE MONDE ET SES PUBLICATIONS Gérez vos abonnements sur minitel 24 heures sur 24 - 7 jours sur 7 ABONNEMENTS 36.15 LEMONDE

EN BREF

Collision entre deux avions militaires israéliens. - Deux avions de combat israéliens F-15 se sont percutés en plein ciel lors d'exercices entre Hébron (Cisjordanie) et la mer Morte, le lundi 15 août. Les deux pilotes ont été tués. Israël ne donne aucune précision sur les circonstances de cet accident. L'avion américain F-15 est le chasseur le plus performant et le plus coûteux des avions de combat au monde. Outre les Etats-Unis et Israël, seuls l'Arabie saoudite et le Japon ont équipé leur armée de l'air avec cet appareil. Actuellement l'Etat hébreu attend la livraison de cinq de ces chasseurs. - (AFP, Reuters).

Le numéro de « Monde » daté 16 août 1988 a été tiré à 413 969 exemplaires. DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT Le Monde ARTS ET SPECTACLES

Le général Zia... La dispariti... L'ami de Washington... Mais c'est... Le général Zia... La dispariti... L'ami de Washington... Mais c'est... Le général Zia... La dispariti... L'ami de Washington... Mais c'est...